

23.000 ALGÉRIENS DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES

P. 4

Notre supplément
AUTOUR DU MONDE
Avec la collaboration de
PROJECT SYNDICATE

P. 11 à 13

Pourquoi Trump ?
PAR JOSEPH E. STIGLITZ
Prix Nobel d'économie

Enrayer la fuite des cerveaux en médecine
PAR G. RICHARD OLDS
Président et directeur général de l'Université St George de la Grenade dans les Antilles

La Chine oubliée par les droits de tirage spéciaux
PAR BARRY EICHENGREEN
Professeur à l'Université de Californie de Berkeley, ainsi qu'à l'Université de Cambridge

Politique toxique contre meilleures pratiques économiques
PAR MOHAMED A. EL-ERIAN
Conseiller économique principal chez Allianz

L'Afghanistan sur la voie de l'autonomie
PAR NEMATULLAH BIZHAN
Ancien sous-ministre de la Jeunesse en Afghanistan

Violence LA CRIMINALITÉ BANALISÉE EN ALGÉRIE

P. 5

Paiement des importations
Annulation du Credoc

P. 2

Mise en conformité des constructions
Plus de 700.000 dossiers déposés

P. 4



Ph.: Arch.

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

Carburant, tabac, passeport, immobilier... AUGMENTATIONS EN CASCADE POUR 2017

P. 2

El Ghazi
LA RETRAITE ANTICIPÉE «SIGNIFIE LA FAILLITE DE LA CNR D'ICI 6 ANS»

Grève de la fonction publique

LE TAUX DE SUIVI EN HAUSSE SELON LES SYNDICATS

P. 3



Ph.: APS

Carburant, tabac, passeport, immobilier... **Augmentations en cascade pour 2017**

Yazid Alilat

Le projet de loi de finances 2017 (PLF) est austère, socialement agressif et élaboré comme pour faire face à une situation de guerre économique. Tout y passe, carburants, pneumatiques, immobilier, produits de luxe, tabacs, droits de timbres. La «totale». Les annonces du ministre des Finances Hadj Baba Ammi le 12 juillet dernier devant le Conseil de la Nation, se sont avérées vraies : le PLF 2017 est plein de «chasses», de mauvaises surprises pour les Algériens. A commencer par la proposition, qui sera validée par les parlementaires, d'une seconde hausse consécutive du prix des carburants. Le ministère, dans son exposé des motifs, propose dans son article 28, d'augmenter les tarifs actuels de la Taxe sur les produits pétroliers (TPP) de 1 à 3 DA/litre pour le gasoil et les trois types d'essence. La TPP de l'essence super et sans plomb sera de 9 DA/l au lieu de 6 DA actuellement (soit une hausse de 50%), alors que celle de l'essence normale passera à 8 DA/l au lieu de 5 DA actuellement (+60%), la taxe sur le gasoil devant passer à 2 DA/l au lieu de 1 DA actuellement (+50%). La nouvelle tarification des prix de vente des carburants sera pour l'essence normale de 32,47 DA/litre (+14,11%), 35,49 DA/litre (+12,94%) pour le «super», à 35,08 DA/L (+13,08%) pour le «sans plomb» et à 20,23 DA/litre (+7,85%) pour le «gazole». Ces hausses des prix de vente des carburants devraient permettre au Trésor d'enregistrer une recette globale de 42,49 milliards (mds) de dinars dont 30,36 mds de DA tirés de la TPP et 12,13 mds DA de la TVA, «car toute hausse des prix engendre automatiquement une hausse des produits de la TVA», explique le ministère des Finances. Il y aura également une taxe sur l'énergie, le ministère instituant une Taxe d'efficacité énergétique (TEE), applicable aux produits importés ou fabriqués localement fonctionnant à l'électricité, au gaz et aux produits pétroliers. Cette taxe va rapporter au Trésor au moins 10,7 mds DA (9,2 mds DA en TEE et 1,5 mds DA en TVA). En fait, le PLF 2017 est un labyrinthe de taxes et impositions nouvelles, ce qui va faire grincer des dents autant les chefs d'entreprises que les autres contribuables. La raison en est que les recettes pétrolières pour 2016 vont baisser d'au moins 50%, à moins de 34 milliards de dollars, alors que la baisse des recettes fiscales pétrolières budgétisées serait de 30% par rapport à 2016. Le PLF 2017 propose par ailleurs une hausse de la TVA, qui va passer de 17% à 19% pour le taux normal et de 7% à 9% pour le taux réduit.

HAUSSE DE LA TVA

Cette hausse de la TVA, dont le produit alimente le budget de l'Etat à hauteur de 80% et les communes à hauteur de 20%, devrait rapporter au Trésor public des recettes fiscales de 110 mds de dinars. D'autre part, les hausses vont porter cette année sur l'immobilier, qui sera lui aussi durement «taxé». Ainsi, les revenus issus de la cession, par les particuliers, d'un immeuble bâti ou non bâti, sont soumis à l'impôt sur le revenu global (IRG) avec un taux fixé à 5%, mais les plus values issues de la cession d'un immeuble détenu pour une durée de plus de 10 ans sont toutefois exclues de cette taxe. Cependant, la location des habitations à usage individuel est soumise à un nouveau taux d'IRG à 10% alors que le taux de 7% demeure applicable aux revenus provenant de la location des habitations à usage collectif. Le taux de 15% demeure quant à lui applicable aux revenus provenant de la location de locaux à usage commercial ou professionnel ainsi que pour la location à usage d'habitation conclue avec des sociétés. Il est précisé que le locataire et le bailleur

sont solidaires pour le paiement de cet impôt. Le texte propose en outre la suppression de l'exonération en matière d'IRG/locatif pour les locations aux étudiants, alors qu'est également préconisé l'augmentation de la taxe sur les permis immobiliers relatifs aux permis de construire et certificats de conformité. Le tarif du permis de construire passera dès lors d'une fourchette actuelle de 1.875 DA-50.000 DA à une fourchette de 3.000 DA-75.000 DA pour les constructions à usage d'habitation et de 50.000 DA-150.000 DA à 75.000 DA-225.000 DA pour les constructions à usage commercial ou industriel. Quant aux tarifs des certificats de conformité, ils passent à leur tour d'une fourchette de 1.000 DA-12.000 DA à une fourchette de 1.500 DA-18.000 DA pour les constructions à usage d'habitation et de 6.000 DA-20.000 DA à 9.000 DA-30.000 DA pour celles à usage commercial ou industriel. Cela ne suffit pas, et pour permettre au Trésor d'encaisser 20 mds de DA supplémentaires, la taxe intérieure de consommation (TIC), composée d'une partie fixe et d'un taux proportionnel, est à son tour augmentée pour certains produits dits «de luxe», dont la cigarette et les «grosses voitures», et passe pour la partie fixe de 1.260 DA/kg à 1.760 DA/kg pour le tabac blond et à 2.470 DA/kg pour les cigares alors que le taux proportionnel de cette taxe reste inchangé à 10% pour chaque paquet de cigarettes. La TIC augmente par ailleurs à 30% pour d'autres produits de luxe comme les véhicules tout-terrain et les cylindrées supérieures à 2.000 cm³ et inférieures à 3.000 cm³.

UN PASSEPORT EN 8 JOURS POUR 45.000 DA

Par ailleurs, le PLF 2017 suggère, en matière de droits de timbre, un gisement fiscal important pour le Trésor, l'introduction d'une «procédure accélérée» qui permet de délivrer le passeport biométrique dans un délai maximum de huit jours après la date de dépôt de la demande, contre le paiement d'un timbre de 25.000 DA pour le livret de 28 pages et de 45.000 DA pour celui de 48 pages. En cas de perte du passeport (ordinaire ou biométrique), la délivrance d'un nouveau passeport donne lieu au paiement, en plus du droit de timbre, d'une taxe de 10.000 DA sous forme de timbre fiscal et de 3.000 DA pour ce qui est du passeport collectif. Il y a également dans le «pipe» du PLF 2017 le paiement de 1.000 DA pour le renouvellement de la carte nationale biométrique, en cas de vol ou de détérioration. «Last but not least», il y a également une nouvelle taxe sur les pneumatiques neufs, importés ou fabriqués localement, fixée à 10 DA par pneu pour les véhicules lourds et 5 DA par pneu pour les véhicules légers. Ces «gains» vont financer les communes et la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales à hauteur de 40%, le Fonds national de l'environnement à hauteur de 35%, le centre national de la sécurité routière à 15% et le Fonds national du patrimoine culturel à 10%. Enfin, le secteur pharmaceutique n'est pas épargné, puisque le PLF 2017 va revoir à la hausse les montants de la taxe sur les demandes d'enregistrement des produits pharmaceutiques importés où fabriqués localement, instituée en 2003. Cette taxe passera à 12.000 DA (contre 4.000 DA depuis 2003) pour ce qui est du contrôle des lots, à 30.000 DA (contre 10.000 DA actuellement) pour le contrôle et expertise des produits soumis à l'enregistrement et à 15.000 DA (contre 5.000 DA) pour ce qui est des analyses et contrôle des matières premières de ces produits. Le PLF prévoit une hausse de 3,5% de la fiscalité ordinaire en 2017, qui passe à 2.845,4 mds DA contre 2.722,68 mds DA en 2016. Elle a été élaborée sur la base d'un prix du baril de pétrole de 50 dollars.

Paiement des importations **Annulation du Credoc**



Le projet de loi de finances 2017 (PLF 2017) prévoit d'annuler l'obligation du crédit documentaire (Credoc), introduite par la loi de finances complémentaire 2009 (LFC 2009) pour le paiement des importations. Ainsi, l'article 106 du PLF 2017 abroge l'article 69 de l'ordonnance 09-01 portant LFC 2009 qui oblige les opérateurs économiques à payer leurs importations au moyen du seul crédit documentaire. L'annulation de cette mesure est justifiée par la nécessité de diversifier les moyens de paiement des importations, selon l'exposé des motifs accompagnant le PLF 2017. «Le Credoc en lui-même ne constitue pas un gage de conformité des produits importés et profite plus au fournisseur au détriment de l'économie nationale», selon les concepteurs du projet de loi qui considèrent que cette abrogation «offrira aux opérateurs économiques plus de flexibilité pour choisir parmi les modes de paiement qui sont prévus par la réglementation en vigueur» à savoir le règlement 07-01 de la Banque d'Algérie relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises. En outre, la proposition d'abrogation «est plus indiquée car sa rédaction et sa transposition au niveau d'une loi de finance n'a pas produit les effets escomptés». Pour cette raison, «il serait judicieux d'encadrer ce dispositif par la réglementation bancaire en vigueur, à savoir le règlement de la Banque d'Algérie, et d'instituer des paramètres et des mesures au niveau du contrôle des changes». Pour rappel, le Credoc avait été instauré en 2009 comme unique moyen de paiement des importations dans le but d'assurer la traçabilité, le suivi et le contrôle des opérations de commerce extérieur ainsi que la réduction des importations. Cette mesure a été allégée en 2014 par le gouvernement à travers le rétablissement de la remise documentaire comme second moyen de paiement des importations avec le Credoc. «Les importations destinées à la revente en l'état ne peuvent s'effectuer qu'au moyen du crédit documentaire ou de la remise documentaire», selon l'article 81 la loi de finance 2014. Le rétablissement de la remise documentaire avait été justifié par l'échec du Credoc à freiner l'envolée des importations et à réguler les opérations du commerce extérieur.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Que réserve l'après-reconquête de Mossoul ?

L'objectif qui pour l'heure soude les forces qui participent à l'offensive militaire en cours pour reconquérir la ville de Mossoul, dernier grand fief en Irak de l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique, est celui qu'il leur faut parvenir à en chasser les combattants de celle-ci. Mais il apparaît déjà que ce but atteint, le front anti-Daech constitué pour mener la bataille de Mossoul se dissoudra car chacun de ses composants va tenter d'imposer son propre projet de guerre pour lequel il s'est engagé dans l'offensive.

Officiellement, la reconquête de Mossoul est une opération qui est menée sous l'autorité du gouvernement de Bagdad qui entend ramener la ville dans le giron de l'Etat qu'il dirige et la contribution des soutiens dont bénéficie l'armée irakienne pour pouvoir y parvenir se limiterait à lui apporter le surcroît de puissance de feu pour être en mesure de briser la résistance des combattants de Daech. Sauf que l'on sait que d'après enjeux sont en cause derrière l'opération engagée pour sa libération de Daech qui provoqueront d'inévitables confrontations entre ses «libérateurs». Cette perspective a acquis force de certitude chez les observateurs avertis sur les calculs qui guident l'engagement de chacun d'entre eux dans l'opération de reconquête de la ville.

Ils ne voient pas en effet comment la ville une fois débarrassée de ses occupants Daech, les miliciens chiites, sunnites, les peshmergas kurdes et les troupes turcs n'essaieront pas chacun de tirer profit de la victoire. Chacune de ces parties s'estime en effet

avoir le droit de dicter à qui reviendra le contrôle de la ville. Une prétention que les milices chiites présenteront comme s'imposant par le fait qu'ils agissent sous le contrôle et l'autorité du gouvernement de Bagdad. Les milices sunnites au nom du principe que la majorité de la population de la ville est de leur obédience religieuse, les peshmergas kurdes parce que pour eux Mossoul ferait historiquement partie de la partie kurde, les Turcs enfin qui s'estiment avoir un droit de regard sur ce qui se passe dans cette région de l'Irak.

Il apparaît clairement au vu de ce succinct rappel que la libération de Mossoul va soulever des problèmes dont la solution ne sera pas aisée à trouver et que la population de la ville n'est pas près de revoir la paix s'instaurer qui lui permettrait de reprendre le cours de la vie normale qui a été le sien avant de tomber sous le joug de Daech. Les Occidentaux dont on ne dira jamais assez qu'ils sont la cause première de la tragédie et du chaos que subit l'Irak se démènent pour censément dégager une solution à l'après-Daech à Mossoul et en Irak en général. Sauf que s'étant distingués par l'ambiguité de leurs rapports avec les protagonistes du conflit irakien, ils ont perdu la confiance des uns et des autres. Ils sont les moins bien placés de ce fait pour contribuer à la solution du problème irakien sauf à cesser d'attiser les haines et les convoitises de ses protagonistes. Ce qu'ils ne cesseront de faire car c'est la condition «sine qua non» pour la réalisation de leur propre machiavélique agenda pour ce pays et la région.

El Ghazi

La retraite anticipée «signifie la faillite de la CNR, d'ici 6 ans»



M. Aziza

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Mohamed El Ghazi, s'est montré catégorique et totalement résolu à ne pas revenir sur la décision du gouvernement, sur l'annulation de la retraite anticipée et celle proportionnelle. Il a indiqué sur un ton alarmiste, que la retraite anticipée constitue, aujourd'hui, un danger pour la Caisse nationale de la sécurité sociale et la Caisse de la retraite, « si on maintient la retraite anticipée, ça sera la faillite de la CNAS et de la CNR, d'ici cinq à six ans » a-t-il averti.

Intervenant hier, devant les directeurs de wilayas de la Caisse nationale d'assurances sociales (CNAS), réunis pour évaluer au Centre familial de Ben Aknoun, le bilan et actions menées dans le cadre de la LFC 2015, Mohamed El Ghazi a accusé certains enseignants et certains travailleurs de « mauvaise foi ». Des enseignants, dit-il, qui réclament une retraite anticipée pour s'engager dans d'autres emplois, chez le privé. Et d'ajouter « ce n'est pas juste, l'Etat leur paye leur pension de retraite pour qu'ils partent travailler ailleurs, privant ainsi les jeunes de travailler, notamment dans le secteur privé ».

Il affirme, tout en marquant son étonnement, que pas moins de 30.000 demandes de retraite anticipée ont été déposées, aux agences de la Caisse nationale des retraites (CNR), au cours de ces dernières semaines, par des enseignants. Pour stopper, un tant soit peu, cette hémodragie et la demande en masse des départs à la retraite anticipée, et pratiquement dans tous les secteurs, El Ghazi tente de rassurer les travailleurs en les sollicitant de ne pas se presser, « tous vos acquis sont et seront préservés » a-t-il indiqué. Tentant d'interpeller « la conscience » des travailleurs sur le danger qui guette notre Caisse nationale de retraite, le ministre appelle les travailleurs et les syndicats à revenir à la raison, « il faut penser à nos retraités qui peuvent se retrouver sans revenus, si la CNR épouse toutes ses ressources dans l'octroi des retraites anticipées ».

Le ministre du Travail insiste sur l'urgence de la mise en œuvre de la suppression de la retraite anticipée, et ce, pour préserver la santé financière de Caisse nationale des retraités. Et de rappeler que le recours à la retraite anticipée ou le départ à la retraite sans condition d'âge, a été institué, en 1997, dans le sillage du plan d'ajustement structurel imposé par le FMI à l'Algérie, afin de «dégrasser» les secteurs publics. Et ce, rappelle-t-il, pour atténuer les effets induits par les fermetures d'entreprises et les compressions

d'effectifs. « Un nombre important de personnes ont perdu leur travail et des centaines d'entreprises ont carrément fermé », rappelle-t-il.

GRÈVE : LE MINISTRE AFFICHE SES PROPRES CHIFFRES

Mohamed El Ghazi a affirmé que le mouvement de grève de deux jours les 17 et 18 octobre, organisé par les syndicats autonomes, contre la suppression de la retraite anticipée, a été partiellement suivi. Il avance ses propres chiffres, qui selon lui, ne dépassent pas en totalité les 9,24 %. Il est ainsi, selon El Ghazi, un taux de suivi de 16,63 % dans le secteur de l'Education, 3,79 % dans le secteur de la Santé, 5 % de suivi pour le Paramédical, 0,18% pour le secteur de la Formation professionnelle et un taux de 0,16% de suivi dans les Collectivités locales. Le ministre a indiqué que dans le secteur des Finances, il n'y a pas eu de grève.

LA CNAS ET L'IMPACT POSITIF DE LA LFC 2015

Le directeur général de la Caisse nationale des Assurances sociales (CNAS), Tidjani Hassan Haddam, a affirmé devant ses cadres et le ministre, que la promulgation de la loi de Finances complémentaire 2015, a été bénéfique en matière d'affiliation et de déclaration des employés auprès de la caisse. Il a affirmé que plus de 30.000 nouvelles affiliations d'employeurs ont été enregistrées, et près de 200.000 salariés ont été déclarés, à la CNAS, depuis la promulgation de la LFC 2015. En matière de recettes, il a été enregistré une évolution de près de 10% au 1^{er} semestre 2016 par rapport au 1^{er} semestre 2015.

Le DG de la CNAS a affirmé, également, que 153.042 employeurs se sont acquittés de la totalité des cotisations principales et ont bénéficié de l'annulation des majorations et pénalités de retard. Et de préciser, en outre, que près de 19.000 employeurs ont souscrit à un échéancier de paiement et plus des employeurs se sont présentés, volontairement, et ont déclaré près de 32.000 salariés. Et de souligner que les services de la CNAS ont enregistré près de 18.000 affiliés volontaires. Le ministre du Travail a demandé aux directeurs d'agences de la CNAS de redoubler d'efforts pour sensibiliser les employeurs et les employés, sur la nécessité de l'affiliation et les déclarations des employés. Et d'affirmer, dans le sillage, que les inspecteurs du ministère sillonnent les entreprises à travers le pays, dès le 1^{er} janvier, pour un large contrôle afin de dissuader « les mauvais employeurs ».

Grève de la fonction publique Le taux de suivi en hausse selon les syndicats

M. M.

Le taux de suivi de la deuxième et dernière journée de la grève lancée dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'administration publique a été plus élevé que le premier jour. Selon le communiqué faisant un bilan de la seconde journée, rendu public par la coalition de treize syndicats autonomes, tous les secteurs, hormis celui de la formation professionnelle, ont connu une hausse sensible du taux de suivi de la grève. Ainsi, dans la fonction publique, le taux avancé est de 70% dans les collectivités locales (contre 60% au 1^{er} jour) et 40% auprès des fonctionnaires de l'Enseignement supérieur (contre 35% lundi dernier). Les sept syndicats de l'Education nationale affichent un taux de suivi de 76,3% (tous paliers confondus) au second jour de la grève, contre 68,76% la veille (21% selon l'inspecteur général du ministère, Nedjadi Mseguem, cité par l'APS).

Dans la santé publique (praticiens et paramédicaux), la mobilisation en faveur de la grève est passée à 75% contre 72% lors du premier jour. Chez le syndicat des vétérinaires de la fonction publique, le taux est passé de 70% à 79% au second jour.

La mobilisation parmi les travailleurs de la formation professionnelle est restée la même pendant les deux jours du débrayage à un taux de 48%, selon la même source. Le communiqué de l'intersyndicale autonome estime que le taux de suivi a «dépassé les attentes» et ce «malgré la politique d'intimidation et les différentes formes de menaces» des administrations respectives envers les grévistes. Les treize syndicats à l'origine de ce débrayage de deux jours, qui sera reconduit les 24 et 25 octobre, «tiennent le Premier ministre pour responsable» de cette situation et appellent les «représentants du peuple à assumer leurs responsabilités historiques en soutenant les travailleurs dans leurs revendications».

A propos de «représentants du peuple», on apprend que la réunion prévue hier entre les membres de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN) et des représentants de l'intersyndicale «n'a pas eu lieu».

Après avoir été conviés la veille à rencontrer la Commission qui planche sur le projet de loi portant révision du Code de travail, les syndicats autonomes ont «été surpris» par un appel téléphonique de l'intersyndicale «n'a pas eu lieu». Après avoir été conviés la veille à rencontrer la Commission qui planche sur le projet de loi portant révision du Code de travail, les syndicats autonomes ont «été surpris» par un appel téléphonique de l'intersyndicale «n'a pas eu lieu».

Raïna
Raïkoum

Kamal Guerroua

De l'urgence d'avancer !

Ce serait plus sain pour nous de ne pas en rester, encore aujourd'hui, aux dénonciations qui démoralisent davantage nos masses, plus qu'elles ne les motivent. L'avènement d'un nouvel âge démocratique dans notre pays est tributaire de notre détermination à avancer. Bien qu'elle soit, actuellement, à l'arrêt, l'Algérie ne devrait pas être cette pauvre chose qu'on trimballe comme une casseole, derrière le dos, ou qu'on ballotte, constamment, tel un ballon de baudruche troué, entre nos jérémiades aigries! L'heure n'est guère, en effet, propice à cet exercice embêtant du déni-grement qui décrédibilise la symbolique de l'action, détruit notre foi, dans une quelconque transition et nous force, comme dans le mythe de Sisyphe, à faire, incessamment, remonter mais sans succès, ce rocher rétif -les réformes dans notre cas- vers l'inatteignable sommet de la montagne. Et puis, quiconque sait que, bien souvent, ce que disent les gens est beaucoup moins important que ce qu'ils font. En ce sens qu'arriver à vaincre sa peur, voir le bleu de l'espoir à l'horizon et sortir des sentiers battus est l'apanage des audacieux. Seuls ces derniers savent saisir les occasions, se retroussant les manches dès que le besoin se fait sentir afin d'affronter les dures réalités de leur société. Point de place chez eux ni pour le fatalisme noir ni pour l'idéalisation excessive d'un passé, fût-il glorieux, mais juste la réservation d'un long couloir où ils peuvent faire éclore les œufs de la volonté et réveiller ces énergies somnolentes de notre jeunesse. Ce qui leur permettra de reprendre le contrôle des franchises

sociales et leur donnera le droit de voguer vers l'objectif final, un seul : la construction d'un État de droit qui puisse marcher aux avant-postes de l'ère démocratique. En vérité, l'impasse en Algérie ne sera qu'une question de «timing» si nous ne travaillons pas dans ce sens. C'est-à-dire à semer, dès maintenant, les graines d'un pacte social qui ne soit pas fondé sur une illusion d'optique. Autant dire, organiser un congrès national qui rassemblera toutes les sensibilités politiques autour de la même table. Ce qui donnera, sans doute, des chances réelles de réussite à ce projet. La solution à notre crise n'est-elle pas, après tout, dans la négociation et le compromis? Ce congrès-là s'attellera, dans un premier temps, à redéfinir les axes prioritaires ayant guidé jusqu'ici les appareils étatiques. Puis, dans un second temps, à pousser la machine des réformes, lesquelles seront, désormais, menées dans la neutralité par un ensemble de technocrates aux prises avec les freins et les embûches dressées sur la route du changement, vers l'accomplissement. Débloquer la situation est l'affaire de tous, vu l'ampleur du gâchis actuel. Nos têtes ont vraiment du pain sur la planche : écouter cet orage qui gronde dans le ventre de l'Algérie profonde, ces jeunes qui s'ennuient à mourir dans ce statut de marginaux, cette misère qui grandit, de jour en jour, etc. Si l'Algérie va mal, c'est parce qu'elle ne croit plus à ses rêves. Les rêves de ses enfants! Pour autant, faudrait-il voir partout de la poisse et se joindre à la cohorte de ces pleurnichards qui refusent d'agir? Les temps sont durs pour ceux qui prennent le temps d'hésiter.

Enseignement supérieur

23.000 Algériens dans les Universités françaises

Abdelkrim Zerzouri

« Il y a actuellement près de 23.000 étudiants sur les bancs des établissements de l'Enseignement supérieur français, dont plus de 7.000 ont commencé leur cursus en France en 2016, sur un peu plus de 21.000 étudiants algériens qui ont déposé un dossier dans un des cinq espaces Campus France en Algérie », a relevé M. Bernard Emié, ambassadeur Haut Représentant de la République française, en Algérie, lors d'une réception organisée, lundi 17 octobre, autour des diplômés algériens des grandes Ecoles françaises qui exercent aujourd'hui leur activité professionnelle, en Algérie.

« Je suis fier d'annoncer qu'en deux ans, nous avons doublé le nombre de visas, long séjour, pour études. Bravo à toutes les équipes des Instituts français, de Campus France et nos trois consulats généraux », a-t-il lancé dans ce sillage. Ajoutant qu'il se réjouit également, de la relance du Concours SAI, en lien avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris pour l'admission à HEC, ESCP, Audencia Business School, Skema Business School, EM Lyon, soulignant le succès des candidats algériens avec 15 admissions aux grandes Ecoles. Dans son communiqué, l'ambassade de France rappelle que « France Alumni Algérie » est un nouveau réseau social français, lancé à Alger, le 24 octobre 2015 par Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre française de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et qu'il est destiné aux anciens étudiants étrangers ayant fait des études en France, qui bénéficient, dès lors d'un espace de dialogue, d'accès à des offres de formation, de bourses, de stages ou d'emplois, et se tiennent informés de l'actualité culturelle et touristique française. « Nous comptons déjà, à ce jour,

2.800 inscrits et nous sommes déjà le 2^e réseau 'France Alumni' après le Brésil. Nous avons toutes les raisons d'être très vite le premier ! », dira à ce propos M. Bernard Emié, lors de son intervention à la réception, tenue à la résidence de France, en présence des membres du réseau en question. L'ambassadeur de France, à Alger, ne manquera de faire l'éloge de cette plateforme 'Alumni' qui se présente comme un réseau professionnel et un réseau social. Et qui a l'ambition de susciter des réseaux interactifs pour que les jeunes diplômés algériens de l'Enseignement supérieur français ne perdent pas de vue l'incroyable communauté qu'ils forment. Nos entreprises doivent s'appuyer sur leurs talents pour se développer », comme le soulignera M. Bernard Emié. Citant à titre d'exemple l'entreprise 'Renault Algérie', présente au lancement de la plate-forme, et qui a réalisé ses premiers recrutements d'Alumni. Il est souligné, également, dans les propos de l'ambassadeur de France qu'il y a une volonté pour fédérer le réseau des grandes Ecoles françaises, à travers cette plateforme, où les étudiants « peuvent disposer avec 'France Alumni Algérie' d'un réseau virtuel extrêmement puissant qui leur permettra, après leurs études, d'avoir, à la fois accès aux meilleurs d'autres Alumni qui ont étudié en France et à un nombre important d'institutions publiques et d'entreprises », relèvera M. Bernard Emié. La France tient, clairement, à tenir le contact permanent avec les compétences formées dans ses universités. Et vice-versa, les compétences formées en France, si elles reviennent un jour vers leurs pays d'origine, préfèrent de leur côté garder des liens étroits avec ce pays, pour d'innombrables raisons, dont les opportunités de stage de perfectionnement dans le cadre des formations continues.

Mise en conformité des constructions

Plus de 700.000 dossiers déposés

Plus de 700.000 dossiers ont été déposés dans le cadre de l'opération de régularisation des constructions non conformes qui s'est achevée le 2 août dernier, a indiqué à l'APS un responsable au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Ainsi, le nombre des dossiers déposés aux APC par les particuliers et institutions a atteint 705.231 dossiers dont 37% ont été reçus en 2016, précise le directeur général de l'Urbanisme et de l'Architecture, Abdelkrim Mecili. La forte affluence enregistrée en 2016 a été enregistrée « suite aux actions de sensibilisation, de vulgarisation et de médiation » qui se sont intensifiées durant les derniers mois de l'opération, explique-t-il.

D'autant plus qu'avec les déclarations du ministre de l'Habitat, Abdelladjid Tebboune, qui avait avisé que les délais de l'opération ne seront pas prolongés et qu'aucun dossier ne sera reçu après le 2 août, « les citoyens ont compris qu'ils devaient saisir cette dernière chance pour mettre en conformité leurs constructions », ajoute-t-il. Il était prévu initialement, dans le cadre de la loi 08-15, d'achever l'opération de mise en conformité avant août 2012, mais ce délai avait été reporté à août 2013 puis à août 2016 suite à un amendement approuvé par le Parlement lors de l'examen de la loi de finances 2014. « La durée de l'opération a été largement suffisante. Si on la proroge une nouvelle fois, on ne pourra jamais mettre fin à ce phénomène de constructions non achevées ou de réalisation sans permis. Celui qui n'a pas déposé son dossier en huit ans, il ne le fera pas dans une année supplémentaire », explique-t-il. Interrogé sur la nécessité d'un recensement des constructions concernées par l'opération pour connaître le taux des dossiers déposés par rapport aux constructions en question, M. Mecili estime qu'un recensement systématique suppose un temps important et une mobilisation en matière de moyens hu-

mains et matériels similaires à ceux des besoins nécessaires au recensement général de la population et de l'habitat. Selon lui, « une telle opération peut même avoir un impact direct sur le nombre à recenser en offrant ainsi plus de temps aux propriétaires l'opportunité de lancer de nouveaux chantiers afin de bénéficier des avantages de cette loi ». « L'Etat algérien a décidé que la mise en conformité des constructions se fasse sur la base déclarative par le propriétaire ou le maître d'ouvrage. Recourir à un recensement comme préalable à cette opération est une démarche aberrante », juge-t-il. Sur les 705.231 dossiers déposés, 569.851 ont été transmis aux commissions de dairas et aux directions de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (Duac) dont 425.078 ont été traités effectivement, soit 60% seulement du nombre global des dossiers, indique le bilan de la situation arrêtée le 30 septembre dernier.

Des instructions strictes ont été données aux commissions afin d'accélérer l'étude des dossiers dans les plus brefs délais, fait savoir le même responsable. Les commissions ont donné un avis favorable pour 238.919 dossiers (56% des dossiers traités) contre 75.904 dossiers rejetés (18%). « Nous trouvons que le nombre des dossiers rejetés est très important et nous avons, par conséquent, donné des instructions aux commissions pour revoir les dossiers rejetés. Nous encourageons aussi les citoyens à utiliser leur droit au recours », avance-t-il. Le rejet doit se limiter aux cas de zones agricoles ou protégées (littoral, périphérique sauvagardé...), des constructions exposées aux risques naturels ou technologiques (sites glissants, inondables, lignes électriques, gaz...), ainsi que les constructions présentant des désagréments ou litiges avec le voisinage (vis-à-vis, ouvertures, balcon...). Mais dans le cas du rejet définitif, la loi relative à l'aménagement et l'urbanisme (04-05) prévoit des sanctions allant jusqu'à la

démolition, notamment pour les constructions érigées sans permis de construire. Les constructions bâties après la promulgation de la loi 08-15 en 2008 sont aussi concernées par ces sanctions. Le reste des dossiers, au nombre de 110.255, a été ajourné en attendant la levée des réserves techniques (protection civile, CTC, dossiers incomplets) ou la régularisation de l'assiette foncière par les domaines. L'ajournement peut également être décidé dans le cas de l'établissement d'un permis de lotir, de révision des cahiers des charges des lotissements ou de révision des dispositions du Plan d'occupation des sols (POS).

Par ailleurs, le ministère a lancé une opération de régularisation relative au traitement de la façade externe des constructions concernées par la mise en conformité. Initiée par l'instruction interministérielle de février 2016, cette opération repose sur le principe de visites effectuées par les brigades mixtes afin d'établir un constat et de fixer des délais pour le parachèvement, puis contrôler les travaux et appliquer les sanctions dans le cas où le concerné n'aura pas obtempéré. « Cette opération représente un raccourci dans la mise en œuvre des objectifs de la loi 08-15, qui a été adoptée pour mettre fin à l'aspect de non achevé, d'améliorer l'image de nos villes et de pallier le déficit des non déclarant situés sur les grandes artères, donnant sur des espaces publics... », détaille le même responsable.

Le premier recensement des constructions situées dans les sites prioritaires a donné lieu à 109.041 constructions concernées, selon le bilan arrêté au 30 septembre dernier.

L'opération a été effectivement lancée dans 40 wilayas, mobilisant 871 agents relevant du secteur de l'Habitat. D'après le même bilan, 3.027 sorties ont été effectuées d'une manière non régulière et 32.765 constructions ont été contrôlées, soit 30% des 109.041 constructions déjà recensées.

Publicité

OXXO BÂTIMENT

Fournisseur de solutions de menuiseries extérieures à hautes performances énergétiques et acoustiques

OXXO
BÂTIMENT
Partenaire de vos projets



Sponsor Officiel du **BATIWEST 2016**

Du 19 au 24 octobre au Palais des expositions d'Oran "M'dina Jdida"

Violence

La criminalité banalisée en Algérie

Yazid Alilat

Des enfants assassinés puis démembrés, une femme qui se défend avec ses deux enfants, un avocat tué et jeté sur la voie publique, la violence ne cesse de prendre, depuis plusieurs années, des proportions alarmantes, terrifiantes, inconnues jusque-là, dans sa morbidité et sa cruauté par le grand public. Le Pr Rachid Belhadj, médecin légiste au CHU Mustapha Pacha d'Alger, expert près le ministère de la Justice, estime, en fait, que cette violence «existait depuis longtemps», en Algérie. Dans une intervention à la radio nationale, il a expliqué, hier, mardi que cette violence, qu'il estime avoir pris une forme «communautaire», existait depuis longtemps, mais que sa médiatisation a rendu plus terrible. «La violence est là, elle existait depuis longtemps, et elle sera toujours là», explique t-il, avant de relever que «ce qui nous inquiète, c'est cette violence en milieu communautaire, qui ne cesse d'augmenter, avec les coups avec armes blanches.» Le Pr Belhadj, qui se réfère aux bilans des services de sécurité, sans les chiffrer, en matière de violence, souligne que (ces) bilans montrent qu'«il y a une augmentation de la violence en milieu communautaire.» «Nous avons vécu une décennie noire, ensuite des catastrophes naturelles comme les inondations de Bab el Oued et le séisme de Boumerdès, et le fruit en est l'émergence de la violence, qui peut être verbale puis contre soi-même ou contre

l'autre», rapporte le Pr Belhadj selon lequel «nous assistons en tant qu'Algériens à une organisation de la violence», avec des bagarres, dans les quartiers, avec des protagonistes souvent jeunes. Pour lui, les Algériens subissent deux grandes séquelles, la violence née de la colonisation et celle de la décennie noire. «Nous subissons les séquelles de la colonisation et de la décennie noire. Ce n'est pas normal que des membres de famille enjambent des cadavres pour les identifier, on banalise la violence, et ce n'est pas normal, cela engendre la violence», explique le légiste en faisant référence aux massacres perpétrés par les groupes terroristes, lors de la décennie noire. «Il y a, maintenant, un plan national pour gérer les catastrophes, en matière d'identification des corps», précise t-il, avant de souligner que «l'Algérie est en train, par ses institutions, de développer une lutte contre la criminalité, et avec l'intervention de moyens de haut niveau, et avec les experts et la médecine légale, en matière d'identification et de magistrats pour gérer ces affaires criminelles.»

Par ailleurs, le Pr Belhadj souligne que «ce qui nous inquiète dans les violences communautaires, outre cette banalisation des armes blanches, dont le port de sabres, c'est que cela expose des jeunes à une violence extrême, en franchissant le pas avec des armes blanches et le sabre. «Terrible constat» : la violence communautaire est là, en milieu familial, entre voisins. Tout le monde doit jouer son rôle : l'école, l'université et la justice, c'est un

cercle où il y a plusieurs intervenants, dont la société civile pour résoudre ce phénomène de la violence», préconise-t-il, sans toutefois donner de statistiques sur le phénomène, car ajoute-t-il, «ce qui nous inquiète, c'est que ce phénomène soit devenu social, et risque d'empoisonner le quotidien des Algériens.» Il cite l'exemple des batailles rangées entre jeunes lors des déplacements (relogement) de familles entières entre les quartiers. Il y a également, relève t-il encore, la violence contre les femmes et les enfants, et leur assassinat, devenu récurrent dans la société algérienne.

A l'hôpital Mustapha Pacha, il y a en moyenne 15 à 20 personnes par semaine, dans le cas des femmes battues par leurs époux, «on ne parle pas des autres formes de violence dans les autres milieux dont le milieu professionnel.»

Concernant les violences contre les enfants, devenues alarmantes depuis plusieurs années, le Pr Belhadj a indiqué dans la nouvelle loi sanitaire, en instance d'adoption au Parlement, le médecins sera tenu de déclarer aux autorités les violences «contre les enfants», faisant référence aux cas d'assassinats d'enfants, dont le dernier en date, celui de Béchar, qu'il a refusé d'attribuer à «des actes de sorcellerie». En Algérie, globalement, il y a trois types de criminalité, selon ce médecin légiste, à savoir : «coups et blessures par armes blanches, le mode toxique avec l'utilisation de drogues dures, et le suicide qui est une violence contre soi-même.»

Bouira

Sit-in d'enseignants contractuels devant l'Académie

Un sit-in d'enseignants contractuels, tenu mardi, devant le siège de la direction de l'Education de Bouira, en vue de réclamer notamment leur «intégration directe sans concours» a été dispersé, dans le calme par les forces de l'ordre, a-t-on constaté. Sur instruction des éléments de la Sûreté de la wilaya, qui leur ont expliqué que le rassemblement sur une voie publique et devant un portail de l'Académie était interdit, les protestataires ont quitté les lieux, dans le calme.

Les manifestants, qui se sont rassemblés dès 10h30, devant le portail principal du siège de l'Académie, revendaient surtout «l'intégration dans leurs

postes» ainsi que «le versement des arriérés de leurs salaires». Ces derniers ont exprimé leur colère face à «l'absence de réponse» de la commission mixte (Education nationale et Fonction publique), mise en place, en avril dernier, et ayant pour objectif la valorisation de l'expérience professionnelle. «Nous sommes ici pour exiger des pouvoirs publics d'appliquer, sur le terrain les engagements pris, en avril dernier», ont-ils dit.

La direction de l'Education de la wilaya de Bouira avait entamé, ces derniers jours, des démarches pour donner des affectations aux enseignants contractuels, afin de combler le déficit dont souffrent plusieurs

établissements, à l'image notamment de Ahnif, Aghbalou (Est), Mesdour et Taguedit (Sud). Selon les explications fournies par la cellule de communication de la direction de l'Education de Bouira, il s'agit d'une protestation d'enseignants contractuels revendiquant leur intégration directe sans passer par le concours. «Cela relève du ministère de tutelle et non pas de l'Académie», a-t-on expliqué de même source. Quant aux arriérés de salaires qu'ils réclament, les pouvoirs publics ont répondu «favorablement» à cette doléance légitime pour beaucoup d'enseignants contractuels ayant exercé durant quelques années, a-t-on assuré.

Oran

Trois individus condamnés pour apologie du terrorisme

Des peines allant de quatre à six ans de réclusion ont été prononcées mardi, par le tribunal criminel près la Cour de justice d'Oran, à l'encontre de trois individus qui comparaissaient pour association de malfaiteurs, apologie du terrorisme et détention d'armes blanches. Les trois accusés ont été jugés pour des faits remontant à 2015, caractérisés par

des actes de propagande dans un quartier populaire à Oran, destinés à inciter les jeunes à rejoindre des organisations terroristes à l'étranger.

L'enquête diligentée par les services de sécurité a vite abouti à l'arrestation des mis en cause ainsi qu'à la saisie de plusieurs pièces à conviction, dont des publications, des supports audiovisuels

et des armes blanches. Au cours du procès, les trois accusés ont nié les faits qu'ils avaient, pourtant, reconnus au cours de leurs auditions durant l'instruction. Le représentant du Ministère public avait requis huit ans de réclusion pour chaque prévenu, tandis que les avocats de la défense avaient plaidé l'acquittement.

24 plaintes contre des revendeurs, distributeurs et concessionnaires automobiles

La direction du commerce de la wilaya d'Oran a enregistré 24 plaintes contre des revendeurs, distributeurs et concessionnaires de voitures depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris, hier, de cette administration. Le non-respect de la date de livraison du véhicule comme convenu au contrat de vente et la réévaluation des prix lors de la livraison restent les principaux problèmes ren-

contrés par les clients qui ont déposé des plaintes au niveau de la direction du commerce, a souligné le chef du service de la surveillance du marché et de l'information économique.

Les autres griefs portés contre les revendeurs sont la non remise de la carte jaune, le non-respect des dispositions du contrat de garantie, l'absence du service après vente et l'absence d'accessoires du

véhicule préalablement convenus lors de l'achat. Ces plaintes ont été réglées à l'amiable entre le client et les revendeurs et concessionnaires après avoir trouvé un terrain d'entente, a souligné le même responsable, ajoutant qu'aucun procès verbal n'a été dressé lors de cette période. La wilaya d'Oran compte 11 revendeurs et 13 concessionnaires de véhicules, rappelle-t-on.

Tlemcen

Plus de 130 kg de kif saisis

K. Assia

Suite à un barrage routier dressé à hauteur du village Ouled Ramdane, dans la commune de Souani, relevant de la daïra de Maghnia, les éléments de la brigade polyvalente des Douanes de Maghnia ont intercepté, avant-hier 108 kg de résine de cannabis, conditionnés

sous forme de 115 plaquettes. La drogue est dissimulée sous les sièges d'un véhicule de marque Peugeot J5, dont le conducteur a réussi à prendre la fuite. Par ailleurs, les éléments de la brigade mobile des Douanes de Tlemcen ont saisi avant-hier 25 kg de kif, lors d'un contrôle routier effectué, sur l'autoroute Est-Ouest, à l'entrée de la

ville de Tlemcen. La drogue était cachée dans le réservoir d'un véhicule de marque 'Dacia Logan'. Le conducteur a été interpellé et remis aux services de sécurité pour le complément de l'enquête.

Au total, les douaniers de Tlemcen ont saisi 133 kg de résine de cannabis et 2 véhicules.



Akram Belkaïd, Paris

L'atout Rosneft

Vous connaissiez déjà Gazprom, il est temps de retenir le nom de Rosneft, le premier producteur russe de pétrole avec 4 millions de barils par jour. Alors que l'on parle beaucoup du géant gazier, notamment en raison des tensions récurrentes d'approvisionnement, avec l'Ukraine et, par ricochet, l'Union européenne (UE), le « major » russe poursuit une expansion qui en fait l'un des poids lourds mondiaux du marché du brut. Et aussi, un instrument géopolitique pour le Kremlin.

DEUX OPÉRATIONS MAJEURES

Il y a quelques jours, Rosneft (détenue à 70% par l'Etat russe) a ainsi conforté sa place de n°1 russe, en rachetant la compagnie pétrolière publique Bachneft, pour un montant de 4,7 milliards d'euros. Une manne bienvenue pour le gouvernement russe qui cherche à limiter son déficit budgétaire mais qui confirme à quel point Rosneft est, désormais, incontournable. « Ils ont fait la meilleure offre », a déclaré à ce sujet le Président Vladimir Poutine pour justifier cette opération qui n'est donc pas une vraie privatisation puisqu'elle concerne deux groupes contrôlés par l'Etat. Au départ, plusieurs ministres s'opposaient à ce deal, certains estimant que le groupe privé Lukoil ferait mieux l'affaire.

C'était sans tenir compte du poids politique et économique d'Igor Setchine, le patron de l'entreprise. Comme Poutine, dont il est un proche, c'est un ancien du KGB et il a tâché de la politique, avant de prendre en main le groupe étatique. Et c'est sous l'impulsion de Setchine que Rosneft a pris de l'importance et s'est diversifié. En 2013, à la surprise générale, le pétrolier avait acquis le groupe TNK-BP ce qui lui avait conféré une visibilité internationale. Aujourd'hui, Rosneft est la plus grande capitalisation boursière russe (devant Gazprom !) puisqu'il pèse près de 60 milliards de dollars. En début de semaine, le groupe s'est aussi illustré en déboursant avec ses partenaires - le courtier européen 'Trafic' et le Fonds russe 'United Capital partners' (UCP) - la somme coquette de 13 milliards de dollars pour acquérir la branche pétrolière (dont des raffineries) du groupe indien (très endetté) Essar.

UN OUTIL GÉOPOLITIQUE

Ces deux rachats démontrent que Rosneft est désormais un atout stratégique et d'influence géopolitique pour l'Etat russe. Avec Bachneft, le groupe contrôle désormais 40% de la production nationale d'or noir. La Russie peut donc signifier à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) qu'elle a la capacité politique pour limiter ou non ses propres pompage de brut. Une donnée importante quand on sait que le Cartel tente de convaincre Moscou de s'associer à un mouvement de réduction de la production. Au cours des dernières années, de nombreux analystes ont avancé l'idée que le pouvoir russe perdrait de son influence sur les questions pétrolières, en raison de la privatisation progressive de ce secteur. Certes, et à en croire le discours officiel, Rosneft est appelé à être privatisé, à l'avenir, mais pour l'heure cette compagnie demeure publique et donc soumise aux « orientations » du Kremlin.

Avec l'achat d'Essar Oil, c'est un mouvement stratégique d'ampleur que réalise Rosneft. Cela signifie que les intérêts pétroliers russes prennent pied sur le marché indien ce qui n'est pas une bonne nouvelle pour les exportateurs du Golfe. Jusqu'à présent, ces derniers représentaient près des deux tiers des approvisionnements, en hydrocarbures, de l'Inde. En contrôlant les raffineries locales, Rosneft pourra modifier ses sources d'approvisionnements et concurrencer les fournisseurs du Moyen-Orient. Un atout important quand on sait que la demande indienne en pétrole (importée à 80%) est en train de supplanter celle de Chine. Avec Rosneft, la Russie met donc un pied dans le pré-carré des exportateurs pétroliers du Golfe et en ces temps de tensions géopolitiques, c'est tout sauf anodin.

Tiaret

Un réseau d'avortement démantelé

Deux femmes faisant partie d'un réseau d'avortement clandestin ont été arrêtées hier après-midi, après avoir été priées en flagrant délit de possession de comprimés « Cytotec 200 mg » utilisés dans les avortements, a-t-on appris de la gendarmerie. En effet, selon les informations recueillies, les gendarmes de la compagnie de Tiaret, munis d'un mandat de perquisition et agissant sur renseignements, ont investi un domicile, au populeux quartier de

« Zaâroura », au sud de la ville de Tiaret, où ils ont découvert une grande quantité de comprimés utilisés dans les avortements clandestins. Deux femmes, âgées d'une trentaine d'années, ont été arrêtées, tandis que les autres membres du réseau, deux hommes et une autre femme, sont activement recherchés. Les deux femmes arrêtées seront présentées aujourd'hui devant le procureur de la République du tribunal de Tiaret.

El-Houari Dilmî

Après le lancement d'une vaste offensive **L'Europe craint le retour de djihadistes de Mossoul**



Par Yacine Le Forestier

Les Européens redoutent que la chute de Mossoul, dernier grand fief du groupe Etat islamique (EI/Daech) en Irak, n'accélère le retour de djihadistes aguerris sur le continent, déjà sur le qui-vive face aux menaces d'attentats. "La reprise du fief de l'EI dans le nord de l'Irak, Mossoul, peut conduire à ce que des combattants du groupe EI prêts à en découdre reviennent en Europe", a déclaré le commissaire européen pour la sécurité Julian King au quotidien allemand Die Welt mardi. "Même un petit nombre (de djihadistes) représente une menace sérieuse, à laquelle nous devons nous préparer" en "augmentant notre capacité de résistance face à la menace terroriste", a estimé le commissaire britannique. Les forces irakiennes viennent de lancer leur vaste offensive pour reconquérir la deuxième ville d'Irak. La bataille fait craindre à la fois un désastre humanitaire pour les habitants mais aussi la démobilisation des djihadistes, dont ceux d'origine étrangère. Selon M. King, l'EI compte en Irak et Syrie quelque 2.500 combattants européens.

Parmi eux, plusieurs centaines de Français, Britanniques et Allemands

notamment. "Les services de sécurité doivent en principe éteindre l'incendie et faire disparaître le danger que ces personnes représentent" en cas de retour, "mais c'est très difficile", a toutefois reconnu récemment le patron du renseignement intérieur allemand, Hans-Georg Maassen. Selon les médias allemands, il faut dans le pays 10 policiers pour surveiller 24 heures sur 24 un islamiste de retour cette zone, alors que la police est déjà débordée pour surveiller les personnes potentiellement dangereuses qui n'ont jamais quitté le pays.

En France, selon des sources sécuritaires, environ 400 Français sont encore sur place, dont 150 combattants, le reste étant composé de membres de leurs familles. Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault, a évoqué en particulier mardi le danger "des mineurs qui reviendraient radicalisés".

BLOQUER LES DJIHADISTES À RAQA

En cas de défaite militaire de l'EI à Mossoul, "certains tenteront de se relocaliser, d'autres essaieront peut-être de rentrer en France. C'est une problématique majeure de sécurité", fait valoir une

source sécuritaire française, tout en apportant à "relativiser" la menace "par rapport aux Tchétchènes par exemple". Car, au moins autant qu'en Europe, le retour de djihadistes d'Irak ou de Syrie représente aussi une menace très importante pour des pays comme la Russie ou ceux du Maghreb, Libye comprise. Plusieurs milliers de Tunisiens ont ainsi rejoint les rangs de groupes djihadistes comme l'EI, fournissant le plus important contingent de "combattants" étrangers.

Un nombre également important de ressortissants des républiques caucasiennes russes et des pays d'Asie centrale en fait aussi partie. Selon une autre source sécuritaire française, les efforts de l'armée irakienne et de la coalition internationale vont d'abord viser à "intercepter le maximum" de djihadistes "à la sortie de Mossoul" et ensuite de "les bloquer dans Raqa", la "capitale" du groupe EI en Syrie.

Le sujet inquiète d'autant plus en Europe que les attentats sanglants de Paris en novembre 2015 (130 morts) et de Bruxelles en mars (32 morts) ont été commis ou planifiés en partie par des hommes revenus de Syrie, comme Abdelhamid Abaaoud. "Je pense que l'EI entre dans une nouvelle phase" du fait des pertes territoriales que l'organisation subit en Syrie et en Irak et qui mettent à mal son projet de Califat dans la région, juge Chris Phillips, directeur de l'agence Ipsos, spécialisée dans le conseil en matière d'anti-terrorisme. "Nous allons assister à une augmentation du nombre d'attaques terroristes en Afrique du Nord et en Occident", indique-t-il à l'AFP, estimant que le phénomène est "amplifié par la crise des réfugiés" qui a permis à certains djihadistes de venir en Europe incognito parmi les migrants. "Si l'EI bat en retraite et n'est plus en mesure de projeter la même vision de victoire et de pouvoir que par le passé, le nombre de combattants démobilisés cherchant à fuir le +Califat+ ne va aller que croissant", lui fait écho Raffaello Pantucci, analyste au Royal United Services Institute, dans le quotidien Daily Telegraph mardi.

(AFP)

Libye

Syrie, d'un enfer à l'autre



Plus personne. Il n'y a plus d'habitants à Syrie où les échos des tirs retentissent entre des bâtiments éventrés. Reconstruite tant bien que mal après la révolte de 2011, la ville natale de Mouammar Kadhafi est de nouveau dévastée. Dans ce spectacle de désolation, des combattants libyens resserrent progressivement l'étau autour des derniers membres du groupe Etat islamique (EI/Daech). Acculés dans le quartier N°3 en bord de mer, les djihadistes refusent toujours de capituler, malgré le siège et malgré les bombardements américains. Durant plus d'un an, le drapeau noir de l'EI a flotté sur les bâtiments publics de cette ville portuaire où des dizaines de personnes ont été emprisonnées, crucifiées ou décapitées. Aujourd'hui, sur les murs encore debout, des slogans à la gloire de l'EI sont effacés et remplacés par un langage conique "Bye Bye Daech".

Mais les djihadistes ont laissé leur cache noir sur toutes les façades des commerces numérotés et estampillés: "Officier des services généraux" --écrit en arabe et en anglais -- en référence à leur organe en charge de la collecte d'impostes. Souppçonnant que l'implantation des djihadistes à Syrie, en juin 2015, s'était faite avec des connivences locales, les combattants qui tentent de reprendre la ville en ont chassé les habitants et les empêchent aujourd'hui de retourner dans les zones libérées, explique Hédi, le commandant d'un groupe de combattants de Tripoli. "On veut encore une fois nous punir en nous accusant d'avoir accueilli Daech à bras ouverts, alors que nous étions abandonnés à notre sort", déplore un responsable local de Syrie, contraint il y a quelques mois à fuir l'enfer djihadiste avec sa famille. Depuis la chute du régime de Kadhafi, "Syrie est comme la faible brebis parmi les loups", regrette cet

UNE VILLE FANTÔME

Aujourd'hui, Syrie est une ville fantôme, privée d'électricité et de couverture téléphonique sur un rayon de plus d'une centaine de kilomètres. "Nous ne voulons pas prendre de risque en laissant un ennemi potentiel derrière notre dos", ajoute Hédi, qui dit être venu combattre les djihadistes "dans l'espoir de mourir en martyr".

Même si la plupart des combattants sont de Misrata, ville située à mi-chemin entre Tripoli et Syrie, quasiment toutes les régions ont envoyé des combattants, explique ce quinquagénaire. Hédi accompagnait un blessé au supermarché "Al-Tarabot for Shopping", un des rares bâtiments restés intacts et qui a été transformé en hôpital de campagne, avant de repartir au front. Depuis son lancement en mai, l'opération de reconquête de Syrie a fait plus de 550 morts et quelque 3.000 blessés parmi les forces antidjihadistes. "Quand on voit le nombre de martyrs et de blessés qu'on a laissés en libérant la cité de Kadhafi en 2011 et encore aujourd'hui, on peut dire que les habitants de Syrie méritent ce qui leur arrive", lance de son côté Mohamed, un combattant de Misrata. Son compagnon d'armes ne semble pas se soucier non plus de l'état de la ville: "C'est la guerre. On y peut rien et puis c'est bien fait pour eux".

Syrie **Trêve humanitaire à Alep**



Par Thibault Marchand

Moscou a annoncé hier mardi un arrêt immédiat des raids des aviations russe et syrienne sur Alep, en geste "de bonne volonté" et pour permettre l'évacuation des civils des quartiers rebelles de cette ville bombardée à un rythme intense depuis un mois. L'annonce surprise de la Russie intervient après des semaines de critiques des Occidentaux contre la brutalité des bombardements de l'armée de Bachar al-Assad, soutenue par les bombardiers et les avions d'attaque au sol russes. C'est "purement un geste de bonne volonté des militaires russes", a commenté le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov, assurant que l'arrêt de ces frappes n'était "aucunement lié" aux critiques émises par la France et l'Allemagne. "C'est évidemment la poursuite des efforts de la Russie dans sa lutte contre les terroristes et le déblocage de la situation à Alep" qui ont guidé cette décision, a-t-il poursuivi. Lors d'une réunion de son état-major diffusée par la télévision russe, le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou, avait annoncé un peu plus tôt que les frappes des aviations russe et syrienne avaient "cessé aujourd'hui à 10H00". En guise d'explication à cet "arrêt temporaire" des frappes aériennes russes, Sergueï Choïgou a assuré qu'il était nécessaire à la mise en œuvre de la "pause humanitaire" prévue jeudi, qui doit permettre aux civils de quitter les quartiers rebelles assiégés de la deuxième ville de Syrie.

COULOIRS HUMANITAIRES

Cette pause humanitaire "permettra la sortie en toute sécurité via six couloirs humanitaires des civils et l'évacuation des malades et des blessés de la partie orientale d'Alep", a poursuivi le ministre russe. Elle autorisera également le départ des combattants rebelles le désirant, souligne Moscou.

Les Russes demandent en effet aux Occidentaux, notamment aux Américains, de convaincre les rebelles de prendre leurs distances avec les djihadistes du Front Fateh al-Cham, ex-Front al-Nosra et ancienne branche syrienne d'al-Qaïda. Selon Sergueï Choïgou, l'arrêt des raids aériens doit aussi aider au succès de discussions axées "sur la séparation entre l'opposition modérée et les terroristes à Alep", qui doivent débuter mercredi à Genève. "Au moment où commencera la pause humanitaire, les troupes

syriennes se retireront à une distance suffisante pour que les combattants puissent quitter l'est d'Alep avec leurs armes" via deux couloirs spéciaux, la route du Castello au nord et le Souk al-Hal dans le centre d'Alep, a poursuivi le ministre russe de la Défense. Les 250.000 habitants des quartiers est d'Alep, aux mains des rebelles depuis 2012, sont soumis depuis le 22 septembre à un déluge de feu de l'aviation russe et syrienne, le régime de Bachar al-Assad ayant lancé une vaste offensive visant à reprendre la ville. Dans la nuit de lundi à mardi, soit avant l'arrêt des frappes annoncé par Moscou, des bombardements russes ont d'ailleurs à nouveau visé des quartiers rebelles, faisant au moins cinq morts, un couple et ses trois enfants, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Dans le quartier de Boustane al-Qasr, un immeuble touché par une frappe s'est effondré avec ses habitants à l'intérieur d'après le correspondant de l'AFP, qui a ensuite vu les corps de cinq personnes, dont des enfants.

DISCUSSIONS À GENÈVE

L'armée russe avait annoncé lundi une suspension des bombardements russes et syriens durant huit heures jeudi à Alep dans le cadre d'une pause humanitaire. "Les forces russes et syriennes vont suspendre pendant cette période leurs frappes aériennes et tous les autres tirs", avait déclaré le général russe Sergueï Roudskoi. Les Nations unies et l'UE avaient salué cette initiative mais estimé que la durée de la trêve n'était pas suffisante pour permettre aux convois humanitaires d'acheminer l'aide aux civils des quartiers rebelles. Lundi soir, l'ambassadeur russe aux Nations unies Vitali Tchourkine a annoncé que la Turquie, le Qatar et l'Arabie saoudite avaient accepté de participer à des discussions avec les Américains et les Russes pour avancer sur l'épineuse question de la séparation sur le terrain des rebelles et des jihadistes. Ces trois pays ont "exprimé leur intention de travailler dur avec ces groupes d'opposition modérés afin qu'ils se dissocient" du Front Fateh al-Cham, a précisé Vitali Tchourkine. Selon Sergueï Choïgou, des officiers russes sont déjà à Genève pour participer à ces discussions. Le conflit syrien, qui a débuté après la répression en 2011 par le régime de manifestations prodémocratie, a déjà fait plus de 300.000 morts. (AFP)

Les pouvoirs publics relancent la traque des hippomobiles

Une dizaine de charrettes et 141 motocyclettes mises en fourrière



K. Assia

Pas moins de 10 charrettes hippomobiles et 141 motocyclettes dont 10 de grosse cylindrée ont été saisies au cours d'une vaste opération de contrôle lancée ces trois derniers jours par les éléments de la voie publique de la sûreté de la wilaya d'Oran à travers plusieurs quartiers de la ville. Cette opération d'assainissement vient en application des directives de la wilaya qui portent sur l'interdiction de circulation des hippomobiles à l'intérieur du tissu urbain. Cette action qui s'inscrit dans le cadre de la réorganisation du transport urbain vise à mettre un terme à l'anarchie et aux dépassements causés en matière de pollution et d'entrave à la circulation. En 2007, un arrêté de wilaya a été établi afin de renforcer les dispositions pour mener à terme la lutte contre la circulation des hippomobiles.

En plus des moyens humains, d'importants moyens matériels, notamment des camions, ont été mobilisés par l'APC et la daïra. Des entrepôts ont été aussi aménagés pour parquer les hippomobiles saisis.

Lutte contre la criminalité

35 individus arrêtés en une semaine

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité et la délinquance juvénile, pas moins de 177 opérations de police ont été menées au courant de la période, allant du 9 au 15 octobre, par les services de la Sûreté de la wilaya d'Oran, dans plusieurs quar-

tiers de la ville. L'objectif est de renforcer la sécurité urbaine et améliorer le rapprochement des citoyens des services de la police.

Ainsi, et selon le bilan de ces opérations, lancées principalement dans les quartiers populaires, les marchés et les

bre ne cesse de croître au fil des semaines, occupant de plus en plus l'espace public. Bon nombre de ces hippomobiles ont été aussi remarqués dans de nombreux marchés de quartiers, surtout à l'intérieur de M'dina J'dida, bloquant complètement l'accès des écoles mitoyennes.

Outre la saisie des charrettes, les agents de la voie publique ont également saisi des motos pour différentes infractions. Les policiers ont procédé au contrôle des conducteurs pour s'assurer qu'ils sont en possession des documents nécessaires pour circuler. Souvent, c'est soit le manque de documents, ou le non port du casque qui sont constatés. Les motos dont des grosses cylindrées et autres de dimensions moyennes ont été saisies et mises en fourrière. Dépourvus pour la plupart de dispositifs silencieux, ces motos causent de nombreux désagréments aux habitants, notamment la nuit. Ces opérations sont lancées dans les quartiers de Maraval, Boulanger, El-Hamri, Gambetta, M'dina J'dida, entre autres. A noter que 1226 affaires du genre ont été traitées l'année dernière contre 1171 cette année.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Aisance



des petits boulots. Il ne travaille pas actuellement. Il aime une femme sur Internet. Le cyber café lui sert de studio pour la rencontrer sur écran. El hamdoullah. Sauf que j'ai peur pour le PC qu'il loue pour

endroits publics, on apprend que quelque 35 individus dont 9 ont été placés sous mandat de dépôt. Ces opérations ont ciblé tous les quartiers de la ville d'Oran, notamment les zones à forte densité démographique.

K. Assia

une demi-heure tous les jours, je crains que ce pauvre ordinateur ne tombe enceinte. D'autant que l'avortement est interdit au bled. C'est pour ça que j'ai demandé au gérant du cyber de faire attention à son matériel. De le protéger en installant des contraceptifs qu'il pourrait télécharger gratuitement sur Internet. Jusqu'ici el hamdoullah, il a suivi mes conseils et la seule grossesse qu'il a eue, c'est la clientèle. Elle grossit de plus en plus. Son local est tout le temps complet.

Quand j'achète le journal et que je lis tous les faits d'hiver qui se passent au printemps comme été, en automne je lève mes bras vers le ciel et je dis el hamdoullah aucun pickpocket ne m'a fait les poches. Il ne trouvera rien, mais le fait d'être visité par la main étrangère dérange mon intimité. Je ne suis pas le seul. Le monde entier quand il y a une cochennerie, dénonce la main étrangère.

EHS Nouar Fadéla (Ste Anne)

Près de 200 spécialistes pour débattre de la prise en charge des bébés prématurés

S. M.

L'établissement hospitalier spécialisé en gynécologie-obstétrique, pédiatrie et chirurgie pédiatrique Nouar Fadéla (ex Ste Anne) organise en fin de semaine, en partenariat avec la faculté de médecine, le deuxième atelier pratique en néonatalogie au bloc pédagogique de l'EHU 1^{er} Novembre avec la participation de près de 200 spécialistes qui viendront de tous les grands établissements hospitaliers du pays pour discuter de la prise en charge des bébés prématurés ou souffrant de malformations des organes vitaux. «Ce deuxième atelier pratique qui aura lieu les 21 et 22 octobre en cours verra la participation de près de 200 spécialistes des hôpitaux d'Alger, Annaba, Constantine et bien sûr Oran. Il y aura aussi la participation de trois professeurs français spécialisés en pédiatrie néonatalogie. Une session de formation est prévue durant cet atelier pour les sages-femmes. Nous allons aussi organiser une exposition des équipements de néonatalogie.

Deux thèmes principaux seront abordés lors de cet atelier pratique, à savoir les urgences néonatales et l'imagerie en néonatalogie», confie Mme Ghoulal, directrice de l'EHS Nouar Fadéla. Il importe de noter que cet EHS a été le premier dans toute la région Ouest à se doter d'un service de néonatalogie.

Ce service spécialisé est très sollicité et offre des soins néonataux intensifs pour les bébés prématurés. Il reçoit notamment des bébés atteints de malformations au cœur, en particulier du souffle au cœur. Les souffles au cœur sont ex-

Vente sans facturation, défaut de registre de commerce, manque d'hygiène...

29 PV de poursuites judiciaires contre des commerçants contrevenants

La direction du commerce d'Oran a traité 65 plaintes formulées par des citoyens au cours des trois derniers mois de l'année en cours dans le cadre de la protection du consommateur et l'organisation des activités commerciales, a-t-on appris de cette administration.

Ces plaintes font partie des 136 requêtes déposées aux services de cette direction aussi bien par des personnes physiques que par des représentants d'entreprises et autres administrations. Le reste de ces plaintes seront traitées au cours de ce dernier trimestre de l'année en cours, signale-t-on.

Les plaintes concernent des infractions liées à la vente sans facturation, à la non remise de certificat de garantie au client, au défaut de registre de commerce, au défaut d'hygiène, à la création d'espaces commerciaux sans autorisa-

ILS NOUS ONT QUITTÉS HIER

Khaïter AEK, 84 ans, Ras el Ain

Ariba Benahmed, 90 ans, El Hassi

Marej Tahar, 87 ans, Eckmühl

Messaoud Mehdi, 53 ans, cité Mimosas

Horaires des prières pour Oran et ses environs

17 moharram 1438				
El Fedjr 05h49	Dohr 12h48	Assar 15h57	Maghreb 18h26	Icha 19h43



L'hécatombe sur les routes ne connaît pas de répit **33 morts et 2.164 blessés depuis le début de l'année**

J. Boukraa

L'hécatombe, sur nos routes, semble ne pas connaître de déclinissement au regard des statistiques macabres élaborées par la direction de la Protection civile sur une période quinquennale ; statistiques qui confirment le taux haussier du phénomène qui atteint son pic pendant la saison estivale.

Un bilan des accidents de la circulation, durant cette année, rendu public par la cellule de communication de la protection civile, fait état de 33 morts et plus de 2.164 blessés, pour un total de quelque 2.114 accidents. Ce bilan montre que la route continue de tuer et endeuiller des familles. La moitié de ces sinistres ont été enregistrés durant la saison estivale. Au cours de la période allant du 1^{er} juin à la fin août, 17 personnes ont trouvé la mort. L'été, synonyme d'évasion, de vacances et de détente, est la saison des grands déplacements et des longs trajets pour de nombreuses familles algériennes. Des déplacements qui engendrent, malheureusement, des accidents mortels sur nos routes. A chaque été, le

nombre des accidents de la circulation augmente, par rapport aux autres périodes de l'année. Même les cortèges nuptiaux n'échappent pas à ces drames. Durant cette période, la prévention des accidents de la circulation redouble d'intensité, car les drames de la route connaissent un pic. En moyenne, les accidents de la circulation augmentent d'un peu plus de 20%. Les services des urgences accueillent, donc, beaucoup plus de victimes de la circulation que d'habitude. Toutes les lectures et interprétations sur la sécurité routière montrent un constat alarmant. D'aucuns n'hésitent plus à qualifier ce phénomène de macabre et l'est est souvent une période propice aux accidents en cascade. Durant cette période, le bilan est encore plus catastrophique et les statistiques le confirment. L'excès de vitesse et l'inattention des conducteurs sont les principales causes de ces accidents. Même si le facteur humain demeure la cause essentielle, il n'en demeure pas moins que d'autres facteurs méritent d'être relevés, en particulier le mauvais état des routes, le manque d'éclairage et de signalisation, les pièces de rechange dites 'Taiwan'. Les radars sont le symbole de la nouvelle politique de sécurité routière impulsée par les pouvoirs publics, mais ils n'ont pas permis une modification du comportement des conducteurs. Plus que la peur du gendarme, toujours dissuasive, il est important d'aller vers la diffusion d'une culture de la sécurité routière. Cette situation n'est pas près de changer, surtout que les transports, en Algérie, s'effectuent à 90% par route. Il faut signaler que la majorité des victimes des accidents routiers sont des enfants et des jeunes. De plus, ces accidents engendrent des dépenses : assurances, soins médicaux, arrêts de travail, sans compter les conséquences sociales. Outre les mesures mises en place par les services de la gendarmerie nationale et de la sûreté nationale pour garantir une meilleure fluidité de la circulation sur les axes routiers, la protection civile mobilise ses moyens pour ses diverses interventions de transport et d'évacuation des accidentés de la route.

Elles activent dans l'arboriculture, l'apiculture, l'élevage, l'aviculture...

Plus de 800 femmes rurales ont obtenu la carte d'agriculteur

Outre son rôle d'épouse et de mère, la femme rurale a investi avec brio, le secteur économique contribuant ainsi à réduire le phénomène du déplacement des populations rurales. Les chiffres attestent ces propos. Plus de 800 femmes rurales ont obtenu la carte de fellah, sur un total de près de 10.600 adhérents à la Chambre de l'Agriculture d'Oran. Selon le président de la chambre, à l'occasion de la Journée mondiale de l'Alimentation, coïncidant avec la Journée mondiale de la Femme rurale, célébrée le 16 octobre, la femme rurale active dans plusieurs filières agricoles dont le maraîchage, l'arboriculture fruitière, l'apiculture, l'aviculture et élevage bovin, notamment dans les zones montagneuses et dans les localités, de Gdyel, Ain El Kerm, Tafraoui, Boutlelis, entre autres. Le travail de la femme rurale, dans le domaine de la terre contribue à améliorer la situation de leur famille et de participer, efficacement, à l'économie nationale, a-t-il ajouté. L'activité agricole ne se limite plus aux femmes issues de familles paysannes mais attire d'autres dont des fem-

mes ingénieurs et autres, qui contribuent à accroître la production agricole locale. La femme rurale accorde un intérêt à la modernisation du secteur agricole et ne se contente pas de satisfaire, seulement, les besoins de sa famille. Elle œuvre à produire plus et commercialiser ses produits le plus loin possible. Les succès réalisés par la femme rurale durant la dernière décennie sont, désormais, une réalité qui doit non seulement être encouragée mais valorisée, car les ambitions de ces dernières dépassent les activités traditionnelles et artisanales, pour une carrière d'entrepreneur. Le problème des femmes rurales algériennes est qu'elles ne bénéficient pas des dispositifs de l'Etat, pour de nombreuses raisons. Souvent, parce qu'elles ne sont pas au courant de leur existence. Et même quand elles le sont, elles ne peuvent pas y prétendre pour des problèmes de mobilité, d'éloignement, d'analphabétisme et des procédures compliquées. Les femmes rurales productrices ont besoin des appuis pour améliorer la qualité de leur produit afin de satisfaire les exigences du marché, valoriser leur savoir-faire et leurs produits et de renforcer leurs capacités à travers l'alphanétisation et avec des cours de formation spécifique. La contribution des femmes à l'agriculture familiale, dans les pays en développement est évidente. Elles produisent 60 à 80% des aliments et sont responsables de la moitié de la production alimentaire mondiale. Leur rôle essentiel, en matière de sécurité alimentaire n'est pas suffisamment reconnu et valorisé. Il est impératif de réduire les inégalités socio-économiques qu'elles subissent dans l'accès aux ressources pour produire. Malgré leurs multiples rôles, leurs capacités et moyens de production restent trop limités et peu productifs pour leur permettre d'en vivre décentement et par conséquent d'améliorer les conditions de leur vie familiale. Bien que regroupées en organisations féminines ou mixtes, les femmes ont très peu de poids et sont quasi-absentes des organes de décisions des politiques publiques. La réduction du fossé entre hommes et femmes est donc un enjeu prioritaire pour le développement de l'agriculture familiale.

J. Boukraa

Histoire urbaine d'Oran

Bel Horizon réédite l'ouvrage référence de René Lespes

Houari Barti

« Oran, Etude de Géographie et d'Histoire Urbaine », un ouvrage de référence datant de 1939 signé René LESPES, a été réédité par l'Association Bel Horizon qui l'a présenté hier au grand public, lors d'une conférence tenue au siège de l'association. Une réédition, a indiqué M. Kouider Mettaïer, président de Bel Horizon, qui intervient dans le cadre du Programme d'Appui à la protection et la valorisation du patrimoine culturel en Algérie. Programme dirigé par le ministère de la Culture à la faveur du partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne et qui a permis à quelque 18 associations de 13 wilayas du pays de bénéficier d'aides financières pour mener à terme des projets visant la mise en œuvre de ce programme. Bel Horizon, a affirmé hier son président, prévoit dans le cadre de ce même programme d'éditer un deuxième ouvrage consacré à la

ville mais qui sera cette fois-ci totalement réalisé par des membres de l'association. Parmi les autres actions prévues dans le Programme d'Appui à la protection et la valorisation du patrimoine culturel en Algérie, la formation de 25 médiateurs et la proposition de trois projets, dont deux projets d'aménagement. Pour ces derniers, il s'agit du « réaménagement de la Place 1^{er} Novembre (ex Place d'Armes) par la requalification du site du Rosalcazar et la délocalisation du centre d'information de l'ANP. Selon l'Association Bel Horizon, c'est un projet structurant qui permettra de doubler la superficie de l'actuelle Place 1^{er}-Novembre, de créer de nouvelles voies, un accès direct au Château et surtout d'offrir aux Oranais un panorama inédit de la mer à partir de la place 1^{er}-Novembre.

Quant à la deuxième proposition de projet, elle permet l'intégration physique des quartiers des Planteurs et de Sidi el Houari au reste de la ville d'Oran par la construc-

Tribunal d'Aïn El-Turck **Cinq malfaiteurs condamnés à trois ans d'emprisonnement**

Rachid Boutlélis

Au terme des délibérations, le tribunal correctionnel d'Aïn El-Turck a prononcé, avant-hier, une peine de trois années de prison ferme contre chacun des cinq accusés dans une affaire d'association de malfaiteurs, de vol par effraction et d'agression. En se relayant à la barre, les prévenus ont reconnu partiellement les griefs retenus contre eux à travers des déclarations contradictoires par rapport à celles qu'ils ont formulées au cours de l'instruction judiciaire. Selon les résultats de l'enquête de police, les cinq accusés faisaient partie d'un gang spécialisé dans le vol à la roulotte, vol de véhicules et vol par effraction ainsi que les agressions.

La bande a été démantelée la semaine dernière par les éléments de la police judiciaire relevant de la Sûreté de daïra d'Aïn El-Turck au terme de plusieurs jours de d'investigations déclenchées sur la base des informations fournies par les victimes. Ces repris de justice, âgés entre 21 et 30

ans, ont été épinglez en flagrant délit au moment où ils tentaient de voler un véhicule dans la localité de Bouisseville. Ils auraient également à leur actif plusieurs agressions à main armée et vols d'accessoires de voitures, en utilisant des motos de grosse cylindrée pour prendre la fuite. Le rapport de police signale que leur butin a été fourgué à un receleur connu les services de police lequel a été appréhendé en même temps que le groupe de malfaiteurs. Une grande partie des objets volés a pu être récupérée lors d'une perquisition effectuée dans un appartement de la cité des 400 logements sociaux participatifs, LSP, située sur les hauteurs de Bouisseville. Ce gang opérait dans le quartier Bensmir, communément appelé douar Naqousse, celui de Commandant Ferradj, douar Maroc, et dans ladite localité. Les cinq individus ont été présentés en fin de semaine devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'Aïn El-Turck. Plusieurs victimes ont reconnus leurs agresseurs parmi les membres de cette bande.

Mers El-Kébir **60 personnes interpellées lors d'une opération de contrôle**

Rachid Boutlélis

Une grande opération de police a été menée, dans la soirée d'avant-hier, dans la municipalité de Mers El-Kébir et ce, dans le cadre de la lutte contre la délinquance et la criminalité sous toutes ses formes. L'opération, qui a nécessité la mobilisation des éléments de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Oran, ceux de la Sûreté de daïra d'Aïn El-Turck et de la Sûreté urbaine de proximité de Mers El-Kébir, s'est soldée par l'interpellation de 60 personnes pour un

examen de situation. Selon des sources policières, parmi les personnes interpellées figuraient six individus qui ont été trouvés en possession de stupéfiants et deux autres faisant chacun l'objet d'un mandat d'arrêt. Ces huit individus ont été présentés hier devant le magistrat instructeur près le tribunal d'Aïn El-Turck. Nos sources indiquent que cette opération de contrôle, qui a ciblé les zones chaudes essaimées à travers cette municipalité, porte d'accès à la daïra d'Aïn El-Turck, a été entamée aux environs de 20 heures pour s'achever vers minuit.

Hai USTO

Démantèlement d'une bande spécialisée dans les cambriolages

Suite à une plainte déposée pour cambriolage d'une maison, les éléments de la police judiciaire de la 21^{me} sûreté urbaine ont réussi à mettre hors d'état de nuire une bande de malfaiteurs composée de cinq individus âgés entre 20 et 22 ans dont deux repris de justice. Les mis en cause sont entrés par effraction dans le domicile de la victime où ils ont dérobé un coffre à bijoux. Les investigations ont permis d'arrêter les auteurs

et de récupérer deux bagues en or dont une en diamant en plus d'un montant de 20 millions de centimes provenant sans doute de la vente des bijoux. Ils seront présentés au tribunal à l'issue de l'achèvement des investigations.

Par ailleurs, une autre bande de malfaiteurs composée de six individus a été également arrêtée par les mêmes services pour vols multiples et vol d'un véhicule en stationnement.

K. Assia

Les journées internationales d'onco-urologie s'ouvrent aujourd'hui

Le cancer du rein au centre des débats

Les journées internationales d'onco-urologie se tiendront ces mercredi et jeudi, à Oran, a-t-on appris du service d'oncologie médicale du Centre anti-cancer d'Oran. Cette rencontre portera sur l'actualité de la prise en charge du cancer du rein en Algérie, un cancer « peu fréquent » en Algérie, au Maghreb et au Moyen-Orient, souligne le Pr Blaha Larbaoui, organisateur de ces journées. « Le cancer du rein est relativement peu fréquent, en Algérie et dans les pays de la région MENA (Moyen-Orient et pays du Golfe) », a-t-il précisé, ajoutant que « l'incidence se situe entre 2 et 2.5 pour 100.000 habitants, ce qui correspond à environ 800 à 1.000 nouveaux cas, en Algérie, par an ». « Diagnostiqué tôt, le traitement du cancer du rein repose, essentiellement, sur la chirurgie (Néphrectomie partielle ou radicale), avec des chances de guérison avoisinant les 100% », note le Pr Larbaoui, ajoutant qu'à un stade avancé, le traitement est multidisciplinaire, reposant surtout sur la thérapie ciblée et très récem-

ment sur l'immunothérapie, a-t-il ajouté. La prise en charge du cancer du rein a beaucoup évolué ces dernières années, notamment en ce qui concerne les formes avancées et métastatiques, qui sont chimio-résistantes et radio-résistantes, avec des seuils de survie ne dépassant pas les 12 mois. A partir des années 2000, le traitement du cancer du rein a connu de grands progrès avec la validation de plus 8 thérapies ciblées pour la prise en charge du cancer du rein avancé et métastatique, dont une grande partie est disponible en Algérie. « Ces thérapies sont délivrées à nos patients gratuitement, en dépit de leur coût très élevé », précise encore le même spécialiste. Les nouveaux procédés thérapeutiques, les thérapies ciblées et plus récemment l'immunothérapie, ont permis d'augmenter « significativement » la survie de ces formes avancées du cancer du rein, passant ainsi du seuil des 12 mois avant l'apparition de ces traitements, pour atteindre les 36 mois et plus avec les nouveaux traitements.

MAHDIA

Campagne de lutte contre les animaux errants

El-Houari Dilmî

Craignant pour la santé et la sécurité de leurs enfants, victimes de morsures de chiens et chats errants, des citoyens de la ville de Mahdia, important centre urbain de la wilaya de Tiaret, ont organisé ces derniers jours des battues pour lutter contre l'inquiétante propagation des animaux errants. En effet, des citoyens, encadrés par des agents de la commune et de la subdivision vétérinaire, se sont constitués en groupes distincts pour organiser des campagnes de lutte contre ce danger que constituent les animaux errants, porteurs de nombreuses maladies, la rage en particulier. Ils ont organisé une véritable chasse aux chiens et chats errants, débarrassant plusieurs quartiers de ces animaux qui constituent une véritable menace pour les enfants et les personnes âgées notamment. Depuis le début de l'année en cours, la wilaya de Tiaret a enregistré une soixantaine de cas de rage, dont un mortel à Frenda.



TLEMCEN

Le FCE en force à la conférence sur les technologies photoniques

Khaled Boumediene

La conférence ayant pour titre «Les technologies photoniques : enjeux scientifiques, économiques, sociaux et stratégiques du 21^e siècle», animée ce mardi 18 octobre au palais de la culture «Abdelkrim Dali» par le professeur Abderrahmane Tadjeddine, directeur de recherches de classe exceptionnelle et émérite au laboratoire de chimie physique du CNRS de Paris Sud, a reçu une attention particulière de la part du bureau du Forum des chefs d'entreprise (FCE) de Tlemcen, qui a mobilisé toutes ses troupes en raison de l'importance des technologies photoniques qui constituent, il faut le dire, un enjeu scientifique, économique, social et stratégique du 21^e siècle.

Selon la déléguée du FCE de Tlemcen, Mme Bouayed Agha Wafa, les opérateurs économiques et industriels de la wilaya ont assisté à un exposé de haut niveau de ce physicien chercheur algérien, décoré de la Légion d'honneur par

le ministère français de la Recherche, et également lauréat de la médaille Rammal de physique en 2001, délivrée par l'Union européenne, en vue de récompenser les scientifiques ayant pris part au développement de la recherche au-delà de la Méditerranée, ainsi que par le prix Tacussel de l'International Society of Electrochemistry (2000).

«Cette conférence scientifique très riche a pour objectif de dresser un panorama des technologies photoniques utilisées ou attendues par les constructeurs, équipementiers et fabricants de l'industrie dans notre pays et à l'étranger. Au cours de cette conférence, plusieurs startup et PME innovantes de notre wilaya ont débattu leur savoir-faire avec ce chercheur à la carrière professionnelle très riche. Les participants ont notamment abordé la génération et la transmission de lumière, cet enjeu technologique majeur de ce siècle. Tout le monde sait que la photonique a des applications immenses dans presque tous les secteurs industriels : la technolo-

gie d'imagerie et du son, la médecine, l'aéronautique, les technologies de l'information, les télécommunications, le secteur industriel, la santé... Il faut aussi souligner que la photonique constitue l'un des prochains sauts technologiques dans notre pays. Elle sera la science du XXI^e siècle, comme l'électronique fut celle du siècle dernier», a souligné hier la déléguée du FCE de Tlemcen à notre journal.

Et d'ajouter : «L'autre objet de cette conférence est de sensibiliser les décideurs, les investisseurs et les économistes du Forum des chefs d'entreprise de l'importance de la photonique dans le développement d'un secteur dont le progrès est fulgurant, la valeur ajoutée élevée qui malgré tout est très compétitive, mais cache des niches à saisir. En outre, il a été question d'évoquer lors de cette conférence le rapport récent de la Commission européenne, «The Leverage Effect of Photonics Technologies-The European Perspective», un document de référence».

OULHACA

A quand un port d'échouage à Malous ?

Mohamed Bensafi

Le besoin d'un port d'échouage des barques de pêche à Malous, dans la commune d'Oulhaca (30 km à l'ouest de Béni-Saf), se fait sentir, à en croire les marins pêcheurs de la région. Ces derniers affirment fonder un «grand espoir» sur la concrétisation d'un tel projet pouvant, soutiennent-ils, améliorer leurs conditions professionnelles.

La réalisation d'un port d'échouage voire un abri de pêche pour cette localité, réputée pour la pêche de différentes espèces de poissons pélagiques, s'avère impérative pour ouvrir des perspectives prometteuses pour les pêcheurs et préserver cette activité, a indiqué un ex-cadre du secteur rencontré sur la place. Ajoutant aussi que la revitalisation de l'activité économique et

commerciale dans cette collectivité locale et les agglomérations voisines, Souk El-Tenine, Sidi Ouriache, pour ne citer que celles-là, est «tributaire» de la réalisation de ce port d'échouage en ce sens qu'il est synonyme de création de richesses et d'emplois.

Pour rappel, la réalisation d'une telle structure, qui constitue le «rêve» que ne cessent de caresser les pêcheurs de la région, dépendait d'une étude, bel et bien inscrite en 2010, pour concrétiser ce projet. L'on ne sait pas cependant si le projet a été ou pas enregistré ou encore présenté dans le cadre des projets proposés pour l'exercice suivant. L'étude prévoit un port d'échouage s'étendant sur 350 mètres linéaires et pouvant accueillir jusqu'à 10 sardiniers, 35 petits métiers et 50 plaisanciers, avait-on annoncé à l'époque. Serait-il l'heure

pour les responsables concernés pour relancer le projet et s'atteler à réunir les moyens humains et matériels nécessaires avec en parallèle un programme de formation au profit des professionnels activant dans cette région.

La formation permettra aux pêcheurs d'acquérir des compétences et de l'expérience pour développer cette activité et contribuer efficacement au développement local. Elle intervient également pour régler la situation des pêcheurs et les aider à obtenir le fascicule de pêche et un certificat pour l'exercice du métier et acquérir des techniques modernes. En attendant que cette localité puisse profiter d'une telle structure de pêche, nombreux sont ces marins pêcheurs qui continuent de prendre leur mal en patience, obligés de se déplacer au quotidien vers Béni-Saf pour exercer leur activité.

TIARET

Appel pressant pour sauver la forêt des pins

El-Houari Dilmî

Véritable poumon de la ville de Tiaret, la forêt des pins couvrant toute la partie nord de la capitale de la wilaya continue à mourir chaque jour un peu plus, dans l'indifférence générale.

Une virée effectuée ce lundi dans cette forêt qui attire de plus en plus de monde depuis la réouverture du parc d'attraction et de loisirs «Rostom Park», cette magnifique pinède ne ressemble plus qu'à une décharge publique à ciel ouvert. Refusant de mourir malgré l'agression de la main coupable de l'homme, le spectacle est des plus affligeant : des monticules entiers de déchets en tous genres qui jonchent le sol avec toutes les conséquences désastreuses que cela comporte pour l'écosystème local, sans compter les bouteilles et autres canettes vides de bière, et toutes sortes de détritus, disséminés aux quatre coins de la forêt. Tout cela constitue un danger permanent pour la survie du poumon de la ville. En aout der-

nier, à la faveur de fortes chaleurs, une bouteille en verre vide a failli provoquer une véritable catastrophe au moment où des jeunes faisant leur jogging quotidien se trouvaient sur place, ce qui a permis de parer au plus grave.

L'extraction illicite de sable et l'abattage mutilant d'arbres de toutes espèces pour en faire des pieds-droits destinés aux chantiers de construction constituent l'autre «plaie ouverte» dont souffre cette forêt carrément menacée de disparition si rien n'est fait au plus tôt. La Conservation des forêts et les associations de défense et de protection de la nature, à l'image de «Essalem El Akhdar», ne cessent de multiplier les appels pour un sauvetage de la forêt des pins. «Malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation et d'information menées autour de la nécessité impérieuse de sauvegarder cette forêt, rien n'a été fait sur le terrain cahoteux de la réalité», déplore un citoyen, habitué à faire du jogging à ses heures perdues.

TÉNÈS

La recherche scientifique vue par un physicien installé au Japon

Bencherki Otsmane

Ayant appris la présence à Ténès pour quelques jours du physicien et chercheur M. Banat venu rendre visite à sa famille, après une absence de plus de 10 ans, notre journal s'est approché de cette éminente matière grise connue par ses travaux de recherche sur les «turbulences interfaciales» et également par la mise au point d'un mécanisme permettant de transporter dans un même pipeline deux fluides distincts dérivés du pétrole, pour en savoir ce qu'il est devenu après une assez longue éclipse. Il faut dire que le parcours de M. Banat n'a pas été de tout repos. En effet, après une formation universitaire, M. Banat exercera en tant qu'enseignant à l'université d'Oran avant de rejoindre la France (Toulouse) où il brillera par ses nombreuses découvertes dans la biomécanique, la thermohydraulique, les écosystèmes, etc.

Fin 85, M. Banat décide de quitter la France pour s'installer au Japon où là également il trouvera un terrain propice et favorable pour entamer d'autres travaux toujours en relation avec le nucléaire. Il est également très sollicité par de nombreux pays où il participe à des colloques scientifiques dont le dernier celui qui s'est tenu en Malaisie. En parallèle, il assurera au Japon la formation de docteurs dans le domaine des hautes technologies notamment nucléaire, venus du monde arabe et de l'Asie (Chine, entre autres). Le chercheur toutefois gardera un mauvais souvenir de la France qui le tiendra à cœur et n'a pas hésité à en parler. A ce sujet, M. Banat dira : «En provenance de Tokyo et à destination d'Alger et lors de mon escale à l'aéroport Charles-de-Gaulle à Paris, j'étais maltraité voire malmené par des agents de la police des frontières (PAF) mal-

gré que je leur ai présenté mes documents et dévoilé ma fonction en tant que personne appartenant à la communauté scientifique internationale, c'est d'ailleurs à la suite de cela qu'il y a eu acharnement sur ma personne». Et de souligner à ce sujet qu'au «Japon contrairement à la France le climat de travail pour toute personne, indépendamment de sa race, de sa couleur ou de sa religion et désireuse de prouver sa compétence en matière de savoir et d'innovation trouve un terrain favorable à ses ambitions».

Invité de donner son point de vue sur la recherche de haut niveau en Algérie, M. Banat dira «j'estime que pour l'heure mon pays a besoin surtout de la maîtrise de la technologie de base pour assurer le fonctionnement et surtout la maintenance des unités industrielles». Toutefois, précise le physicien, «il est aussi indispensable pour l'élite intellectuelle algérienne d'être au diapason du progrès scientifique réalisé à travers le monde». Quant au transfert de technologie des pays développés vers les pays sous-développés, M. Banat avouera de ne pas y croire d'autant plus les détenteurs des nouvelles technologies ne sont pas prêts à «offrir» leur savoir à autrui et de recommander de faire confiance aux Algériens en leur créant une atmosphère favorable pour y travailler loin de toute contrainte. Très fier d'appartenir à l'Algérie, M. Banat dira en substance «malgré les offres alléchantes qui m'ont été proposées pour opter pour une autre nationalité que la mienne, j'ai toujours conservé celle de mes parents qui se sont sacrifiés pour que mon pays vive libre et indépendant».

Agé aujourd'hui de 67 ans, M. Banat garde toujours un espoir pour qu'un jour son pays se hisse au podium des nations les plus développées.

BOUIRA

La violence dans les stades en débat

Farid Haddouche

Le centre des loisirs scientifiques Djaafer Sidhoum de la ville de Bouira vient d'abréger une première rencontre sur la lutte contre la violence dans le milieu sportif en général et dans les stades en particulier. Tous les secteurs concernés ont apporté leurs contributions et leur savoir-faire dans le domaine. Il s'agit en premier lieu de l'organisatrice de ce colloque contre la violence dans le milieu sportif, qui est la direction de la jeunesse et des sports (DJS), en association avec la ligue de wilaya du football, la direction des affaires religieuses, la radio régionale, et la police.

Durant cette rencontre, les intervenants représentants des cadres de la police de l'ordre public ont axé leurs apports sur l'omniprésence de la police dans les stades. «Il n'est nullement question de nous retirer des stades, comme il a été rapporté ça et là, car la protection des personnes et des biens est exclusivement de notre ressort.

Seulement, c'est un redéploiement que nous opérons, et nous souhaitons que cette journée de sensibilisation contre la violence dans les stades contribuera à ren-

forcer le travail de coordination entre les ligues, les associations et les services de l'ordre, qui a représenté dans le passé des imperfections», a admis l'officier de police M Kaci Hanache, responsable de la sécurité publique. La responsabilité des comités des supporters auxquels échoient la maîtrise et le contrôle de leurs fans en leur inculquant les vertus de la retenue a été soulignée par les participants à ce séminaire.

Car selon leur conviction, sans cette démarche, la violence ne sera pas inévitable et les dommages seront incommensurables. Les intervenants ont suggéré plusieurs voies pacifiques et de fair-play à suivre. Seulement, d'après leurs orientations, celles-ci doivent être mises en œuvre par tous les encadrements sportifs, les supporters et les dirigeants.

En prenant en compte nécessairement des nouvelles mesures d'ordres qui viennent d'être prises par la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), afin de garantir une totale sécurité pendant le déroulement des matchs de la saison sportive 2016/2017. Les pratiques civilisées et de maîtrise de soi, qui furent jadis les caractéristiques de notre monde sportif, ont disparu de

nos jours, et nécessitent d'être réinstallées dans les mœurs et coutumes de notre glorieuse histoire et épopée sportive qui a vu naître des modèles à suivre dans le fair-play. C'est par cette vision préoccupante que les secteurs qui ont participé à ce séminaire, ont été tenus d'apporter des traitements à cette calamité qui est la violence qui se développe de manière telle qu'elle s'est imposée dans nos mœurs.

Cette dernière, avec l'insuffisance des institutions de l'Etat, la démission de la société, l'homologation des stades qui ne répondent pas aux normes internationales, et l'absence de stadiers chargés de l'accueil et du placement du public, est quasiment impossible de bannir à jamais de nos habitudes de vie.

Au contraire, elle ne cesse de s'étendre de façon assez inquiétante. Surtout que ces derniers temps, des scènes de violences se sont produites à travers certains stades de football du pays, et ont engendré en conséquence des dégâts et des blessures importantes entre adversaires. Parfois, il y a mort d'homme, quand la violence dépasse son seuil de gravité, et que les moyens de l'endiguer sont dépassés.

ALGER

Saisies de kif, de psychotropes et d'armes blanches, plusieurs arrestations

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont réussi dernièrement à traiter plusieurs affaires dans le cadre de la lutte contre les fléaux sociaux à travers les quartiers d'Alger, par la saisie de plus de 8 kg de cannabis et de psychotropes et le démantèlement de bandes de malfaiteurs sévissant dans les quartiers d'Alger, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques. Les services de sûreté ont traité une affaire liée au trafic et à la détention de drogue, à l'usurpation d'identité et ont démantelé une association de malfaiteurs, composée de cinq individus, âgés entre 25 et 35 ans, détenant une quantité de 8 kg de cannabis et 11 armes blanches prohibées de type 6. Selon la même cellule, l'affaire avait débuté après l'arrestation par la police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Baraki, d'un suspect qui s'adonnait au trafic de

drogue dans un quartier d'Alger. Après la fouille de son véhicule, 1,5 kg de drogue a été saisi ainsi que 5,540 kg de cannabis trouvés dans un local vide, outre 11 armes blanches prohibées. La deuxième affaire a trait au trafic de psychotropes. Des informations sont parvenues à la brigade de la police judiciaire près le tribunal de Bir Mourad Rais selon lesquelles un individu s'adonnait au trafic de psychotropes. Un troisième mis en cause a également été arrêté et déféré devant la justice au même titre que ses acolytes. Les service de la PJ ont traité durant la première semaine du mois d'octobre, 74 affaires de détention d'armes prohibées et procédé à l'arrestation de 78 mis en cause, outre la saisie de 80 armes blanches.

Ils ont également traité 168 affaires liées à la détention de drogue et de stupéfiants. Ces affaires ont permis l'arrestation de 184 individus, la saisie de 41 unités et 7.411 g de cannabis, 511 comprimés psychotropes et 86 g de cocaïne.

Dans le cadre de la lutte contre le phénomène des parkings anarchiques dans les rues et quartiers de la capitale, les services de sûreté de wilaya ont recensé durant la période allant du 5 au 13 octobre, 14 parkings exploités illicitement et arrêté 14 contrevenants.

200 familles relogées

La troisième tranche de la phase 4 de la 21e opération de relogement dans la wilaya d'Alger débutera aujourd'hui et concerne 200 familles issues des bidonvilles dans les communes de Dar el Beida et Bordj el Bahri, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Cette troisième tranche touchera 200 familles des sites de «Coco Plage», «El Oued» et «Boukhari» de Bordj El Bahri, a précisé la même source. Les familles relogées seront abritées dans la cité des 1012 logements Chabou à Bordj el Bahri et la cité des 2 400 logements dans la commune de Ouled Fayet, ont indiqué les services de wilaya précisant qu'une assiette foncière de 2,2 hectares au niveau du front maritime de la commune de Bordj

de comprimés psychotropes. Un troisième mis en cause a également été arrêté et déféré devant la justice au même titre que ses acolytes. Les service de la PJ ont traité durant la première semaine du mois d'octobre, 74 affaires de détention d'armes prohibées et procédé à l'arrestation de 78 mis en cause, outre la saisie de 80 armes blanches.

Ils ont également traité 168 affaires liées à la détention de drogue et de stupéfiants. Ces affaires ont permis l'arrestation de 184 individus, la saisie de 41 unités et 7.411 g de cannabis, 511 comprimés psychotropes et 86 g de cocaïne.

Dans le cadre de la lutte contre le phénomène des parkings anarchiques dans les rues et quartiers de la capitale, les services de sûreté de wilaya ont recensé durant la période allant du 5 au 13 octobre, 14 parkings exploités illicitement et arrêté 14 contrevenants.

milles sur trois semaines à partir du 5 octobre et se poursuivra jusqu'à la fin du mois. 82 familles seront relogées durant cette quatrième phase dans le cadre du programme d'urgence de relogement des citoyens de la wilaya d'Alger, a indiqué le wali. Il s'agit, a-t-il ajouté, de 58 familles qui habitaient au centre de transit «Dijon», dans la commune de Bab El Oued à la suite de l'incendie qui s'est déclaré dans ce quartier le 29 juillet dernier. Ce programme concernera également le relogement de 21 familles occupant le site de «Mercadal», commune de Kouba ainsi que 3 familles qui constituaient un obstacle à la réalisation du projet de réaménagement du siège de la commune de Oued Smar.

TIZI-OUZOU

Yattafene attend son raccordement au réseau de gaz de ville

L'entreprise chargée du raccordement des villages de la commune de Yattafene (43 Km au sud-est de Tizi-Ouzou) au réseau de gaz naturel, a été instruite par le wali, Mohamed Boudébali, d'accélérer la cadence des travaux en renforçant son chantier, a-t-on appris, lundi, auprès de la wilaya. Le chef de l'exécutif qui a reçu dimanche, les représentants des comités de villages de Yattafene, qui se sont plaints du rythme «lent» du chantier, a rassuré ces derniers que leur doléance sera prise en charge. «Des mesures ont été prises pour permettre l'achèvement de ce projet de raccordement au réseau de gaz naturel dans les meilleurs délais afin que la population de cette région montagneuse connue pour ses hivers rigoureux, puisse bénéficier de ce produit», a-t-il indiqué à

des représentants de la presse locale en marge de la commémoration des événements du 17 octobre 1961. Il a déclaré qu'il avait conseillé aux représentants des comités de villages de Yattafene de «prioriser leurs besoins afin que nous puissions agir en fonction des priorités». Il ajouté que parfois il y a des revendications «exagérées, par rapport à la situation économique actuelle», observant que «même en temps d'aisance financière, il est impossible de régler tout les problèmes».

La commémoration des tragiques événements du 17 octobre 1961 a été marquée à Tizi-Ouzou par l'inauguration, au carrefour dit du Fleuri (nouvelle ville) d'une stèle très expressive représentant un agent du service de l'ordre français réprimant un algérien à terre.

BISKRA

Portes ouvertes sur la police

La 66ème édition des journées d'information sur les services de la Sûreté nationale s'est ouverte lundi au siège de l'Ecole régionale des sports olympiques de la ville de Biskra. La manifestation de quatre jours a été ouverte par le directeur des ressources humaines à la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le contrôleur de police Mohamed Berkouk qui a souligné que cet événement ouvert au grand public coïncide cette année avec la célébration de la journée nationale de l'émigration. L'exposition tenue à l'occasion présente les différentes directions de la DGSN dont celles de l'ordre public, de la police des frontières, de l'administration générale, de la police judiciaire et de l'enseignement et des écoles. Un pavillon y est réservé au musée central de la police. L'occasion a donné lieu à la distinction des autorités locales, de représentants de la société civile, de membres de la famille révolutionnaire et des enfants lauréats du concours du parc de circulation. Un hommage spécial a été rendu à l'athlète Samir Nouioua, médaille d'or des

1.500 mètres aux lors des derniers Jeux paralympiques de Rio de Janeiro (Brésil). Un tournoi de football et des courses avec la participation de policiers sont organisés à l'école dans le cadre de ces journées qui mettent à la disposition des enfants un parc mobile d'attractions et leurs proposent des spectacles de chants et de clowns, selon les organisateurs.

Au côté d'enfants algériens, des bambins de familles de réfugiés africains se trouvant à Biskra ont été invités aux jeux d'attractions ouverts à l'occasion. Des conférences ouvertes au public sont programmées durant la manifestation à la maison de la culture Mohamed Réda Houhou et au musée régional de la wilaya 6 historique, selon la même source.

Le contrôleur de police Mohamed Berkouk a indiqué au cours d'une conférence de presse que la manifestation s'inscrit dans le cadre du programme d'activités annuelles de la DGSN de rapprochement des citoyens. Il a également fait état de plus de 2 millions d'appels reçus annuellement par le numéro vert (1548) de la police.

BEN M'HIDI

Des habitants bloquent la route

A. Ouelaa

Les habitants de la localité d'El Kous, commune de Ben M'Hidi, wilaya d'El Tarf, ont bloqué hier matin la RN 44, à partir de huit heures, en dressant des blocs de pierres pour protester contre la pénurie d'eau qui dure depuis plusieurs mois. Le chef de daïra qui assure aussi la gestion des affaires de la commune depuis la dis-

solution du conseil communal par le wali, s'est rendu sur les lieux de la contestation afin de calmer les esprits et de débloquer la route.

Contacté, le chef de daïra nous a déclaré qu'une enveloppe financière a été dégagée pour régler définitivement ce problème et comme il faut creuser au niveau de la RN 44, il est attendu juste l'autorisation nécessaire avant l'entame des travaux.

ZERIZER

1 mort et 3 blessés dans une collision

Un grave accident de la circulation est survenu hier, mardi, sur la RN 44 au lieu dit Bir H'Nech, dépendant de la commune de Zérizer et non loin de l'aéroport Rabah Bitat à Annaba, où un camion a heurté une Atos qui a causé la mort sur place d'une femme âgée de 42 ans et des blessures graves à trois autres occupants de ce véhicule le parmi lesquelles se trouvaient deux

autres femmes, selon les services de la Protection civile. Les victimes ont été évacuées vers les Urgences du CHU Ibn Rochd à Annaba et une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances et causes exactes de ce drame. Enfin, il est utile de rappeler que le grand rond-point de Bir H'Nech demeure dangereux pour les automobilistes. A.O.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

17 moharam 1438

El Fedjr 05h33	Dohr 12h33	Assar 15h40	Maghreb 18h09	Icha 19h27
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------





Pourquoi Trump ?

NEW YORK – J'ai voyagé à travers le monde ces dernières semaines et un peu partout on m'a posé deux questions : Donald Trump peut-il remporter l'élection présidentielle américaine ? Comment se fait-il qu'il ait obtenu l'investiture d'un parti politique ?



PAR JOSEPH E STIGLITZ

Prix Nobel d'économie, est professeur à l'Université de Columbia à New York et économiste en chef à l'Institut Roosevelt*

en ce qui concerne la première question, bien que les prévisions soient encore plus risquées en politique qu'en économie, c'est probablement Hillary Clinton qui l'emportera. Néanmoins le faible écart entre les deux candidats (au moins jusqu'à il y a peu) reste un mystère : de toute l'histoire des présidentielles, Clinton fait partie des candidats les plus compétents et les mieux préparés que les USA n'ont jamais eu, tandis que Trump est l'un des moins compétents et des plus mal préparés. Et il a pu rester en lice malgré un comportement qui dans le passé aurait annihilé toutes les chances d'un candidat.

Dans ces conditions, pourquoi les Américains jouent-ils à la roulette russe (c'est bien la réalité dans la mesure où il a une chance sur six de l'emporter) ? C'est la question que se pose le reste du monde, car le résultat de l'élection l'affectera, alors qu'il ne participe pas au processus.

Cela nous conduit à la deuxième question : pourquoi le parti républicain a-t-il sélectionné un candidat que ses propres dirigeants rejettent ?

Nombres de facteurs ont aidé Trump à l'emporter sur ses 16 concurrents républicains de la primaire. La personnalité joue un rôle et certaines personnes ont été séduites par son personnage de la télé-réalité.

Mais quelques facteurs sous-jacents ont semblé contribuer à ce que la course soit aussi serrée. Tout d'abord beaucoup d'Américains sont en moins bonne situation financière qu'il y a 25 ans. Le revenu médian des salariés à plein temps de sexe masculin est inférieur à ce qu'il était il y a 42 ans, et il est de plus en plus difficile aux personnes peu éduquées d'obtenir un emploi qui leur garantisse un salaire décent.

Au bas de l'échelle, les salaires réels (ajustés en fonction de l'inflation) sont sensiblement les mêmes qu'il y a 60 ans. Il n'est donc pas surprenant que Trump trouve un auditoire important et très réceptif quand il dé-

clare que la situation économique est pourrie. Mais il se trompe à la fois sur le diagnostic et sur le remède. Globalement depuis 60 ans les performances de l'économie américaine sont bonnes : le PIB a été multiplié presque par 6. Mais les fruits de la croissance ont bénéficié à un relativement petit nombre de personnes fortunées - des gens comme Trump dont la fortune tient en partie à des baisses d'impôt massives qu'il veut étendre et accroître.

Parallèlement, les réformes (comme la libéralisation des échanges et de la finance) dont les dirigeants politiques promettaient monts et merveilles pour tous n'ont pas porté leurs fruits. Ceux dont le niveau de vie a stagné ou baissé en ont tiré une conclusion simple : soit les dirigeants américains ne savent pas ce dont ils parlent, soit ils mentent (ou encore les deux). Pour Trump tous les problèmes du pays tiennent au commerce et à l'immigration. Il se trompe. La désindustrialisation aurait eu lieu même sans la mondialisation : les emplois industriels ont baissé au niveau mondial parce que la croissance de la productivité excède celle de la demande.

Quant aux accords commerciaux, ils ont échoué non parce que les USA auraient été victimes des manœuvres de leurs partenaires commerciaux, mais parce que leur politique commerciale a été façonnée dans l'intérêt des entreprises américaines. Ces dernières ont prospéré, tandis que les républicains ont bloqué les mesures de soutien aux citoyens américains potentiellement perdants de ces accords.

Aussi beaucoup d'Américains se sentent-ils la proie de forces qu'ils ne maîtrisent pas, avec des conséquences manifestement inéquitables. Le postulat profondément engrainé selon lequel l'Amérique est la terre de tous les possibles et chaque génération vit mieux que la précédente est remise en question. La crise financière mondiale a sans doute constitué un tourbillon pour beaucoup d'électeurs américains : le gouvernement a secouru les riches banquiers qui ont failli pousser les USA dans le précipice tout en donnant l'impression de ne pas faire grand chose pour les millions d'Américains américains qui ont perdu leur travail et leur maison. Non seulement le système s'est montré inéquitable, mais il semble avoir été organisé pour cela. La popularité de Trump tient au moins en partie au mécontentement plus ou moins généralisé lié à la perte de confiance dans les dirigeants. Mais sa politique ag-

graverait encore la situation. Les mesures qu'il propose, supposées avoir des conséquences bénéfiques pour tous, mais orientées en faveur des plus riches (des baisses d'impôt au bénéfice presque exclusif des riches et des entreprises) ne produiraient pas de meilleurs résultats que la dernière fois que l'on y a eu recours.

Trump voudrait déclarer la guerre commerciale à la Chine, au Mexique et à d'autres partenaires commerciaux des USA. Cela appauvrirait tous les Américains et serait un obstacle supplémentaire à la coopération internationale indispensable face à des problèmes mondiaux cruciaux tels que l'Etat islamique, le terrorisme international ou le réchauffement climatique. Utiliser des fonds qui pourraient être investis dans la technologie, l'éducation ou les infrastructures pour construire un mur entre les USA et le Mexique constituerait un gaspillage sans nom.

J'aimerais insister sur deux messages, notamment en direction des élites politiques américaines. Premièrement, le fondamentalisme de marché néo-libéral - une théorie simpliste qui a imprégné la politique économique au cours des 40 dernières années - conduit à la perdition, la croissance du PIB se faisant au prix de la croissance des inégalités. L'idée que les mesures en faveur des riches finissent par bénéficier aux pauvres a échoué et échouera à nouveau. Les marchés n'existent pas dans le vide. La «révolution» Thatcher-Reagan qui a réécrit les règles et restructuré les marchés au profit des plus riches a parfaitement réussi à accroître les inégalités, mais totalement échoué à simuler la croissance.

D'où le deuxième message : il faut à nouveau réécrire les règles de l'économie, mais cette fois-ci au bénéfice de l'ensemble des citoyens. Aux USA et ailleurs, les dirigeants qui n'en feront rien devront rendre des comptes. Tout changement comporte des risques. Mais l'émergence de Trump et nombre de situations analogues en Europe révèlent un risque beaucoup plus grand qu'il y aurait à ignorer ce message : le risque d'une société divisée, d'une démocratie menacée et d'une économie affaiblie.

Traduit de l'anglais par Patrice Horovitz

* Son dernier livre s'intitule *The Euro: How a Common Currency Threatens the Future of Europe* [L'euro : comment la monnaie commune menace l'avenir de l'Europe].

Enrayer la fuite des cerveaux en médecine

GRENADE — La rareté des médecins étant déjà présente dans le monde entier, la demande de médecins nés à l'étranger aux États-Unis et au Royaume-Uni sollicite tellement les ressources médicales de pays en développement et à revenu moyen qu'elles risquent d'atteindre le point de rupture. Aux États-Unis, par exemple, le **déficit** pourrait atteindre 95 000 médecins d'ici 2025, équivalant à 43 % de tous les médecins en poste aujourd'hui.



PAR G. RICHARD OLDS

Président et directeur général de l'Université St George de la Grenade dans les Antilles

Iorsque les médecins se font rares, les États-Unis et le Royaume-Uni se tournent vers des pays comme les Philippines pour combler l'écart. Mais ceci fait en sorte que les Philippines subissent une pénurie de professionnels de la santé.

La situation en Afrique n'est pas meilleure. Au Kenya, plus de 50 % de tous les médecins exercent leur profession à l'étranger, laissant au pays uniquement 20 médecins par 100 000 habitants. En revanche, le Royaume-Uni est doté de 270 médecins par 100 000 habitants.

Assurément, il n'y a rien de répréhensible au fait que des médecins aillent à l'étranger poursuivre leurs études ou y pratiquer la médecine ; au contraire, exercer son métier dans différents réseaux de la santé est un élément déterminant pour devenir un médecin accompli et chevronné. Un problème fondamental demeure : les effectifs médicaux et les étudiants en médecine quittent en masse le monde en développement pour poursuivre des études dans des pays comme les États-Unis et le Royaume-Uni pour ne plus revenir travailler dans leur collectivité d'origine. De plus, les pays qui fournissent ces effectifs payent, la plupart du temps, pour leur formation en médecine, directement ou indirectement, sans jamais en recevoir les avantages.

Pour inverser cette tendance, il faut permettre aux étudiants en médecine de suivre leur formation dans des milieux cliniques de calibre mondial, tout en favorisant leur retour au pays pour y pratiquer la médecine. La tâche sera ardue, en partie parce que la pratique du métier dans les pays développés est beaucoup plus payante que dans le monde en développe-

ment, sans compter que les médecins préfèrent en règle générale entamer leur carrière dans le pays où ils ont fait leurs études. Toute initiative pour enrayer l'exode des effectifs médicaux des pays en développement devra tenir compte de ces facteurs.

En premier lieu, il faut circonscrire les lieux où la formation médicale est prodiguée. Les étudiants pourraient terminer leurs études précliniques et une portion des formations en milieu clinique, dans leur pays d'origine. Puis, ils pourraient ensuite se faire offrir l'option de suivre une formation temporaire pour une courte période en milieu clinique aux États-Unis ou au Royaume-Uni.

Les programmes d'internat sont la dernière étape du processus de formation médicale et souvent ils déterminent le milieu recherché par les médecins pour pratiquer. Lorsque les médecins du monde en développement achèvent leurs programmes d'internat aux États-Unis et au Royaume-Uni, ils reviennent rarement au pays. En fait, ils se font souvent offrir des avantages s'ils restent dans leur pays d'adoption : un statut de résident permanent et un droit de pratique en médecine.

Les pays à revenu faible et moyen devraient donc offrir davantage de programmes d'internat, aux États-Unis et au Royaume-Uni, même si ces pays sont responsables du déséquilibre actuel entre la demande et l'offre de médecins. Ils devraient aussi les aider en financement et en informations.

Il faut également aborder la question des avantages financiers qui attirent initialement un nombre injustifiable de médecins du monde en développement à l'étranger. Les médecins qui émigrent et dont les études ont été payées par l'État dans leur pays d'origine seraient ainsi tenus de rembourser les frais de scolarité avant de leur permettre d'aller pratiquer la médecine à l'étranger. Les médecins deviendraient ainsi redevables pour la valeur de la subvention de leurs études lorsqu'ils décident d'aller travailler à l'étranger.

Cette condition pourrait être imposée dans le cadre d'un système bien structuré de bourses qui incarne le mot d'ordre : « Si vous ne revenez pas, remboursez ! ». Dans un tel système, il y aurait beaucoup moins d'étudiants qui voudraient accepter l'aide de l'État si leur intention est de faire carrière à l'étranger. Davantage de ressources pourront ainsi être consacrées aux étu-



dants qui souhaitent pratiquer la médecine dans leur pays d'origine. Le système permettra également de dégager plus de fonds pour investir dans les infrastructures de santé.

Trinidad a réussi à mettre en œuvre une telle stratégie ; les médecins qui poursuivent des études à l'étranger doivent revenir au pays pendant cinq ans en échange de leur bourse d'État. Aux États-Unis également, on retrouve des programmes qui visent à encourager les étudiants à lancer leur carrière de médecin dans certaines régions du pays en particulier.

À l'Université St George, où je suis président et directeur général, nous avons le programme de bourses CityDoctors, où les étudiants de la ville de New York qui reçoivent une bourse d'études couvrant l'intégralité des frais de scolarité à la faculté de médecine doivent revenir pour pratiquer leur métier dans le réseau hospitalier public de New York pendant cinq ans après leur formation. S'ils ne reviennent pas, ils doivent rembourser la bourse comme si c'était un prêt.

Les programmes de formation en médecine dans les

pays en développement devraient également étudier de meilleures méthodes pour orienter les futurs médecins en fonction des besoins du pays. Les étudiants proviennent en grande majorité de milieux aisés, ce qui peut souvent dire qu'ils viennent des grandes villes. Il faudrait donc recruter un plus grand nombre d'étudiants dans les régions rurales — qui ont souvent les besoins les plus criants — pour qu'ils poursuivent ensuite leurs études dans les milieux où les besoins sont les plus pressants. En élargissant le bassin géographique et socioéconomique des talents et en sélectionnant les candidats prometteurs plus tôt, nous pourrions accroître la probabilité que les étudiants retournent dans leurs collectivités d'origine pour y pratiquer la médecine.

Nous avons tous quelque chose à gagner de normes internationales viables en matière de formation médicale qui assureront les besoins en santé de tous les pays. Pour les pays en développement, il n'y a pas d'autres voies à suivre.

Traduit de l'anglais par Pierre Castegnier

La Chine obnubilée par les droits de tirage spéciaux

WASHINGTON, DC — Le renminbi, monnaie nationale de la Chine, a intégré au début du mois d'octobre le panier des devises qui composent les droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international. Jusqu'à présent, le DTS se définissait comme la moyenne pondérée du dollar, de l'euro, de la livre sterling et du yen japonais. Maintenant qu'il figure à ce panier de référence, le renminbi peut se targuer de compter parmi les cinq monnaies véritablement globales.



PAR BARRY EICHENGREEN

Professeur à l'Université de Californie de Berkeley, ainsi qu'à l'Université de Cambridge*

Quelle est l'importance de cet événement ? Pour les Chinois, elle est considérable. Le mois dernier, lors d'un déplacement à Pékin, j'ai moi-même pu constater combien cette entrée dans le club très fermé des devises composant les DTS était sur toutes les lèvres, et constituait presque l'unique sujet de conversation soulevé — la question Donald Trump ayant certes été également évoquée.

L'ajout du renminbi au panier du DTS était en effet une question d'honneur national. Il symbolise l'émergence de la Chine en tant que puissance mondiale. Cette intégration constitue également l'aboutissement des efforts du gouvernement visant à encourager l'utilisation du renminbi dans le cadre des transactions internationales, de sorte que la Chine et le reste du monde se libèrent de leur trop forte dépendance à l'égard du dollar.

Pour autant, dans les faits, l'ajout du renminbi au panier du DTS ne revêt qu'une faible signification pratique. Le DTS n'est en effet pas une monnaie, mais simplement l'unité dans laquelle

le FMI présente ses comptes financiers. Seules une poignée d'obligations internationales sont libellées en DTS, dans la mesure où les banques et grandes entreprises ne considèrent pas cette option comme particulièrement attrayante. Le principal émetteur d'obligations libellées en DTS n'est autre que l'entité sœur du FMI, à savoir la Banque mondiale (le Fonds lui-même n'étant pas autorisé à émettre des obligations).

Seule véritable implication concrète de l'ajout du renminbi au panier DTS, la monnaie chinoise devient ainsi une devise à laquelle les États peuvent recourir, aux côtés des quatre autres monnaies constitutives du DTS, lorsqu'ils empruntent auprès du FMI. Seul l'avenir nous dira combien de pays le souhaitent.

Pour les Chinois, l'intégration du renminbi au panier du DTS doit être considérée dans un contexte plus large. Elle ne constitue que l'une des nombreuses étapes destinées à encourager l'utilisation du renminbi dans le cadre des transactions internationales.

Cette démarche fait intervenir la négociation d'accords de swaps de devises (plus d'une vingtaine à ce jour) entre la Banque populaire de Chine (BPC) et différentes banques centrales étrangères. Elle implique également la désignation d'une institution financière chinoise chargée de fournir des services de compensation et de règlement concernant les transactions effectuées en renminbi dans chacun des grands centres financiers (à New York, la Banque populaire de Chine a par exemple été désignée chambre de compensation officielle au mois de septembre). Les entités étrangères

res sont par ailleurs autorisées à émettre, au sein même de la Chine, des obligations libellées en renminbi. Fin août, la Pologne est devenue le premier gouvernement européen à le faire.

Mais ici encore, ces différentes évolutions relèvent plus de la forme que du fond. Les swaps en renminbi de la BPC ne sont quasiment pas utilisés. Les banques de compensation désignées sont loin de crouler sous le travail. Les dépôts bancaires en renminbi à l'étranger sont en baisse. La part du commerce chinois de marchandises réglé en renminbi décline depuis le milieu de l'année 2015. Enfin, rien ne semble annoncer une volonté prochaine consistant pour d'autres États à suivre l'exemple aventureux du gouvernement polonais.

Comme l'a écrit Shakespeare, la faute n'en est point aux étoiles, mais bel et bien aux propres marchés financiers de la Chine. Depuis mi-2015, le marché boursier chinois évolue en dents de scie. Toutes les organisations internationales dignes de ce nom, du FMI à la Banque des règlements internationaux, ne cessent de mettre en garde sur les problèmes que présente le marché obligataire privé de la Chine. Et si les défaillances sur les prêts aux entreprises venaient à se généraliser, comme le prévoit ces organisations internationales, les banques pourraient se retrouver dans une situation extrêmement problématique.

Le principal problème réside dans la stratégie malavieuse du gouvernement chinois. Le gouvernement et la BPC presupposent que l'assouplissement du contrôle sur les capitaux et qu'une plus grande liberté de circulation des capitaux financiers en provenance et en direction du pays con-

traindront les acteurs du marché financier à rehausser leur niveau de jeu. Les entreprises n'auront ainsi d'autre choix que d'actualiser leurs normes comptables, et les banques d'améliorer leurs pratiques de gestion du risque, face à un rythme plus soutenu des transactions financières. Il en résultera une meilleure liquidité et une plus grande stabilité des marchés financiers, ce qui rendrait par conséquent le renminbi plus attractif en tant qu'unité de compte, en tant que moyen de paiement, et en tant que réserve de valeur aussi bien pour la population que pour les étrangers.

Seul voilà, la simple annonce d'un résultat ne suffit pas à concrétiser ce résultat. Si les banques et les entreprises chinoises tardent trop à s'ajuster, la libéralisation des flux de capitaux internationaux ne pourra conduire qu'à davantage de volatilité, à une diminution du nombre de dépôts à l'étranger, ainsi qu'à un moindre recours au renminbi pour le règlement de transactions liées aux marchandises — ce qui a précisément été le cas ces derniers temps.

Il appartient désormais aux dirigeants chinois de commencer par le commencement. La plus importante démarche qu'il leur incombe d'entreprendre aux fins de l'internationalisation du renminbi consiste à renforcer les marchés financiers nationaux, à moderniser leur réglementation, ainsi qu'à harmoniser l'exécution des contrats. Si la Chine entend faire de son renminbi une monnaie de niveau mondial, il va lui falloir prêter moins d'attention aux négociations en renminbi effectuées à New York, ainsi qu'au poids de la monnaie chinoise dans le panier du DTS, et axer davantage ses efforts sur le développement de marchés financiers liquides et stables au sein même du pays.

Traduit de l'anglais par Martin Morel

*Son ouvrage le plus récent s'intitule *Hall of Mirrors: The Great Depression, the Great Recession, and the Uses – and Misuses – of History*.

Politique toxique contre meilleures pratiques économiques

NEW YORK — La relation entre la politique et l'économie est en train de changer. Les politiciens

dans les pays avancés sont englués dans des conflits bizarres, souvent toxiques, qui les empêchent d'agir en vue de mettre en œuvre le consensus économique croissant sur la façon d'échapper à la période prolongée de croissance faible et inégale que nous connaissons. Cette tendance doit être inversée, avant qu'elle ne paralyse structurellement le monde avancé et n'emporte les économies émergentes par la même occasion.



PAR MOHAMED A. EL-ERIAN

Conseiller économique principal chez Allianz, est Président du Conseil pour le développement mondial du président américain Barack Obama*

de toute évidence, les querelles politiques n'ont rien de nouveau. Mais, jusqu'il y a peu, la norme était que, si les économistes professionnels atteignaient un consensus technocratique sur une approche de politique donnée, les dirigeants politiques le suivraient. Même lorsque plusieurs partis politiques radicaux tentaient de pousser un programme différent, des forces puissantes – qu'il s'agisse de la persuasion morale des gouvernements du G7, des marchés de capitaux privés, ou de la conditionnalité attachée aux prêts du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale – faisaient presque toujours en sorte que l'approche consensuelle soit finalement adoptée.

Dans les années 1990 et 2000, par exemple, le soi-disant Consensus de Washington a dominé l'élaboration des politiques dans une grande partie du monde ; de nombreux pays, depuis les États-Unis jusqu'à une multitude d'économies émergentes, se sont engagés dans la libéralisation des échanges, la privatisation, l'utilisation accrue des mécanismes de prix, la déréglementation du secteur financier, ainsi que des réformes fiscales et monétaires mettant l'accent sur

l'offre. L'adoption du consensus de Washington par les institutions multilatérales a amplifié sa transmission, aidant à faire avancer le processus plus large de la mondialisation économique et financière.

Les gouvernements suivants – en particulier ceux dirigés par des mouvements non-traditionnels, arrivés au pouvoir suite au malaise et à la frustration de la population face aux partis traditionnels – ont parfois été en désaccord avec l'opportunité et la pertinence du Consensus de Washington. Mais, comme le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva l'a démontré lors de son célèbre revirement politique de 2002, ce consensus tendait à l'emporter largement. Et il a continué à exercer son influence jusqu'il y a environ deux ans, lorsque le Premier ministre grec Alexis Tsipras a exécuté un demi-tour tout aussi notable.

Néanmoins, après des années de croissance anormalement lente et fortement inégalitaire, le consensus est en train de se briser. Les citoyens des pays avancés sont frustrés par un « establishment » dont les « experts » économiques, les leaders politiques traditionnels et les sociétés multinationales dominantes – qu'ils accusent de plus en plus d'être responsable de leurs difficultés économiques.

Les mouvements et figures anti-establishment ont été prompts à se saisir de cette frustration, usant d'une rhétorique inflammatoire et même combative pour engranger un soutien populaire. Ils n'ont même pas besoin de gagner des élections pour perturber le mécanisme de transmission entre l'économie et la politique. Le Royaume-Uni l'a démontré en juin, avec son vote pour le Brexit – une décision qui a défié directement le large consensus économique selon lequel l'intérêt de la Grande-Bretagne était de rester au sein de l'Union européenne.

Le référendum a eu lieu pour une seule raison : en

2013, le Premier ministre de l'époque David Cameron craignait d'être incapable d'obtenir un soutien suffisant de sa base au Parti conservateur lors des élections générales cette même année. Par conséquent, il a flatté les électeurs eurosceptiques avec la promesse d'un référendum. La source de la crainte de Cameron ? La perturbation politique provoquée par le UK Independence Party – un parti anti-establishment qui a fini par gagner un seul siège au Parlement, pour se retrouver peu de temps après sans leader et dans la tourmente. A présent, il semble que les vannes soient ouvertes. Lors de la récente conférence annuelle du Parti conservateur, les discours de la Première ministre Theresa May et des membres de son cabinet ont révélé une intention de poursuivre un « Brexit dur », menant à un démantèlement des arrangements commerciaux qui ont bien servi l'économie. Ils ont également attaqué les « élites internationales » et critiqué les politiques de la Banque d'Angleterre qui ont aidé à stabiliser l'économie britannique au lendemain du référendum – offrant de ce fait du temps au gouvernement de May pour formuler une stratégie de Brexit cohérente.

Plusieurs autres économies avancées connaissent des développements politiques analogues. En Allemagne, la percée surprise du parti d'extrême-droite Alternative für Deutschland lors des dernières élections régionales semble déjà influencer le comportement du gouvernement.

Aux États-Unis, même si la campagne présidentielle de Donald Trump ne parvient pas à ramener les Républicains à la Maison Blanche (comme il semble de plus en plus probable, étant donné que le dernier rebondissement de cette campagne très inhabituelle a vu de nombreux dirigeants républicains désavouer le candidat de leur parti), sa candidature laissera probablement un impact durable sur la politique américaine.

caine. S'il n'est pas bien géré, le référendum constitutionnel en Italie en décembre – un pari risqué du Premier ministre Matteo Renzi pour consolider son soutien – pourrait se retourner contre lui, tout comme ce fut le cas pour le référendum de Cameron, ce qui provoquerait des troubles politiques et saperait les actions efficaces entreprises pour relever les défis économiques du pays.

Ne vous méprenez pas : des options politiques solides et crédibles sont disponibles. Après des années de performance économique médiocre, il est largement admis qu'il est nécessaire de sortir de la dépendance excessive à la politique monétaire non conventionnelle. Comme la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, l'a expliqué, «les banques centrales ne peuvent pas représenter la seule option valable».

Et pourtant, elles l'ont été. Comme je le montre dans mon livre *The Only Game in Town*, publié en janvier, les pays ont besoin d'une approche politique plus globale, impliquant des réformes structurelles pro-croissance, une gestion de la demande plus équilibrée (y compris davantage de dépenses fiscales en matière d'infrastructure), et une meilleure coordination des politiques et de l'architecture internationales. Il est également nécessaire, comme a été mis en évidence par la longueur de la crise grecque, de traiter les poches de grave surendettement, ce qui peut avoir un terrible impact s'étendant bien au-delà de la population directement touchée.

L'émergence d'un nouveau consensus sur ces points est une bonne nouvelle. Mais, dans le contexte politique actuel, traduire ce consensus en action prendra probablement trop de temps, voire ne se fera pas. Le risque est que, si la mauvaise politique évincé les bonnes pratiques économiques, la colère populaire et la frustration augmentent, rendant la politique encore plus toxique. Il faut espérer qu'un leadership politique qui éclairé prendra les rênes à temps pour faire les corrections à mi-parcours nécessaires de manière volontaire, avant que des signes non équivoques de crise économique et financière ne forcent les décideurs à se démenier pour minimiser les dégâts.

Traduit de l'anglais par Timothée Demont

***Auteur de *The Only Game in Town: Central Banks, Instability, and Avoiding the Next Collapse*.**

L'Afghanistan sur la voie de l'autonomie

KABOUL — La Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan marque cette semaine un véritable tournant qui permettra d'élaborer un plan de route pour l'avenir du pays. Même si la trajectoire actuelle de l'Afghanistan a fait progresser les choses, elle est loin d'être la voie la plus directe vers la prospérité – ne fût-ce qu'en raison de graves lacunes dans les mécanismes d'aide et dans la régie interne du pays.



PAR NEMATULLAH BIBI

Ancien sous-ministre de la Jeunesse en Afghanistan, est associé principal de recherche au Programme de gouvernance économique mondiale de l'Université d'Oxford*

depuis l'élection du président Ashraf Ghani en 2014, les montants d'aide à l'Afghanistan ont fortement baissé. Et l'aide octroyée n'a pas été distribuée pour vraiment promouvoir le renforcement des institutions publiques, les donateurs internationaux ayant tendance à contourner en grande partie l'État afghan, dans le financement de projets ponctuels et isolés. De 2002 à 2010, 82 % des 56 milliards \$ d'aide à l'Afghanistan ont été dépensés par des institutions non étatiques.

Cette façon de faire est quelque peu justifiée. Les donateurs estimaient que l'État afghan était trop faible et trop corrompu pour utiliser efficacement leurs fonds. Et ils n'avaient pas tout à fait tort : le népotisme et les pots-de-vin continuent de sévir en Afghanistan.

C'est en partie l'héritage de l'ancien président Hamid Karzai. Au cours de son mandat, de 2004 à 2014, Karzai a échangé les postes les plus convoités dans les administrations nationales ou provinciales contre des appuis politiques et il a souvent assuré l'impunité à des fonctionnaires corrompus. Malgré ces problèmes, la prestation de l'aide par l'État a stimulé l'économie intérieure et contribué au renforcement des institutions publiques.

Mais l'accent mis sur l'aide des institutions non étatiques a créé un secteur privé de biens publics qui, sur le plan budgétaire, est plus important que



l'appareil d'État actuel de l'Afghanistan. Cet état de fait a freiné l'efficacité des institutions d'État, augmenté les coûts (en exigeant de multiples dispositions contractuelles) et dans certains cas, aggravé encore plus la corruption.

Un autre problème de l'aide de l'Afghanistan réside dans l'affectation des fonds. De 2002 à 2010, les donateurs ont engagé plus de la moitié de l'aide totale dans le secteur de la sécurité. L'aide au développement penche aussi vers les objectifs militaires, particulièrement dans les zones dangereuses. (Néanmoins, depuis la sortie de la plupart des unités de combat internationales au cours des deux dernières années, le problème de la sécurité s'est aggravé.)

Par ailleurs, 3 % seulement des sommes totales en aide ont été dépensées en éducation. Il n'est donc pas surprenant que 40 % des enfants d'âge scolaire ne fréquentent aucun établissement scolaire.

Le budget total des dépenses publiques d'Afghanistan pour les cinq prochaines années (de 2017 à 2021) est estimé à 60 milliards \$. Mais, on constate, en moyenne, un déficit annuel de financement de 74 %. Les instances afghanes espèrent combler ce déficit grâce à l'aide étrangère. Pour mettre l'Afghan-

istan sur les rails de l'autonomie, il faudra un changement de cap de la part du gouvernement afghan et des donateurs.

Pour commencer, les donateurs devraient diriger une plus grande proportion de l'aide au budget et aux réseaux nationaux de l'État afghan. Cette idée n'est pas tout à fait nouvelle. En 2010, à la Conférence internationale sur l'Afghanistan à Kaboul, les donateurs se sont mis d'accord avec l'État afghan pour que 50 % de l'aide au développement soit affectée (excluant les dépenses militaires) au budget public et se sont aussi engagés à harmoniser leurs dépenses hors budget aux priorités nationales.

Mais l'accord n'a pas été assez loin pour rendre le budget de l'État plus important que celui du secteur privé sur le plan de la prestation des services (et ce n'est que certains donateurs qui ont atteint ou dépassé la cible). En fait, 75 % de l'aide totale au développement de l'Afghanistan devrait se faire dans le cadre du budget et des réseaux nationaux de l'État. Cet objectif pourrait et devrait être atteint d'ici 2018.

Evidemment, une telle stratégie ne peut fonctionner que si l'État améliore sa propre prestation de ser-

vices publics, notamment en relevant le niveau de la fonction publique et en libérant des pressions politiques. La bonne nouvelle est que le gouvernement Ghani a déjà reconnu les problèmes que représentent le népotisme, la corruption et la faiblesse des institutions et qu'il s'est engagé à s'y attaquer. Toutefois, jusqu'ici, les progrès sont lents.

Le gouvernement Ghani peut accélérer la cadence en créant un système beaucoup plus méritocratique pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires. Il est essentiel d'adhérer à une politique qui ne tolère aucune corruption – surtout dans les ministères de la Justice, des Finances, du Commerce, des Mines, de la Police, de la Santé et de l'Éducation.

De plus, pour améliorer l'imputabilité et augmenter les revenus de l'État, le régime fiscal doit être réaménagé et renforcé. Les citoyens afghans par l'intermédiaire des organismes de la société civile et des donateurs internationaux peuvent jouer un rôle important pour pousser l'État à aller jusqu'au bout de l'instauration de telles réformes.

La dernière pièce du casse-tête afghan sera mise en place lorsque l'État et les donateurs achemineront l'aide vers les investissements dans des programmes dotés d'objectifs à long terme. Même si des mesures à court terme sont nécessaires pour stabiliser les choses, leurs retombées s'estomperont rapidement sans programmes à long terme qui visent à renforcer les institutions et à jeter les assises d'une économie dynamique.

La priorité doit être mise sur les investissements en capital humain, particulièrement en éducation et en santé, et dans les secteurs créateurs d'emploi comme l'agriculture. Le développement des secteurs de l'énergie et des infrastructures est également important, car il peut contribuer à étayer la croissance du secteur manufacturier et à assurer des recettes fiscales dont l'État ne saurait se passer.

Même si les défis que l'Afghanistan doit relever sont immenses, ils ne sont pas insurmontables. La prestation et l'affectation de l'aide améliorées, accompagnées de réformes profondes de la gestion gouvernementale et d'investissements avisés, peuvent mettre le pays sur la voie de la prospérité. Après des décennies de guerre et de chaos, c'est évidemment dans l'intérêt du monde entier.

Traduit de l'anglais par Pierre Castegnier

***Professeur invité au Centre des politiques de développement de l'Université nationale d'Australie.**

AIR ALGERIE

Mercredi

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h40
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h05
Oran - Timimoune	08h00
Oran - Constantine	09h35
Oran - H.Messaoud	12h40
Oran - Béchar	14h30
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	10h35
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h30
Timimoune - Oran	11h15
Constantine - Oran	12h05
H.Messaoud - Oran	15h35
Béchar - Oran	17h20
Jeudi	
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	20h30
Oran - Alger	21h05
Oran - Ouargla	07h00
Oran - In Amenas	07h00
Oran - Adrar	08h30
Oran - Annaba	17h05
Oran - Ghardaïa	15h00
Oran - Tamenrasset	15h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	11h45
Alger - Oran	15h05
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h30
Ouargla - Oran	14h30
In Amenas - Oran	12h10
Adrar - Oran	11h45
Annaba - Oran	19h55

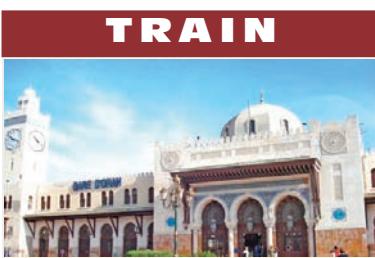
INTERNATIONAL

Mercredi

Vol	Départ
Oran - Paris (Orly)	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Lille	14h40
Oran - Lyon	14h45
Oran - Paris (CDG)	14h50
Oran - Alicante	15h20
Vol	Arrivée
Paris (Orly) - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h40
Lille - Oran	21h10
Lyon - Oran	20h00
Paris (CDG) - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20
Jeudi	
Vol	Départ
Oran - Bruxelles	07h30
Oran - Paris-(Orly)	08h00
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Lyon	09h00
Oran - Casablanca	14h20
Oran - Paris-(CDG)	14h50
Oran - Toulouse	15h15
Oran - Alicante	15h20
Oran - Marseille	15h25
Oran - Jeddah	17h40
Vol	Arrivée
Bruxelles - Oran	14h15
Paris-(Orly) - Oran	14h10
Barcelone - Oran	12h15
Lyon - Oran	14h20
Casablanca - Oran	18h30
Paris-(CDG) - Oran	21h00
Toulouse - Oran	19h25
Alicante - Oran	18h20
Marseille - Oran	20h10
Jeddah+1 - Oran	07h15

VOL	DEP/ARR
Mer / Jeu / Ven / Dim	
Paris-Orly - Oran	15h00/ 16h25
Mer / Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/ 16h45
Mer/Jeu/Ven/Dim	
Marseille - Oran	09h00 / 09h40
Mer / Jeu / Ven / Dim	
Oran - Paris-Orly	17h40/ 21h00

TUNISAIR	
Tunis/ Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	10h30



TRAIN

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN - OUED TLELAT	
08h15	08h36
09h30	09h51
13h20	13h41
19h15	19h36
OUED TLELAT - ORAN	
08h50	09h15
10h00	10h25
13h50	14h15
19h45	20h10

DÉPART	ARRIVÉE
-----ORAN - ALGER-----	
06h25	11h29
08h00	12h00
12h30	17h39
15h00	19h00
-----ALGER - ORAN-----	
06h25	11h29
08h00	12h00
12h30	17h39
15h00	19h30

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN - MAGHNIA	
07h30	11h05
12h50	16h22
16h00	19h42
MAGHNIA - ORAN	
04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN - BECHAR	
20h30	05h46
BECHAR - ORAN	
20h00	05h00
ORAN - CHLEF	
16h15	18h22
CHLEF - ORAN	
06h50	09h11
ORAN - TÉMOUCHENT	
08h10	09h40
17h02	18h32

DÉPART	ARRIVÉE
BÉNISAF - TÉMOUCHENT	
05h40	07h14
14h30	16h05
ORAN - SBA	
17h00	18h22
SBA - ORAN	
05h40	06h58
ORAN - RELIZANE	
17h15	18h47
RELIZANE- ORAN	
05h25	07h17

COURRIER EXPRESS

EL MOUNAKASSA EL DJAZAÏR

Tél : 0560 06 95 01
0560 06 95 03
0560 05 60 00
0559 70 26 61

BRYA EXPRESS

Oran: 041 51 14 33/34
Alger : 0770 30 51 60
Annaba : 0770 30 57 04
www.bryaexpress.com

TRANSPORTEUR SAFIR

Oran - Alger: 061.20.20.45
Constantine: 0557.37.73.57
El Eulma: 0665.96.32.00
Sétif: 071.43.61.49

TRASMEDITERRANEA

DÉPART ARRIVÉE

ORAN / ALMERIA

Dim 23 - 21h00 Lun 24 - 06h00
Dim 30 - 21h00 Lun 31 - 06h00
Dim 06 - 21h00 Lun 07 - 06h00
Dim 13 - 21h00 Lun 14 - 06h00

ALMERIA / ORAN

Sam 23 - 23h59 Dim 24 - 08h00
Sam 29 - 23h59 Dim 30 - 08h00
Sam 05 - 23h59 Dim 06 - 08h00
Sam 12 - 23h59 Dim 13 - 08h00

CINÉMATHÈQUE D'ORAN

D Aujourd'hui à 14h

«Les enfants de la Casbah» de Hadj Rahim Alg 1962
-16h30 : «La bataille d'Algér» de Gillo Pontecorvo/Alg 1966

D Jeudi 20 octobre

-14h00 : «Le puits» de Lotfi Bouchouchi/Alg 2014
-16h30 : «Les portes du silences» de Amar Laskri/Alg 1987

D Samedi 22 octobre

-14h00 : «La bataille d'Algér» de Gillo Pontecorvo/Alg 1966
-16h30 : Film documentaire : «Octobre à Paris» de Jacque Panigel/FR 1962

<h3

Réalisation d'établissements scolaires Un bureau d'étude sur la liste «noire»

A. El Abci

Résiliation de contrat du bureau d'étude chargé du suivi de la réalisation du lycée de Békira, d'une part, et confirmation de la réception de quatre lycées à la rentrée scolaire prochaine, de l'autre, ce sont les plus importantes annonces faites par le secrétaire général de la wilaya, Abdellah Sayouda, à l'issue de sa visite d'inspection effectuée, hier, à travers certains établissements éducatifs des communes de Constantine, Hamma Bouziane, Ain S'mara et Ouled Rahmoune.

Selon le SG de la wilaya, «comme vous voyez, nous avons été contraints de se dérober contre le bureau d'étude en charge du lycée de Békira, en résiliant le contrat qui le lie à la wilaya et ce, pour la simple raison que ni lui ni l'entreprise de réalisation n'ont tenu compte

des observations et réserves émises par nous-mêmes en compagnie du wali lors d'une précédente visite d'inspection». Observations et réserves qui concernaient «la qualité des travaux et des produits utilisés dans l'édification de ce nouvel établissement scolaire». Et d'ajouter que «le bureau d'étude en question fera l'objet d'autres sanctions encore, en sus, du fait qu'il sera mis sur la liste noire des bureaux d'études qui n'ont pas tenu leurs promesses». De même, poursuivra-t-il, que «nous avons adressé un blâme écrit au directeur du département de l'urbanisme et de la construction de Hamma Bouziane, avec amputation de huit jours de son salaire, pour carence grave, lenteurs dans les travaux et non-prise en compte des observations faites». D'autre part, le secrétaire général a exprimé sa «complète satisfaction» pour le rythme de

réalisation d'autres projets, puisque la wilaya sera «renforcée lors de la rentrée scolaire prochaine par la réception de quatre nouveaux établissements secondaires». Et cela concerne, indique-t-il, le lycée de Djelloulia et de Békira, dans la commune de Hamma Bouziane, Ain S'mara et Chaab Erassas à Constantine. «Mais dès les vacances d'hiver de cette année, poursuivra-t-il, plusieurs groupements scolaires situés surtout dans les cités construites récemment seront livrés». Considérant, dans ce cadre, que la wilaya a enregistré cette exercice 2016-2017, une bonne rentrée des classes sans trop souffrir du phénomène de surcharge, contrairement à 2015 où ce phénomène a fait parler de lui et fait couler beaucoup d'encre, particulièrement au niveau des nouvelles cités de la nouvelle ville de Ali Mendjeli.

Plus de 60 universitaires ont bénéficié d'une formation en entrepreneuriat

Soixante un (61) étudiants ont bénéficié, depuis janvier 2016, d'une formation en entrepreneuriat, a indiqué mardi à Constantine une responsable de l'antenne locale de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ).

La formation a été effectuée dans le cadre de la convention signée depuis 2004 entre l'ANSEJ et la maison de l'entrepreneuriat de l'université Constantine 1, a précisé à l'APS, Nour Fisli, la responsable de la cellule de l'information et de la communication auprès de l'Ansej qui s'exprimait en marge de la semaine de l'entrepreneuriat lancée le 16 octobre courant à l'université Constantine 1.

Sur le nombre global de ces jeunes diplômés universitaires, initiés aux bases élémentaires de l'entrepreneuriat, 26 universitaires ont suivi une entrepreneuriat dans le cadre du secteur des services, 12 en profession libérale, 9 en industrie, 8

dans le créneau du bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH) et 6 autres dans l'agriculture, a détaillé la responsable, rappelant que 251 jeunes avaient bénéficié d'une formation similaire en 2015.

Cette manifestation de cinq (5) jours porte sur l'organisation de sessions de formation pratique et théorique sur les méthodes et les techniques de création d'une micro-entreprise dans le cadre de l'ANSEJ, a indiqué de son côté le directeur de la maison de l'entrepreneuriat, enseignant au département des transports, Abdelatif Laâyab.

L'initiative vise à développer l'esprit entrepreneurial dans le milieu universitaire avec comme objectif de donner aux étudiants de fin de cycle les outils et les méthodes nécessaires pour accéder au monde de la petite et moyenne entreprises (PME), a-t-il expliqué.

Innovation et entrepreneuriat, préparation des idées pour

créer un projet, les dispositifs ANSEJ et banque, les techniques de l'entrepreneuriat sont les thèmes qui ont été traités lors de cette formation dispensée par des cadres de l'ANSEJ, de la banque extérieure d'Algérie (BEA), de la chambre du commerce et d'industrie (CCI-Rhumel), des entrepreneurs et des chercheurs universitaires, a-t-il fait savoir. «Etre entrepreneur veut dire transformer une idée en projet concret, un rêve en réalité», a encore précisé Sadek Gueridi, cadre à l'ANSEJ et l'un des formateurs, certifié par le bureau international de travail (BIT), ajoutant que le programme de cette formation qui reste une grande opportunité pour aider les diplômés universitaires à devenir des créateurs d'emploi, a pour objectif aussi de contribuer au développement économique du pays en répondant à la demande de création d'entreprises notamment dans les secteurs stratégiques.

Restructuration du quartier El Gammas Achèvement des travaux «fin novembre»

A. Mallem

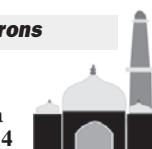
Le coût global du projet de restructuration de la cité El Gammas de Constantine est évalué à 67 milliards de centimes, a annoncé hier le chef de la daïra M. Mohamed Taleb. Ce dernier, accompagné du directeur de l'urbanisme et de la construction (DUC), du directeur des ressources en eau, de représentants de la Seaco et de la commune, a effectué hier matin une visite dans cette cité populaire et populeuse afin, a-t-il expliqué, de tracer une feuille de route pour terminer les travaux de ce chantier à la fin du mois de novembre. «Cette sortie sur le terrain va nous permettre de constater

(EPTP), qui a été chargée du goudronnage des rues, mais qui a abandonné le chantier il y a plusieurs mois, M. Taleb a estimé qu'il importe de mettre cette entreprise en demeure de reprendre les travaux pour les terminer à la date indiquée, sous peine de résiliation du contrat par le chef du projet, en l'occurrence la DUC. Auquel cas, cette administration devrait désigner une autre entreprise pour poursuivre les travaux et les terminer, a considéré le chef de la daïra.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

17 mouharram 1438

El Fedjr 05h20	Dohr 12h19	Assar 15h27	Maghreb 17h56	Icha 19h14
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Boulevard de l'Est Des ateliers de mécanique en plein air !

Déclarant qu'ils sont gênés et qu'ils se sentent interpellés par la persistance de ce phénomène qui perturbe l'ordre public, les riverains de la cité la Bum, sur le boulevard de l'Est, se sont plaints encore, hier, des ateliers de mécanique en plein air, installés sur le côté gauche de cette voie rapide en remontant vers Ziadia. « On remarque, nous ont-ils expliqué, que depuis des mois et des mois des bus, apparemment en panne, sont garés à cet endroit qui se trouve à hauteur de la mosquée Abdelaziz où leurs propriétaires ont installé de véritables ateliers de réparation mécanique ».

Poursuivant la description du phénomène, nos interlocuteurs ont indiqué que les propriétaires de ces véhicules à l'état de carcasse font le démontage des pièces mécaniques à réparer et se livrent à de véritables opérations de révision des moteurs qui durent plusieurs jours. Et cette pratique menée sur la voie publique ne manque pas d'inconvénients : obstruction de la circulation piétonne et agression de l'environnement. « Les odeurs des huiles de vidange et de l'essence nous parviennent jusque dans les appartements. D'autre part, cette situation fait que les passants qui veulent circuler sur

le trottoir à cet endroit sont gênés car celui-ci est devenu noir par l'huile de vidange qu'on y a déversé. Et ils se rabattent dangereusement sur la chaussée, traversée à vive allure par les véhicules. D'où les dangers potentiels d'accidents que l'on peut deviner », ont signalé les plaignants. Ces derniers n'ont pas manqué de se demander « pourquoi les autorités concernées n'interviennent pas pour libérer les trottoirs et la chaussée squattés par les propriétaires de bus qui, non contents de faire stationner leurs véhicules à cet endroit transformé en parking, l'ont transformé en un véritable atelier de mécanique à ciel ouvert ». Le délégué du secteur urbain de Sidi-Mabrouk, Bousbaa Nabil, a réagi en déléguant sur place un agent du secteur communal avec pour mission de faire un constat et dresser un rapport de la situation. « A partir de là, nous allons saisir les responsables de la sûreté urbaine, car, dans ce cas d'espèce, nous n'avons pas compétence pour intervenir lorsqu'il s'agit de rétablir l'ordre public. Cela relève des services de police. Et la mission de la délégation urbaine se limite à cette simple procédure administrative », nous a expliqué le délégué communal.

A. M.

Aïn Abid Sept individus appréhendés pour cambriolages et agression

A. Z.

d'association de malfaiteurs, vol multiples commis de nuit avec utilisation de véhicule et port d'arme blanche prohibée. Les mêmes services ont démantelé deux jours avant cette dernière opération, une bande de malfaiteurs composée de 4 individus, âgés entre 18 et 21 ans. Les mis en cause sont impliqués dans une affaire de vol sous la menace d'armes blanches, dont la victime est un ressortissant d'un pays étranger. Selon la plainte de la victime, les quatre malfaiteurs lui ont subtilisé son téléphone portable et une somme d'argent sous la menace d'armes blanches au niveau du marché hebdomadaire de la ville de Aïn Abid. Les investigations mèneront les policiers vers un suspect, lequel sera trouvé en possession du téléphone volé à la victime.

Ce dernier reconnaîtra son téléphone et identifiera l'individu arrêté comme étant son agresseur, en compagnie de trois autres complices. Ces derniers seront appréhendés peu de temps après. A la fin des procédures pénales, les présumés coupables ont été présentés, ces deux derniers jours, devant le parquet sous le grief de vol sous la menace d'armes blanches.

Un ouvrier chute d'une hauteur de 8 mètres

Un employé d'une entreprise en activité au niveau de la zone industrielle «Palma», a fait une chute de huit mètres de hauteur, avant-hier, en fin de matinée, lui causant des blessures et lésions graves au niveau de plusieurs parties du corps.

Selon le chargé de communication adjoint de la protection civile, le capitaine Benharzala, le jeune homme âgé de 18 ans identifié par les initiales ZA, est tombé lundi, aux environs de 11 heures 30 minutes,

sur son lieu de travail d'une hauteur de huit mètres. Il a subi plusieurs blessures graves (fractures et lésions) dans différentes parties du corps, mais s'en est sorti avec la vie sauve, fort heureusement. La victime, qui souffrait énormément, a reçu les premiers secours sur place de la part de l'équipe de la protection civile envoyée sur les lieux, avant d'être évacuée au centre hospitalo-universitaire (CHU) Benhadj de Constantine.

A. E. A.

Paris : la Ville condamnée pour un trottoir mal entretenu



Le tribunal administratif a condamné la ville de Paris à 100.000 euros de dommages et intérêts pour avoir négligé de réparer un trottoir

qui avait provoqué la chute et un pied cassé d'une femme, agent immobilier, a révélé RTL ce mardi.

Le 26 septembre 2013, la jeune

femme chute en se rendant à son travail dans le quartier des Champs-Elysées à Paris. D'après les informations de RTL, le revêtement du trottoir est très dégradé et n'a jamais été réparé.

La Ville, responsable de la voirie, reconnaît aussitôt un défaut d'entretien et propose 5.000 euros d'indemnités à la plaignante, qui a refusé tout en réclamant 200.000 euros pour le préjudice subi.

Le tribunal a reconnu à la plaignante un préjudice pour «perte de chance» en reconnaissant qu'elle avait perdu de nombreuses commissions dans les six mois qui ont suivi son accident. La victime a pu démontrer qu'elle n'avait pas pu effectuer trois rendez-vous importants, qui auraient pu lui apporter plusieurs milliers d'euros de commissions.

Corée du Sud La traque des voyeurs high tech

Park Kwang-Mi passe au détecteur de métal les moindres recoins de toilettes pour femmes sud-coréennes. Dérouleur de papier, poignée de porte ou grille de ventilation, rien n'est laissé au hasard. "Mon travail, c'est de m'assurer qu'aucune caméra ne filme les femmes lorsqu'elles se soulagent", explique à l'AFP Mme Park, 49 ans, en inspectant les WC d'un musée de Séoul. "C'est étrange, il y a des gens qui veulent voir ça..." mais "il faut que les femmes se sentent en sécurité".

Mme Park appartient à l'équipe, entièrement féminine, de "chasseurs de caméras cachées" de Séoul. Débit ultra-rapide ou smartphones dernier cri, la Corée du Sud est fière d'être à la pointe de la technologie. Environ 90% des 50 millions d'habitants ont des smartphones, le taux le plus élevé du monde. Mais dans cette société patriarcale pas vraiment connue pour défendre les droits des femmes, est née une armée de voyeurs férus de technologie. Beaucoup se servent d'applications spéciales pour regarder sous les jupes des femmes assises à leur bureau, ou dans les

escalators du métro. Des caméras filment l'intérieur des toilettes publiques et des cabines d'essayage. Images qui se retrouvent souvent sur de nombreux sites internet. Ces pratiques sont tellement répandues que, pour lutter contre ces dérives, les fabricants de smartphones sud-coréens sont contraints de sonoriser les caméras de leurs appareils afin qu'ils fassent du bruit lors de la prise de photos.

Pas un jour ne passe sans que les médias n'évoquent des délits "molka". Et les auteurs viennent de toutes les couches sociales. Le pasteur d'une église de Séoul forte de 100.000 membres a ainsi été surpris en train de filmer sous des jupes sur un escalator. Son smartphone était rempli d'images volées. Un obstétricien de 31 ans a été emprisonné pour avoir filmé des patientes et des infirmières et partagé les images sur internet. L'entraîneur en chef de l'équipe nationale de natation a dû démissionner le mois dernier: deux nageurs avaient installé une caméra cachée dans le vestiaire de leurs coéquipières. D'après les statistiques de la police, le

nombre de délits est passé de 1.100 environ en 2010 à plus de 6.600 en 2014. Si certains utilisent leur téléphone, d'autres emploient des gadgets à la James Bond, stylos à bille, lunettes ou montres équipés de micro-caméras, dit Hyun Heung-Ho, policier membre de l'unité détachée dans le métro. Crée en 1987 pour lutter contre les pickpockets, le plus gros du travail de cette brigade de 80 policiers est aujourd'hui le combat "antimolka". "C'est dur parce que la technologie qu'ils utilisent progresse très rapidement, comme par exemple les applications spéciales pour rendre muets les appareils photo des téléphones, ou pour faire apparaître autre chose sur l'écran quand la caméra tourne", dit M. Hyun à l'AFP. La majorité partie des hommes surpris dans le métro ont la vingtaine ou la trentaine, et ont pour beaucoup reçu une éducation supérieure. "Ils pleurent et supplient qu'on les laisse partir, ils racontent qu'ils étaient juste +curieux+", ajoute le policier. Les auteurs risquent jusqu'à 10 millions de wons d'amende (8.000 euros) ou cinq ans de prison.

Dans un pays pourtant en guerre

Amendes décuplées à Damas pour du linge ou un tapis accroché dehors !



La guerre, qui bat son plein depuis cinq ans en Syrie, n'empêche pas les édiles de Damas de se préoccuper de l'esthétique de la capitale en augmentant drastiquement les amendes pour ceux qui accrochent leur linge ou leur tapis dehors. Le gouvernorat de Damas a ainsi pris la décision de multi-

plier par dix les amendes pour ceux qui suspendent leur linge ou leur tapis sur leur balcon, a affirmé lundi à l'AFP une source officielle. Les contrevenants devront désormais s'acquitter de 5.000 livres syriennes (environ 10 dollars). La punition sera la même pour ceux qui jettent un papier ou une bouteille dans

la rue ou déversent leurs ordures dans le Barada, la rivière qui traverse la ville et qui se transforme en été en un mince filet d'eau. Parmi les autres mesures qu'un responsable du gouvernorat a justifié par le souci de "préserver l'esthétique de la ville et lutter contre la pollution environnementale et visuelle" figure l'obligation pour les propriétaires d'animaux domestiques de présenter un certificat de bonne santé de la part d'un vétérinaire. Le centre de la capitale syrienne reste pourtant relativement préservé malgré la guerre qui déchire le pays depuis 2011. Les rentrées financières publiques se sont taries à cause de la guerre et les autorités cherchent par tous les moyens à faire rentrer de l'argent dans les caisses. Le prix des passeports pour les Syriens et des cartes de résidence pour les étrangers ont sensiblement augmenté, ainsi que les taxes de sortie du territoire. En décembre 2015, le gouvernement syrien avait choisi de taxer les chawarmas, des sandwiches à la viande très populaires au Levant, et même les chaises de restaurant.

Portugal

Les voyageurs appelés à manger pour éviter de retarder les trains !

Mangez pour ne pas tomber dans les pommes ! C'est le message d'un opérateur ferroviaire portugais à ses usagers, face au nombre important de voyageurs qui s'évanouissent et provoquent des retards dans le trafic aux heures de pointe. "Prendre les transports sans prendre son petit déjeuner peut toucher le voyage des autres !", interpelle sur des affiches l'opérateur Fertagus, dont les trains relient Lisbonne à Setúbal, à une cinquantaine de kilomètres au sud de la capitale.

Pour joindre le geste à la parole, l'opérateur prévoit de distribuer des pommes et des yaourts dans le cadre de cette campagne de sensibilisation. Selon lui, 46 passagers ont été victimes de malaises durant le premier semestre, provoquant un retard total de 209 minutes pour 51 trains, a expliqué Raquel Santos, directrice marketing de Fertagus, à la radio TSF.

"La plupart de ces cas sont dus à des personnes en manque de sucre, qui n'ont pas mangé depuis plusieurs heures", a-t-

elle poursuivi, précisant qu'en général, les événements interviennent "à l'heure de pointe du matin". "Souvent, il n'est pas possible de sortir le passager du train immédiatement et cela provoque donc des retards" des trains immobilisés après que la sonnette d'alarme a été actionnée. Fertagus n'hésite d'ailleurs pas à recommander aux passagers de sortir du train dès qu'ils se sentent mal pour demander de l'aide en station plutôt que de rester dans le wagon.

Singapour

Un taxi sans chauffeur entre en collision avec un camion



Un taxi sans chauffeur qui participait à un essai public à Singapour est entré en collision mardi avec un camion, et a subi de légers dégâts, a annoncé l'opérateur. Personne n'a été blessé dans cet accident survenu à One North, un campus de recherche de banlieue, où le véhicule autonome est testé à petite échelle depuis le mois d'août, selon la start-up américaine nuTonomy. "Aucune des personnes impliquées n'a été blessée. La voiture nuTonomy, à bord de laquelle se trouvait deux ingénieurs, roulait à faible allure au moment de l'accident", a dit la compagnie.

Pendant la période d'essai, deux employés de la start-up sont à bord en permanence. Les tests de voitures sans chauffeur commencent à se multiplier dans le monde. En octobre, des véhicules autonomes ont pour la première fois transporté des passagers dans un lieu public au Royaume-Uni.

En septembre, le service de location de voiture par internet Uber a testé une petite flotte de voitures autonomes à Pittsburgh.

Forages dans l'Arctique Des ONG portent plainte contre la Norvège



Des organisations de défense de l'environnement ont porté plainte contre la Norvège pour protester contre l'autorisation de la prospection pétrolière dans les eaux arctiques de la mer de Barents. La branche nordique de Greenpeace et l'ONG norvégienne Natur og Ungdom ("Nature et Jeunesse") estiment que le gouvernement norvégien a violé l'Accord de Paris sur le climat ainsi que la Constitution du pays en attribuant de nouvelles licences d'exploration dans l'Arctique. "Nous ferons valoir que le gouvernement norvégien a une obligation de tenir ses promesses climatiques et nous invoquerons le droit du peuple à un environnement sain pour notre génération et les suivantes" garanti par l'article 112 de la Constitution norvégienne, a déclaré Ingrid Skjoldvaer, porte-parole de Natur og Ungdom, dans un communiqué commun des deux ONG. "Ce sera la population contre le pétrole de l'Arctique", a-t-elle dit. Le ministère du Pétrole et de l'Energie n'était pas immédiatement disponible pour un commentaire.

La Norvège, dont les revenus pétroliers périclitent, avait en mai attribué dix licences (couvrant au total 40 blocs) à 13 groupes pétroliers, parmi lesquels le champion national Statoil, les américains Chevron et ConocoPhillips, l'allemand DEA, le japonais Idemitsu, le suédois Lundin, l'autrichien OMV et le russe Lukoil. Trois de ces licences, les plus largement contestées, sont situées dans une région maritime frontalière jusque-là inexplorée que la Norvège et la Russie se sont longtemps disputée, jusqu'à la conclusion d'un accord en 2010. L'une de ces zones est la plus septentrionale jamais ouverte à la prospection par la Norvège, et les ONG s'inquiètent de sa proximité avec les limites --elles aussi débattues-- de la banquise. Les défenseurs de l'environnement y voient un paradoxe dans la mesure où la Norvège avait l'un des premiers pays à ratifier l'Accord de Paris qui a pour ambition de limiter en dessous de 2°C, voire à 1,5°C, la hausse du thermomètre mondial par rapport au niveau pré-industriel, sous peine de conséquences ingérables. "Signer un accord international sur le climat tout en permettant des forages pétroliers dans l'Arctique est un acte dangereux d'hypocrisie", a estimé Truls Gulowsen, responsable de Greenpeace Norvège.

Libres de glace grâce au Gulf Stream, les eaux ouvertes à la prospection, en particulier celles proches de la Russie, sont jugées prometteuses par l'industrie pétrolière alors que la production d'or noir ne cesse de décliner depuis le pic atteint en 2000.

Le syndicat UGTT rejette le projet de budget 2017

La Tunisie craint de nouvelles «émeutes du pain»



La puissante centrale syndicale tunisienne UGTT a annoncé son rejet "catégorique" du projet de budget 2017 du gouvernement, qui prévoit un gel des salaires d'au moins un an dans la fonction publique, et appelé à la mobilisation. Dans un communiqué, le bureau exécutif national de l'Union générale des travailleurs tunisiens "exprime son refus catégorique de toutes les mesures contre lesquelles il avait mis en garde (...), dont le report des augmentations". Le nouveau gouvernement entré en fonctions fin août a approuvé vendredi un projet de loi de finance (PLF) pour 2017 qui table sur une reprise de la croissance (2,5%) mais aussi sur un gel des salaires d'au moins un an dans la fonction publique. Ce projet doit désormais être examiné par l'Assemblée des représentants du peuple, en vue de son adoption. Le chef du gouvernement Youssef Chahed et son équipe n'ont cessé de mettre en garde sur la situation financière du pays, qui ne parvient pas à faire redémarrer son économie. L'UGTT a de son côté appelé lundi "tous les travailleurs dans tous les secteurs à se mobiliser pour défendre leurs droits et empêcher qu'on leur fasse porter les échecs des politiques suivies". Elle a exhorté les syndicats à "se mobiliser et à se préparer à lutter pour les droits des travailleurs par tous les moyens légaux". La centrale syndicale dit en outre n'avoir pas senti de la part du gouvernement de "véritable volonté de

lutter contre la corruption et la contrebande et de faire face à l'évasion fiscale". Elle "fait porter au gouvernement et à toutes les parties qui le constituent la responsabilité d'une déstabilisation sociale". Ces propos pourraient présager d'une escalade sociale alors que les autorités se préparent à organiser une conférence internationale pour l'investissement les 29 et 30 novembre. Abderrahmane Hedhili, président du Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES), une ONG qui recense notamment les mouvements sociaux à travers le pays, a récemment averti que la Tunisie traversait une période délicate.

"Aujourd'hui, dans les quartiers populaires, nous avons le même profil qu'en 1984 (au moment des émeutes dites du pain, ndlr). Les gens ont la mémoire courte. Aujourd'hui on n'a pas l'impression que le gouvernement prenne toutes ces questions au sérieux", a-t-il jugé. Dans un pays marqué par de multiples crises depuis sa révolution en 2011, la paix sociale était au cœur de l'initiative de gouvernement d'union nationale portée l'été dernier par le président Béji Caïd Essebsi. Cette démarche a abouti à la nomination du nouveau cabinet avec à sa tête Youssef Chahed. Face aux difficultés financières, la Tunisie a signé en mai un nouveau plan d'aide de 2,6 milliards d'euros sur quatre ans avec le Fonds monétaire international (FMI), et promis de mettre en œuvre une série de réformes délicates.

L'Autriche va raser la maison natale d'Hitler



L'Autriche a décidé de raser la maison natale d'Adolf Hitler pour éviter que la bâtie, vide depuis plusieurs années, ne devienne un lieu de pèlerinage néonazi faute de conciliation possible avec son insaisissable propriétaire. "La maison d'Hitler va être détruite. Les fondations pourront être conservées mais un nouveau bâtiment sera érigé", a tranché le ministre de l'Intérieur Wolfgang Sobotka, dans une interview au quotidien autrichien Die Presse. La nouvelle construction aura un usage "administratif ou éducatif". Vienne entend ainsi mettre fin à plusieurs années de bataille juridique et de débats sur le sort de cet encombrant héritage dans un pays où, contrairement à l'Allemagne, le travail de mémoire

sur la période nazie a été entamé tardivement. La maison située dans le centre de Braunau-am-Inn, dans le nord du pays, à la frontière allemande, est inoccupée depuis 2011 et attire régulièrement des néonazis, selon plusieurs témoignages, tout comme des rassemblements antifascistes. Avant de voir tomber la façade jaune de la grosse bâtie où Hitler est né le 20 avril 1889 et où il a vécu trois ans, le gouvernement autrichien va devoir mener à terme la procédure d'expropriation à laquelle il s'est résolu, faute de conciliation avec la propriétaire, Gerlinde Pommer. Mme Pommer, qui observe depuis plusieurs années un silence médiatique absolu, ne s'est jamais exprimée publiquement sur son litige avec l'Etat.

Mexique Six personnes amputées des mains dans un possible règlement de comptes

Cinq hommes et une femme ont été retrouvées amputées des deux mains avec des marques de torture sur le corps, dans la banlieue de Guadalajara, la deuxième ville du Mexique, ont annoncé lundi les autorités régionales. Les victimes ont été agressées par les membres d'une bande criminelle, présumée liée au narcotrafic, qui ont peint sur leurs visages "Je suis un voleur" et "Je suis une voleuse". "Leur état de san-

té est mauvais, ils leur ont coupé les mains (...) et ont laissé les moignons simplement recouverts avec des bandes" ou du plastique, a déclaré à la presse Roberto Larios, le chef de la police municipale de Tlaquepaque, dans l'Etat de Jalisco, où a eu lieu l'agression. Selon les autorités, le crime pourrait être lié à la revente de drogue au détail. Deux des hommes amputés ont des antécédents judiciai-

res, ont indiqué les enquêteurs. En plus des six victimes, âgées de 25 à 44 ans, les autorités ont découvert à côté le cadavre d'un homme, qui n'était pas amputé mais a été probablement battu à mort. La violence dans l'Etat de Jalisco, sur la côte Pacifique, a redoublé ces dernières années à cause de la présence du cartel Nueva Generacion, considéré comme l'un des plus puissants actuellement au Mexique.

WikiLeaks accuse l'Equateur d'avoir coupé la connexion internet de Julian Assange

W_{ikiLeaks} a accusé lundi l'Equateur d'avoir coupé la connexion internet de son fondateur Julian Assange, réfugié à l'ambassade équatorienne à Londres, une interruption liée selon le site à ses récentes publications sur la candidate démocrate à la Maison Blanche Hillary Clinton.

"Nous sommes en mesure de confirmer que l'Equateur a coupé la connexion internet de M. Assange samedi à 17h00 GMT, peu après la publication des discours de Mme Clinton chez Goldman Sachs", a tweeté WikiLeaks. Dans un communiqué, le ministère équatorien des Affaires s'est borné à réaffirmer la disposition de l'Equateur à donner l'asile à M. Assange conformément à sa décision de 2012. "La protection de l'Etat équatorien continuera tant que les circonstances qui ont conduit à l'octroi de cet asile demeureront", a déclaré le ministère. Sunshine Press, l'agence de communication de WikiLeaks, avait déclaré précédemment que cette coupure était liée à un "Etat", sans donner davantage de précisions. "Nous avons activé les plans d'urgence appropriés", avait ajouté WikiLeaks. Trois discours



rémunérés de Mme Clinton, payés par la banque Goldman Sachs, ont été publiés samedi par WikiLeaks, jetant une lumière crue sur ses liens avec les principaux acteurs de Wall Street. L'équipe de campagne de Mme Clinton n'a pas contesté l'authenticité de ces documents, subtilisés dans les courriers électroniques du président de campagne de la candidate démocrate John Podesta

Santé aux USA

Plastique, canettes et détergents : une ardoise de plus de 340 milliards de dollars par an

Le coût sanitaire direct et indirect de l'exposition aux produits contenant des perturbateurs endocriniens pourrait s'élèver à plus de 340 milliards de dollars par an aux Etats-Unis, soit nettement plus qu'en Europe, selon une évaluation publiée mardi dans une revue médicale britannique. Les perturbateurs endocriniens sont présents dans de très nombreux produits: bouteilles en plastique, canettes alimentaires, détergents, jouets, cosmétiques, retardateurs de flammes et pesticides.

Ils passent pour jouer un rôle dans plus d'une quinzaine de maladies, incluant les cancers du sein et de la prostate, l'infertilité, les malformations congénitales, l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires, les dysfonctionnements neurocomportementaux ainsi que les problèmes d'apprentissage. Selon un calcul mathématique effectué par une équipe de chercheurs du centre médical Langone à New York, les coûts générés par l'exposition aux perturbateurs endocriniens atteindraient 340 milliards de dollars par an aux Etats-Unis, soit 2,33% du PIB. Une précédente étude évaluait les coûts pour l'Europe à 217

milliards de dollars, soit 1,28% du PIB de l'Union européenne. La différence s'explique, selon eux, par des réglementations différentes en ce qui concerne notamment les PBDE, des substances ignifugues également appelées "retardateurs de flammes" et utilisées notamment dans les meubles ou les emballages.

Beaucoup moins réglementés qu'en Europe, les PBDE seraient à l'origine des deux tiers des coûts sanitaires liés aux perturbateurs endocriniens aux Etats-Unis, soit environ 200 milliards de dollars, selon l'étude publiée dans la revue Lancet Diabetes & Endocrinology. En Europe au contraire, les coûts associés aux PBDE seraient de l'ordre de 100 milliards de dollars par an, selon l'étude publiée en 2015. Aux Etats-Unis, l'exposition aux PBDE a, selon eux, entraîné 11 millions de points de quotient intellectuel (QI) perdu et 43.000 cas de retard intellectuel, alors que les pesticides ont abouti à la perte de 1,8 million de points de QI et à 7.500 cas de retard intellectuel. Selon Teresa Attina, l'un des auteurs de l'étude, chaque point perdu de QI correspond à une

réduction d'environ 2% de la productivité, soit une perte de revenus de 20.000 dollars, "ce qui permet d'estimer le coût économique pour la société". Les chercheurs notent que leurs estimations sont probablement sous-évaluées et que même si des mesures sont prises rapidement, l'exposition aux PBDE ne devrait baisser que très progressivement, compte tenu de sa large utilisation dans le mobilier actuel.

En mesurant l'impact de l'ensemble des perturbateurs endocriniens, y compris des phtalates et du bisphénol A, les chercheurs sont également parvenus à 245.000 cas de diabète et 240.000 cas d'infertilité masculine, 10.000 décès prématués dus à des maladies cardiovasculaires, 1.500 cas d'autisme et 4.400 cas de TDAH (trouble du déficit de l'attention) aux Etats-Unis. En attendant que les réglementations évoluent, Mme Attina préconise quelques mesures "simples": ne plus réchauffer au micro-ondes de la nourriture placée dans des récipients en plastique ou recouverts d'une pellicule en plastique et laver ces récipients utilisés à la main plutôt qu'au lave-vaisselle.

Inde

20 morts dans l'incendie d'un hôpital



Au moins 20 personnes ont péri lundi dans un incendie accidentel dans un hôpital de l'est de l'Inde, a annoncé la police, redoutant un bilan final plus lourd. Plus de 40 patients ont été pris au piège du feu, qui aurait été provoqué par un court-circuit dans l'hôpital de Bhubaneswar.

Le feu a pris dans le département des dialyses et s'est rapidement propagé à l'unité de soins intensifs, a expliqué à l'AFP un policier présent sur les lieux. "Nous pouvons confirmer 20 morts dans l'accident" de Bhubaneswar, a déclaré à l'AFP le responsable de la police locale Yogesh Khurania. "Plus de 100 patients ont été transférés dans un autre hôpital. De nombreux patients sont dans un état critique et le bilan des morts pourrait être révisé à la hausse", a-t-il ajouté. Les télévisions locales montrent des pompiers portant des masques et brisant des vitres pour entrer

dans l'établissement, comprenant 1.000 lits. Plus de 100 patients avaient péri dans un incendie qui avait ravagé un hôpital de Calcutta en 2011. 16 respon-

sables de cet établissement doivent être jugés prochainement, accusés d'homicide, de non-respect des règles de sécurité et de négligence.

ANNONCES CLASSÉES



■ Vends des appartements à Mobilart très bon prix : T5 tour (A) dans les hauteurs (coté sud Canastel) - 500 m² + 500 m² + T6 tour (A) vue sur mer côté port : 5 milliards 300 fixe - Tél : 0661.20.08.90

■ Location bel appart F4 de (140m²) dans une résidence de 2 étages à Maraval avec place de parking au RDC, cuisine équipée + 2 SDB avec grande terrasse, chambres climatisées et chauffage central : 10 millions - Tél : 0661.20.08.90

■ Vente d'un appartement F4 (140m²) de luxe style haussmannien moderne, avec matériaux italiens. Cuisine équipée de toutes commodités : Frigo (ARRISTON). Congélateur (ARRISTON). Machine à laver (ARRISTON). Lave-vaiselle (ARRISTON). Plaque chauffante (ARRISTON). Hotte (ARRISTON). Four (SIE-MENS). Micro-onde (SAMSUNG), avec Ascenseur neuf. L'appartement possède de 10 fenêtres aluminium Technal Domestique double vitrage, rideau électrique que auto bloquant aluminium français, porte de qualité américaine + luminaire espagnol moderne de haute qualité. Le côté électrique : (générale électrique) / les prises et les interrupteurs sont de marque Legrand en Daim + chauffage central : à coté du consulat de France (Boulevard de la Soummam) possédant une vue sur mer dégagée, sur Hôtel Royal et une vue splendide sur la montagne - Tél : 0550.11.18.78

■ Cherche des apps à Rés. Hasnaoui 4ème périphérique + Rés. Rahmouni à USTO + Rés. Hassan (2) bâtiment rouge à Fernandville - 0550.12.20.67

■ Loue des apps à Résidence Hasnaoui F4 au 1er à 8 millions et F3 au 5e à 7 millions - 0550.12.20.67

■ Loue des apps à Résidence Hasnaoui F4 au 3e meublé à 11 millions - 0550.12.20.67

■ Vends des apps à Résidence Hasnaoui F3 au 5e de 120m² + F4, 135m² + F5 175m² (apps neufs) - 0550.12.20.67

■ Loue app F3 au 3e Résidence Plaza Seddikia avec place au parking à 10 millions ou bien vente à 2 milliards 500 fixe - 0550.12.20.67

■ Loue T6 à Mobilart meublé de luxe à la tour (A) et (C) à 20 millions + T4 tour meublé à 15 millions - 0550.12.20.67

■ Loue F3 à Résidence Les Orangers de Chérif Othmane Gambetta à 9 millions + F4 à 10 millions avec place de parking s/sol - 0550.12.20.67

■ Loue F3 au centre-ville à côté du marché Michelet semi meublé à 6 millions + F4 au 4ème étage rés. neuft à la place Hocine à 5 millions + studio à lycée Lotfi à 3 millions 500 fixe - 0550.12.20.67

■ Vends F3 luxe à Front de mer à 2 millions 600 + F4 à bd de la Soummam de 140m² - 0550.12.20.67

■ Vend F3, 2ème et 3ème étage sup 75m² avance 30% (reste crédit) à Belgaid pôle universitaire + Vend F3, F4, F5 dans une résidence, équipés, 11 U/m² avance 15% reste crédit bancaire - Tél : 0556.86.64.18 - 0799.65.93.99

■ Particulier vend à ORAN joli Appart F4 Acté équipé à Seddikia en face CNEP - 2ème étage Superficie 98 - avec toutes commodités - Bloc très calme - N° Tél : 0676.97.77.75

■ Vend à El Manzah Canastel F2, F3, F4 sup 55 - 98m² prix 10U/m², avance 30% le reste crédit bancaire - Tél : 0556.86.64.18 - 0799.65.93.99

■ Oran. A louer appartement de 3 pièces, cuisine, salle de bain et toilette à cité Loubet en face le stade complexe des Castors le prix après la visite de l'intéressé SVP. Tél : 0555.86.20.38

■ A louer logts haut standing F3, F4, F5 Plaza Hasnaoui, Mobil art, duplex Hasnaoui F5 2 SDB, F3 meublé Plaza, plusieurs villas résid. et commerciales Ag. 0550.97.51.93

■ Vends F3, F4, sup 110m² et 136m² à côté Mérien finis à 100%, vue panoramique, avance 50% (reste crédit), prix unitaire 20 U/m², avec garage - Tél : 0556.86.64.18 - 0799.65.93.99

■ A vendre appart F3 6ème étage double façade bien aménagé 70m² à Mdina J'dida (ville nouvelle) prix 700 millions. 0551.57.45.63 / 0556.21.54.46

■ Ventes appartements à Belgaïd pôle universitaire + Vend F3, F4, F5 dans une résidence, équipés, 11 U/m² avance 15% reste crédit bancaire - Tél : 0556.86.64.18 - 0799.65.93.99

■ A vendre appartement F3 à Oran équipé ou non équipé - Tél : 0556.86.64.18 - 0799.65.93.99

■ A louer appartement F2 pour bureau à cité Belvédère Ali Dziri Seddikia Oran le prix après visite - Tél : 0668.00.69.04 - 0559.42.19.91

■ V/ partenariat polyclinique école paramédicale sur 2 ha 4ème périph. travaux 50% réalisés. 0560.93.85.72

■ A vendre à Akid Lotfi résidence Benkhalou à 100m² de Joy. Joli F3 meublé toute commodités, bloc très calme, ensoleillé, bon voisinage, 70m² au 5ème étage (acté) prix 1M50 libre de suite, pas d'intermédiaires - Tél : 0549.70.32.62

■ Loue F3 meublé Yasmine côté périphérique + Appart F3 meublé Millénium à côté de daira + Des F3 dans un immeuble privé avec cuisine équipée, Millénium + F4 chez Hasnaoui - Tél : 0552.38.71.79

■ A vendre appart à Fernandville offre promotion Hassan I F3 de 115m² + F4 de 125m² Millénium à côté daira + Appart Fernandville 1^{er} étage (location ou vente) usage bureau 125m². Tél : 0552.38.71.79

■ Loc. F3, 4e Zitoune P 3,5 + Vds F3 l'Hippodrome promotionnel 135m² IMD 450, Vds 4 aptes F4 R+2 - H St hal Nakhil Canastel 165 -200 et 256m² 15U/m² + Vds dépôt 3000m² zone Senia 12MD500 - Tél : 0551.66.54.67 - 0550.61.58.45

■ Vends F2, acté+livret foncier, bâtiment A. Cité 500 logts Yaghmoracen, Oran au 2ème étage. Près terminus 4G, 18 et du tribunal, pas de vis-à-vis. Bien aménagé, rénové et libre. Prix après visite - Tél : 0673.68.54.82

■ Félicitations
Bravo
à notre fils
IZERROUKEN
Salah pour
l'obtention
de ton doctorat
avec succès
en mécanique des fluides
à l'Ecole des sciences
Energie Paris, 17/10/2016
Tu nous as honorés, comme
ta sœur Nassima pour
son doctorat en informatique
à Toulouse et aussi ton frère
Amine pour sa licence.
Vos parents vous félicitent.

■ Vente appart F3, 75m², 800 U. 1er, 2ème et 3ème étage à Belgaid. Pôle universitaire. Payement par tranches. Fini projet décembre 2017 + Vd F3 1er étage 70m² Yasmine USTO. LSP. 750 U - Tél : 0556.86.64.18 - 0799.65.93.99

■ Mostaganem : Vends très Joli F3 de 92m², 4 balcons, 2 faç. sur mer, 9ème étage avec ascenseur, cuisine équipée, Ch/central, double vitrage, rideau Mischler, au stand. N.V. const., cité 64 logts promotionnels AADL (Port) mitoyen nouveau théâtre, accepte pro de vente. Intermédiaire s'abstenir - 0674.30.98.51

■ Vd logts Plaza, Mobil Art, Hasnaoui Cherif Promo, logts type F4 150m² avec parking dans résidence de 04 apparts Millénium V/F4 100m² 4ème Bd USTO face Nekache (bon prix) Ag 0550.97.51.93

■ A louer appart F4 4ème étage, salon 3 chambres, C, SDB, WC balcon, Hay Yasmine, Oran - Echag Gd villa 400 m² toutes commode. 8Pcs, 2 gd salons, 3 WC, SDB + hammam, 3 cours, garage, La Lofa Oran - 0540.63.93.60

■ A louer F2 meublé neuf 1er étage Akid Lotfi. Tél : 0550.28.44.12

■ A vendre appart 4 pièces acté 2ème étage Haï Seddikia côté CENP, ou échange contre maison environs d'Oran. Tél : 041.74.84.46

■ Sidi Bel-Abbès : A vendre F5, 110m², 3 façades, 3 étage bien situé en face maternité Sidi Yacine avec toutes commodités, parking, acte + LF. Tél : 0551.21.68.13

■ Appartement à louer 86m², 3 façades, ttes commodités, RDC HLM USTO, à côté des fêtes Riad - Tél : 0699.34.11.55

■ Vente appartement F2, 2e étage, acté à Eckmühl, avenue d'Oujda refait à neuf, ttes les commodités (internet, électricité, tél, gaz, citerne d'eau et parking sécurisé) Contact 0772.52.41.74

■ Location duplex F6 Oran Es-Senia toutes commodités, libre de suite, sup. 190m², endroit calme - Contact 0771.23.55.33

■ A vendre beaux apparts F3-F4-F5, cuisines équipées, chaudière, placards, garage etc. avec des locaux commerciaux à Maraval, Belgaid. 0550.46.18.22 - 0550.66.39.67 -0790.34.64.76

■ Vends F4 côté la poste de haï Sabah promotionnel, 2e étage P : 1 Md 100 nég + Vds F3, 4e à Yasmine 2, P : 900 U + Vds F2, 2e en face mosquée Nour el Houda haï Sabah 720 U - Tél : 0558.57.04.54

■ Cherche location studios F1, F2, 3 niv. villa, villas, locaux, café, restaurant, hôtel, hangar, lots de terrains, échange ardes flaha, agricole actée, commission 1%. Tél : 041.21.07.96 - 0555.44.41.72 Maraval

■ A vendre appartement F2, 2e étage, acté à El-Turck (Trousse), vend log individuel, R+1, petite façade. Acté. Vue sur mer. Prix offert 13 M - Tél : 0676.02.84.52

■ Appart résidentiel F2 74m² située à Medjani, cuisine équipée avec un très grand balcon. Prix 900 négociable - Tél : 0550.52.75.07

■ A vendre F4, 100m² RDC 3F, refait à neuf, USTO HLM toutes commodités, prix 135 MD - Tél : 0556.35.98.40

■ Vends/échange F3 acté, complexe Arzew sup 66.50m² contre F3 à Oran + compt. - Vends une maison F3, 92m² à Belgaid - Tél : 0778.30.95.90 / 0561.23.18.00

■ Ain-Témouchent loue bel appart F4, 1er étage, 2 façades, 3 balcons, convient pour fonction libérale - Tél : 0557.18.55.77

■ Vds F2 RDC Les Amandiers Oran, Acté-té : 0776.26.72.86

■ A louer un appartement F3, 82m², sis à haï Yasmine II, Oran équipée ou non équipée - Tél : 040.53.33.73

■ Vds F3, 75m², 2e Miramar, 1.200 / F3 cité des Enseignants Seddikia, 5e, 11000 - F3, 80m², 3e Miramar, 1.300 U/ F2, 57m², 1er Bd Mascara, 620 U - F2 St-Pierre RDC 550 U/ F1 St-Pierre 450 U - Ag DJIWED EL ADL : 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52

■ A louer appartement F2 pour bureau à cité Belvédère Ali Dziri Seddikia Oran le prix après visite - Tél : 0668.00.69.04 - 0559.42.19.91

■ V/ partenariat polyclinique école paramédicale sur 2 ha 4ème périph. travaux 50% réalisés. 0560.93.85.72

■ A vendre à Akid Lotfi résidence Benkhalou à 100m² de Joy. Joli F3 meublé toute commodités, bloc très calme, ensoleillé, bon voisinage, 70m² au 5ème étage (acté) prix 1M50 libre de suite, pas d'intermédiaires - Tél : 0549.70.32.62

■ Loue F3 meublé Yasmine côté périphérique + Appart F3 meublé Millénium à côté de daira + Des F3 dans un immeuble privé avec cuisine équipée, Millénium + F4 chez Hasnaoui - Tél : 0552.38.71.79

■ A vendre appart à Fernandville offre promotion Hassan I F3 de 115m² + F4 de 125m² Millénium à côté daira + Appart Fernandville 1^{er} étage (location ou vente) usage bureau 125m². Tél : 0552.38.71.79

■ Loc. F3, 4e Zitoune P 3,5 + Vds F3 l'Hippodrome promotionnel 135m² IMD 450, Vds 4 aptes F4 R+2 - H St hal Nakhil Canastel 165 -200 et 256m² 15U/m² + Vds dépôt 3000m² zone Senia 12MD500 - Tél : 0551.66.54.67 - 0550.61.58.45

■ Vends F2, acté+livret foncier, bâtiment A. Cité 500 logts Yaghmoracen, Oran au 2ème étage. Près terminus 4G, 18 et du tribunal, pas de vis-à-vis. Bien aménagé, rénové et libre. Prix après visite - Tél : 0673.68.54.82

■ Félicitations
Bravo
à notre fils
IZERROUKEN
Salah pour
l'obtention
de ton doctorat
avec succès
en mécanique des fluides
à l'Ecole des sciences
Energie Paris, 17/10/2016
Tu nous as honorés, comme
ta sœur Nassima pour
son doctorat en informatique
à Toulouse et aussi ton frère
Amine pour sa licence.
Vos parents vous félicitent.

■ Vente appart F3, 75m², 800 U. 1er, 2ème et 3ème étage à Belgaid. Pôle universitaire. Payement par tranches. Fini projet décembre 2017 + Vd F3 1er étage 70m² Yasmine USTO. LSP. 750 U - Tél : 0556.86.64.18 - 0799.65.93.99

■ louer F3 à Aïn El-Turck à bon prix, 85m², pour année. Contactez-moi N° 0550.20.73.45

■ A vendre 2 apparts 70m² chacun dans un immeuble de 2 étages 1e et 2e un appart par étage actuel sur 3 façades St-Antoine Oran - Tél : 0674.04.93.50

■ loue F3 très bien meublé, très propre, ensoleillé, cité Loubet en face complexe sportif Les Castors. Parking assuré, toutes commodités - Tél : 0796.98.07.64

■ A vendre bel appart. Refait à neuf F2, 2^e étage Fernandville, avec garage - Tél : 0557.57.13.82

■ loue 2 grands apparts 70m² chacun dans un immeuble de 2 étages 1e et 2e un appart par étage actuel sur 3 façades St-Antoine Oran - Tél : 0674.04.93.50

■ loue villa de 250m² à haï Nakhl R+2 (Bir El-Djir) quartier calme, 9 pièces + grande cuisine + hammam + 2 terrasses + 2 jardins + clim et chauffage central dans toutes les chambres - Prix 4,3 négociable - Tél : 0554.80.00.74. Pas de courtier SVP

■ loue villa de 160m² composée de trois chambres et garage et un jardin, située Aïn el Kerma 8 km de la plage de Madagh. Acte+livret foncier. En face de Madagh - Contacter Abdelkader 0542.30.10.28

■ loue villa+hangars 1800m² Savignon, acte+livret foncier. -Villa 800m² Savignon - Villa 600m² Bir El-Djir - Villa R+2, 260m² Plateau - Immeuble R+3, 400m² Ville-Nouvelle -2 locaux comm. 70m² Ville-Nouvelle -2 locaux comm. 70m² Ville-Nouvelle - Tél : 0540.800.714. Pas de courtier SVP

■ Av des usines 2000m² Z. Misserghine 5.5 MDA. 6000m² Z. Sénia 30 MDA. 2 HZ. Sénia A 2.5U m². 5000m² Z. H. Amer 20 MDA. 4000m² Z. Kerma 18 MDA. 1H Z. Chelio 30 MDA. 1 H sur route Z. Senia 50 MDA. AG 0550.03.16.64

■ Loue local à usage commercial conviendrait toutes activités situé ENSET IGMO route Sé-nia Oran - Tél : 0552.65.59.76

■ Vds local 60m² à Yasmine 2 + Loue loca-l 50m² 4U/mois 35m² 3U/mois + 25m² 2U/mois à Yasmine 2 + Loue local à côté l'académie 50m² 3U/mois + loue local 16m² Vieille mosquée + loue local 24m² C/V 4 U/mois - Tél : 0558.57.04.54

■ AV 1000m² Z. Industrial Chelio, 900m² bâti, charpente, sur Bd - Tél : 0558.20.32.99

■ Vente de magasin de 50m² situé au 11 rue de Paris à 20 mètres du bd MAAFTA Mohamed. Tél : 0771.52.19.06. Centre-ville d'Oran

■ A vendre ou à louer un centre commercial à Oran R+3 étages + sous-sol, chaque étage 920m², en plein boulevard avec deux façades parallèles - Tél : 0550.02.61.41

■ Location local 200 m² bd Choupat 50 U - Local 800 m² Bd Choupat 90 U Hanhar 1200 m² Z Chteyebou 30 U - 5800 m² Z Senia 100 U - 4000 m² Z bd Djir 120 U - 2300 m² Z Senia 90 U - 8000 m² Z Rebel 220 U - 1500 m² Z Senia 70 U - 2300 m² Z HA 80 U - AJ 0550.03.16.64

■ A louer dépôt Senia 2000m² couvert + dépôt Hassi Amer 2400m², couvert 1250m² + dépôt à Télat 2 hectares, couvert 5000m² + dépôt Bir El-Djir 4000m², couvert 3000 m² + dépôt 1000m² - Tél : 0552.38.71.79

■ A louer local de 150m² sur 2 façades avec 3 rideaux visible sur axe principal d'Ain El-Turck, Oran, en face station essence de Boussevile, disponible eau, gaz, électricité et ligne télépho-nique. Contacter le 0661.21.72.93

■ A louer espace bureaux dans un immeuble privé, luxe, bien aménagé, 150m² + 180m² + 200m² situé à Morchid + boulevard les Castors 200m² - Tél : 0552.38.71.79

■ Vends local commercial 164m² Résidence Hasnaoui au 1er étage, bd la Macta (Sidi Bel-Abbès) Tél : 0542.23.83.07

■ Local à louer situé à Hassi Bounif sur la route Nle après le centre de formation, 740m² de sur-face et 7m de haut. toutes comm. Compteur électrique, et eau (puits) - Tél : 0550.56.54.09/ 0554.92.53.59

■ A.V carcasse local + 4 étages 308m² acte + L.V au Castors familiaux Maraval, mitoyen avec l'école. 0770.30.52.44 ou 0550.35.97.91 Ren-dez-vous merci. Ou photos sur Oued Kniss.

■ Cherche et donne loc. locaux, dépôts, logt, vil-las. -V/Villas 500m² bd St-Hubert -V/belle villa 300m² Protin - V/MM 200 m² Mirauchaux - 0560.96.42.37

■ V/Hôtels 70 ch. Oran ville et 95 ch, bord de mer, Corniche. -V/belle villa 400m² avec pisci-ne quart. résid. Oran - 0560.93.85.72

■ Loc. parc 2000 à 20.000m² mur 3m hauteur, route, eau, élect, bon prix, à Tafraoui - 0550.97.51.90

■ Vds grande station sur autoroute Oran-Mos-tag. -V/loue parten. clinique en activité à Oran - 0560.93.85.72

■ Vds 1 à 60 ha ZET bord de mer Oran, Madaga, Les Andalousies, Bouzedjar, Mostag - 3000 Da/m² et +. 0560.93.85.72

TERRAINS

■ Vends des terrains vue sur mer pour hôtel ou promotion immobilière (600m² + 610m² + 500m²) à Oran - Tél : 0661.20.08.90

■ Cherche terrain à vendre à la zone indus-trielle Es-Senia - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends terrain de 2500m² + 3500m² Zone industrielle Barki côté (Meuble Nord) à très bon prix (route goudronnée) - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends Terrain de 390m² situé après le rond-point Millenium avant d'arriver à la nouvelle daïra à droite à l'intérieur, très bon prix : 11 millions le m² avec 2 façades opposées + terrain de 400m² Bd Trait d'Union très bon prix : 12 milliards fixe - Tél : 0661.20.08.90

■ V/terrains promo. 500 et 2000m², 2F, R+20, rue Larbi Ben M'hidi - V/port sec en activité 10 km port d'Oran ou éch. 0560.93.85.72

■ V/terr. Promo et indust. 1 à 20 ha auto-route ZI Béthioua - V/70 ha Ain-Defla ou éch. 0560.93.85.72

■ V/1500m² à 6 ha Bd vue sur mer R+15 Belgaïd ou éch. V/4000 à 3 ha promo. Bon prix El Barki - 0560.93.85.72

■ 2000m² 2F R+12, Bd Fernandville - V/400m² 2F rue de Tlemcen bon prix - V/Ferme 20 ha avec dépôt 500m² 5é périph. Ou éch. 0560.93.85.72

■ A vendre terrain 2 façades, 673m², acté, bien situé au 11 rue Aristide Magnan Oran (Boulanger), convient pour promotion. Tél : 0775.14.15.15

■ Cherche achat ou location terrains ou entre-prises en zone industriel Oran. A louer entre-prêt 2000/3000m² El Kerma, 1000/3000m² Chteyebou showroom 1000m² couvert Z. Bir el-Djir, 1600, 3000m² zone Chteyebou. Ag 0550.97.51.93

■ Vd terrains pour promot, hôtel, showroom, ou autres 6000m² 2 F, jycée Lofti, 400m² Bel-Air, 2000m² Bd Fernandville ou éch. C. immeuble sans compt, 500m² r+15 Les Falaises, 200m² Bd L.B.Mhidi, 5000m² BelgaïdAG 0550.97.51.93

■ Vend lot de terrain (carcasse) 204m² centre-ville. El Amria (A. Témouchent) bien situ-é, endroit commercial, bon voisinage, prix après visite - Tél : 0553.90.33.24

■ A vendre lot de terrain (170m²) 10 mètres de façade sur 17 mètres, très bien situé à Misserghine - tél : 0799.61.77.37

■ Vends terrain industriel 18000,00 m² avec permis de construire + vends terrain zone activité 1600,00 m² avec permis de construire à Oran - Tél : 0770.53.62.62

■ A vendre lot de terrain sup 240 m² urbani-sable endroit commercial (vente de meublé) acté à haf Nadjma (Chetabou) Oran - Tél : 0773.03.53.11 - 0782.34.00.89

■ A.V lot de terrain 100 m² acté à Misserghine, 1 seule façade - 0774.91.82.50

■ A V terres agric 100 à 100.000 ha / Vi-gement d'argile, carrière d'agrégats, sa-blière, brique. 0560.93.85.72

■ A/V loue terrains, parc, dépôt 1000 à 50.000m² toutes Z.W. Oran. Possède hangars 8000m² cherche partenaire - 0560.93.85.72

■ Loc. parc 2000 à 20.000m² mur 3m hauteur, route, eau, élect, bon prix, à Tafraoui - 0550.97.51.90

■ V 2 à 20 ha R+10 Bd Tlemcen ou éch -V terrain ZET 5000 et 20 ha avec PC autoroute Cap Falcon 25000 Da/m². 0560.93.85.72

■ DIVERS

■ Père de famille cherche licence de taxi à louer (numéro) Contacter 0771.91.71.10 Oran

■ SBA vend matériel de boulangerie marque Polain en activité, matériel en bon état ayant peu servi. Tél : 0664.59.75.55

■ Vends bonne aff. pour la fabrication du saucisson cacher et pâté, bénéfice garanti aff. simple et rentable, formation as-sure. Tél : 0549.01.59.68

■ A vendre rotative continue -01 Presse Offset de marque Roland F3 -3 groupes humides + 1 groupe numérotage + 1 groupe découpe magnétique. Format 8.5" 11" et 12" Sortie coupe/ Plis / Bobineuse - 0770.44.60.28

■ Je peux suivre votre enfant à domicile à préparer sérieusement son BEM et le passage en ère AS en mathématiques. Me contacter au 0670.16.10.49

■ Société de fabrication et maintenance des machines de concassage. 0558.74.57.92 / 0665.95.28.16

■ Mostaganem, vends matériel de fast-food servi 01 mois - Tél : 0770.66.76.48

■ Location ou vente d'un centre d'affaires (12 bureaux) à côté du Front de mer. Curieux s'abstenir. Tél : 0550.32.29.51

■ Transport tout type : colis, léger ou perso-nne à travers le territoire national, disponi-ble H24 Nedjma Location. 0795.03.39.96

■ Importateur dispose en stock : Tapis pour mosquée, papier peint, moquette, gerflex, gazon synthétique et parquet stratifié. Produit d'origine européenne. Qualité 1er choix. Points de vente : Oran, Alger, Sétif. Tél. 0560.01.51.78 - 0550.85.13.97

■ Vds matériels industriels (compresseurs - refroidisseurs...etc.) + chaîne de fabrication yaourt - 0561.99.14.10

■ Vends lot vêtements + chaussures occasion pour fille et garçons (0 à 12 ans) made in France. Plus de détails en appelant le 0772.22.86.16

■ Nouveau - Nouveau : MOSTAGANEM - VALENCE - Tél : 041.30.14.01

■ A vendre en gros : chambres (10000 DA) et demi chambres (50000 DA) fabriquées en Malaisie, Tél : 0554.97.73.36 / E-mail : gofurther92@yahoo.com Adresse: 34, rue Guelou, Victor-Hugo, Oran

■ Prend en charge des travaux de démolition gros œuvres (béton armé) maçonnerie Glc, peinture, décorat. façade, fourniture et pose clé en main avec garantie. - Tél : 0770.42.47.57

■ Cherche partenaire financier ambitieux pour lancer un projet ambitieux et rentable, (fabrication manèges pour enfants 2-6). Curieux s'abstenir. Tél : 0552.01.80.32

■ MEGA électronique. Réparation cartes électroniques pour machines industrielles, commandes, drives - Tél : 0771.67.45.67 - 0542.18.38.29

■ A louer licence de café à Oran. Contacter: 0779.11.46.72

PENSÉE

31 ans déjà, le 19.10.1985 nous a quittés à jamais notre cher époux, père et grand-père YOUSFI Ahmed

Ton absence nous la vivons chaque instant, tu as partagé avec nous toutes les joies et toutes les peines, tu étais pour nous un père, un mari et un grand-père exemplaire, ta bonté et surtout ta générosité resteront gravées dans nos cœurs à jamais. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Les morts ne meurent vraiment que si on les oublie. إن شاء الله وإن إليه راجعون



PENSÉE

Il y a 12 ans déjà que nous a quittés à jamais Hadj

DJELLOUL Keltoum, épouse Djakani Tu demeures toujours dans nos cœurs et nos pensées. On demande à tous ceux qui t'ont connue d'avoir une pieuse pensée envers toi. Que Dieu t'accueille dans Son vaste Paradis. Tes petits-enfants



PENSÉE

Le 19/10/2015

Mme BOUNEDJARA Fatima, épouse DAOUD

Maman adorable !

Maman, déjà une année est écoulée sans toi et la flamme de ton amour brûle plus fort dans nos cœurs. Ni les larmes ni le chagrin n'ont pu combler l'immense vide que tu as laissé. En ce triste souvenir, tes filles, ton fils, ta famille et ton mari te pleurent toujours et demandent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. Allah yerahemk ya Lâaziza

PENSÉE

19 oct. 2016

Un an déjà nous sépare de la

douloureuse peine qui était la mort de notre cher

HOCINE BENALI Toute la famille accueille ce jour avec foi et patience priant Allah Soubhanahou de lui accorder. رحمته الواسعة



MAITRE HABIB BENYEKHLIF - Commissaire-priseur près le tribunal de Mascara - 37, Rue Menaouer Djebbar - Mascara - Tél : 045.72.47.05/ 0770.18.22.07

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AVEC ADMISSIONS DE SOUMISSIONS CACHETÉES

Date de la vente au siège de : ANSEJ Cité 80 villas (zone 07) Mascara : 29/10/2016 à 10h.

Lot N° 01 : Hyundai Accent ess. immat : 00121-105-29 A/C.G + Mobilier et matériel de bureau voir listing

Lot N°

CAN 2017 - Tirage au sort aujourd'hui Journée décisive pour l'équipe nationale

Kamel Mohamed

La journée d'aujourd'hui s'anonce décisive pour l'équipe nationale en raison du tirage au sort pour la désignation des groupes de la phase finale de CAN-2017 prévue au Gabon du 14 janvier au 5 février. Les résultats du tirage au sort sont encore plus importants du fait qu'il sont liés à la désignation du nouveau sélectionneur de l'équipe nationale. A la FAF, on a soutenu que le nom du futur entraîneur devrait être annoncé après le tirage au sort. Auparavant, le président de la FAF avait rencontré un nombre d'entraîneurs en France avec lesquels il s'est entendu sur les objectifs de l'équipe nationale à la CAN-2017 et aussi sur la qualification au Mondial-2018. La FAF a fixé l'objectif des demi-finales à la prochaine CAN et la qualification au Mondial. Cependant, avec les événements que vient de connaître l'équipe, la contestation des joueurs et la

menace de dislocation du groupe, il sera difficile pour le futur coach ainsi que pour le président de la FAF de remettre l'équipe sur pied et de recouvrir la sérénité et la solidarité du groupe. Pour rappel, l'Algérie a été désignée tête de série au tirage au sort, ce qui lui permet d'éviter des équipes mondialistes. L'Algérie est tête de série avec le Gabon (pays hôte), la Côte d'Ivoire et le Ghana. Pour ce qui est du futur entraîneur des Verts, il semblerait que Raouraoua a déjà fait son choix et n'attend que la fin du tirage au sort pour l'annoncer. Aux dernières nouvelles parvenant de la FAF, ce sera Roland Courbis ou Paul Le Guen. Toutefois, Raouraoua a pour habitude de balancer à la presse des noms

pour porter ensuite son choix sur un entraîneur inattendu, comme ce fut le cas de Milovan Rajevac ou encore de Vahid Halilhodzic qui n'étaient pas annoncés par la presse.

Pour ce qui est d'Alain Perrin, sa piste semble être abandonnée par le président de la FAF. Il est reproché à Perrin, qui était entraîneur de l'équipe de Chine, d'avoir confirmé à la presse sa rencontre avec Raouraoua, lequel tient à ce que l'exclusivité des annonces et des déclarations soit de son ressort.

Cela explique aussi le silence observé par Courbis et Le Guen qui appliquent les consignes de Raouraoua, à savoir éviter d'évoquer leurs rencontres avec le président de la FAF et attendre sagement sa décision.

Les quatre chapeaux :

- Pot 1 : Gabon, Côte d'Ivoire, Ghana, Algérie
- Pot 2 : Tunisie, Mali, Burkina Faso, RD Congo
- Pot 3 : Cameroun, Sénégal, Maroc, Egypte
- Pot 4 : Togo, Ouganda, Zimbabwe, Guinée Bissau.

CAN 2017 - Tirage au sort aujourd'hui

Acte 1 dans un Gabon encore sous le choc



Le Gabon organise aujourd'hui (18h30) le tirage au sort de la Coupe d'Afrique des nations 2017 dans un pays encore crispé après le choc des violences post-électorales où les entreprises mettent les bouchées doubles pour terminer les stades malgré la crise économique. Prêt ou pas ? Par cet acte inaugural de la CAN-2017, le Gabon veut définitivement répondre par l'affirmative, alors que le Maroc et l'Algérie, les deux frères ennemis du Maghreb, avaient discrètement commencé à se disputer l'accès de la compétition en cas de défaillance gabonaise.

La livraison des stades et des hôtels en temps et en heure représente d'ailleurs un enjeu politique pour le président Ali Bongo, dont la réélection après le scrutin à tour unique du 27 août a entraîné des manifestations, des émeutes et des pillages sévèrement réprimés. «A l'heure où nous parlons, il n'y a pas de raison pour que cette coupe ne se tienne pas chez nous. Les stades seront prêts et nous aurons de beaux matches», avait lui-même déclaré le président au lendemain de la validation définitive de son élection par la cour constitutionnelle le 23 septembre. Il va falloir faire vite. La Confédération africaine de football (CAF) a refusé de «décaler de quelques jours» la tenue du tournoi (14 janvier-5 février), a récemment indiqué son président Issa Hayatou, un délai de grâce dont le Gabon aurait eu besoin après les troubles post-électoraux (émeutes, morts, blessés...). La CAF a même «disqualifié» le stade omnisport Omar-Bongo qui devait accueillir en plein centre de

Libreville le match inaugural le 14 janvier et la finale le 5 février. L'inamovible président de la CAF avait expliqué que «pendant les événements (post-électoraux), les gens chargés des travaux ont un peu déserté le stade». L'ouverture et la finale auront donc lieu au stade de l'Amitié à Angondjé en banlieue de Libreville (40.000 personnes) qui accueille également le tirage au sort. Joignant le geste à la parole, Ali Bongo s'est rendu début octobre à Franceville, son fief politique et familial, pour assister au match éliminatoire du Mondial-2018 Gabon-Maroc (0-0) dans un stade qui paraissait prêt à accueillir la compétition même s'il n'était pas rempli. Les deux autres infrastructures à Port-Gentil la quasi-insulaire et Oyem dans le nord seront prêts, assurent les entreprises chinoises qui s'occupent des travaux. Sur le plan sportif, le Gabon pays hôte figure parmi les têtes de séries avec le te-

nant du titre la Côte d'Ivoire, le Ghana et l'Algérie qui se cherche toujours un sélectionneur, avec la candidature du Français Alain Perrin entre les mains de la Fédération. Si la main du destin le veut, les trois pays du Maghreb pourraient se trouver dans le même groupe puisque la Tunisie occupe le deuxième chapeau avec le Mali, le Burkina Faso et la RD Congo et le Maroc se trouve dans le troisième en compagnie de trois géants : le Cameroun, le Sénégal et l'Egypte. Le Togo, l'Ouganda le Zimbabwe et la petite Guinée-Bissau occupent le quatrième chapeau avec un rôle indispensable au casting de toute bonne compétition : le petit poucet qui veut bousculer l'ogre.

La qualification de la Guinée-Bissau, qui s'invite pour la première fois en phase finale, a été validée par la CAF qui a rejeté un recours de la Zambie contestant la nationalité du gardien de but.

L'arbitrage algérien en deuil L'ancien international Abdelkader Aouissi inhumé hier à Sidi Fredj

L'ancien arbitre international algérien Abdelkader Aouissi est décédé lundi à l'âge de 86 ans des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès de sa famille. Ancien cadre des Galeries algériennes, ancien membre de la Commission centrale d'arbitrage de la Fédération algérienne de football (FAF) et ex-commissaire de la Confédération africaine de football (CAF), Aouissi s'est retiré chez lui depuis quelques années, affaibli par des ennuis de santé. L'ancienne légende de l'arbitrage algérien et africain dans les années 1960 et 1970 avait été, aux côtés de ses compatriotes Chekaiimi et Khelifi, parmi les chevaliers du sifflet algérien. «Aâmi Ab-

delkader» a dirigé durant sa carrière plusieurs grands matchs au niveau national et africain. Il a entamé sa brillante carrière d'arbitre en dirigeant OM Ruisseau-RC Kouba au stade des Annassers (20-août-1955). Outre les nombreux matchs de championnat, Aouissi a officié deux finales de Coupe d'Algérie, en 1974 entre l'USM El-Harrach et le WA Tlemcen (1-0) et en 1976 entre le MC Alger et le MO Constantine (2-0). Il avait été désigné également six fois comme arbitre assistant en finale de Dame Coupe. Au niveau africain, il a pris part à trois phases finales de Coupe d'Afrique des nations (1972, 1974 et 1976). Il a dirigé la finale de l'édition 1972

Ligue des champions Retrouvailles à Barcelone, opération rachat pour le Bayern



Pep Guardiola revient une nouvelle fois dans «son» Camp Nou, à la tête de Manchester City, et sait mieux que personne que «son» Barcelone ne lui fera pas de cadeau, ce soir pour le compte de la 3e journée de poules de Ligue des champions. Au Bayern Munich, Carlo Ancelotti a pris la succession de Pep et doit rectifier le tir alors que sa machine de guerre bavaroise s'est enrayée. Dans le groupe A, si la logique sportive est respectée, Arsenal doit gagner ses deux matches contre Ludogorets mercredi et le 1er novembre, tout comme le Paris SG doit l'emporter dans le même temps contre Bâle. Ce qui veut dire que la tête de la poule (qui permet d'avoir un tirage plus clément en 8e de finale) se jouera le 23 novembre à Londres, quand les Parisiens d'Unai Emery se déplaceront à l'Emirates Stadium contre les Gunners. Au match aller, le 13 septembre, les hommes d'Arsène Wenger ont ramené un nul (1-1) face aux équipiers de Thiago Silva. Dans le groupe B, Naples a déjà cressé l'écart. Un nouveau succès contre Besiktas permettrait d'avancer encore un peu plus

vers les 8e de finale. De quoi oublier un championnat italien où les Napolitains restent sur deux revers, dont un cuisant à domicile (3-1 contre la Roma). Le club de l'exubérant président Aurelio De Laurentiis est désormais 5e à 7 points du leader, la Juventus. Dans le groupe Pep Guardiola, indissociable du Barça dont il fut joueur puis entraîneur couvert de gloire, revient donc à la tête de Manchester City au Camp Nou. Il y était déjà retourné comme coach du Bayern Munich en mai 2015: Lionel Messi était content de le revoir mais avait fait le métier.

Résultat, 3-0 pour le Barça. Un nouveau revers pour Pep peserait lourd cette fois car ses Citizens piétinent, en Premier League (1 défaite, 1 nul) et en Ligue des champions (3-3 à Glasgow contre le Celtic). Barcelone a lui retrouvé son Messi, sorti de l'infirmier et a déjà une petite marge confortable en tête de groupe. Dans le groupe, l'état de grâce est déjà fini pour Carlo Ancelotti. Le Bayern Munich ne tolère pas les résultats moyens. Deux nuls en Bundesliga et une défaite contre l'Atletico Madrid en Ligue des champions font grincer les dents en Bavière. «Carletto» serait ainsi trop permissif avec ses stars, selon les mauvaises langues du FC Hollywood, un des surnoms du Bayern. Au coach italien de bien mener sa barque face au PSV Eindhoven. Car pendant ce temps, l'«Atleti» des «GG», Antoine Griezmann et Kevin Gameiro, risque de bien s'amuser sur le terrain du faible Rostov.

Aujourd'hui à 19h45

- | | | |
|---------------------|---------|-----------------|
| Arsenal | - | Ludogorets |
| Paris SG | - | FC Bâle |
| Naples (ITA) | - | Besiktas |
| Dynamo Kiev | - | Benfica |
| Celtic | - | Mönchengladbach |
| FC Barcelone | - | Man City |
| FC Rostov | - | Atletico Madrid |
| Bayern Munich | - | PSV Eindhoven |

au Cameroun. Il a arbitré également plusieurs matchs des compétitions africaines de clubs, notamment les finales Hafia Conakry-Canon Yaoundé et Mehalla d'Egypte contre Cara du Congo. La Fédération algérienne de football avait organisé en mai dernier une cérémonie en l'honneur de l'ensemble des arbitres ayant officié les finales de la Coupe d'Algérie depuis l'indépendance. L'ensemble de ces arbitres ainsi que ceux qui ont arbitré la finale-2016 MCA-NAHD (1-0) avaient rendu visite à l'un des doyens de l'arbitrage algérien, Aouissi qui avait officié lors des Jeux olympiques de 1972 à Munich. Il a été inhumé hier à Sidi Fredj.

TÉLÉVISION



08.00 Bonjour d'Algérie (Direct)
09.30 Sihrl
 El mordjane
10.00 Assouaq el qadima
10.25 Abtal el djidja
11.00 Expression livre
12.00 Journal télévisé en français
12.25 Taouame el rouh
13.45 El ilm bayna yedaik II



09.55 Motus
10.25 Les Z'amours
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
11.54 Météo 2
12.00 Journal
12.46 Météo 2
13.00 Mille et une vies
14.05 Mille et une vies rêvées
14.40 Visites privées
15.40 Amanda
16.40 ActuAlTy
17.45 N'oubliez pas les paroles
18.50 Météo 2
19.00 Journal
19.53 Météo 2



09.50 Midi en France
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
13.05 Rex
13.55 Questions au gouvernement
15.10 Des chiffres et des lettres
15.50 Harry
16.30 Slam
17.10 Questions pour un champion
17.45 Objectif indépendance
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
19.00 Tout le sport
19.25 Plus belle la vie



12.40 Le magazine de la santé
13.35 Allô, docteurs !
14.40 Kala, le renard arctique
15.35 Thaïlande sauvage
16.45 C dans l'air
18.00 C à vous
19.20 Entrée libre
19.45 La Grande Pyramide d'Egypte
20.35 Toutankhamon, les secrets de la momie
21.35 C dans l'air
22.40 Entrée libre
23.05 Le chant des Walés
23.55 Sous le soleil des calanques
00.45 Espèces en voie de réapparition
 Le martin-pêcheur

14.15 Ahlem mouadjala
15.00 Heidi
15.40 Studio essighar
16.40 Troupe El Haouasse II
17.10 E'namour el abyadh
17.30 Sihrl El Mordjane
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.25 Familetna
19.00 Journal télévisé en français

19.25 Notre invitée

20.00 Journal télévisé en arabe
20.45 Fatma Fatima Fettouma
21.00 Le sport en questions
22.15 Festival Djemila 2016
23.30 Sihrl el mordjane
00.00 Journal télévisé en français

19.55 Nina



Saison 2 - Episode 7
- Maternités
 Avec Annelise Hesme, Thomas Jouannet, Grégoire Bonnet, Farid Elouardi
 Gabrielle, une cadre intérimaire, arrive pour remplacer Nadine, toujours dans le coma. Dorothée, Kevin puis Nina se rendent à son chevet pour lui parler. Malheureusement, Nadine meurt. Tout le service est sous le choc. Proust a pris en charge, Marion, une jeune fille de 18 ans, qui fait des angines à répétition.
21.40 21 jours...
22.40 Hier, aujourd'hui, demain
00.25 Aventures de médecine

19.55 Le monde de Jamy



- Bien manger, c'est encore possible !
 Jamy et Myriam ont sillonné la France, de la Bretagne à la Provence en passant par Toulouse, pour rencontrer les meilleurs producteurs et comprendre comment sont fabriqués les produits les plus savoureux et authentiques. A Paris, ils rencontrent Steven Kaplan, universitaire et spécialiste du pain qui donne les clés pour reconnaître une bonne baguette. A Saint-Jean-de-Sixt, en Haute-Savoie, Jamy et Myriam poursuivent leur enquête en dévoilant les petits secrets de fabrication du reblochon.
21.55 Grand Soir 3
22.20 Pièces à conviction
23.30 Des racines et des ailes
01.25 Midi en France

arte

TV5MONDE

11.35 L'île de Vamizi, un sanctuaire naturel
12.20 Arte journal
12.35 Wallander
14.15 Paysages d'ici et d'ailleurs
14.40 L'Algarve, côté enchanteresse
15.25 Le code secret des Aztèques
16.15 X'enius
16.45 Habiter le monde
17.15 A pleines dents !
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.50 Blaise
19.55 Danton
22.20 Réveil dans la terreur
00.35 Court-circuit

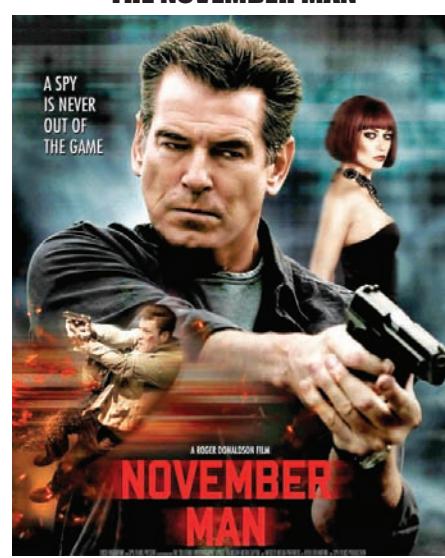
12.40 Les mini soigneurs
13.05 Un fauteuil au 23, quai conti
13.55 Questions pour un champion
14.25 Flic tout simplement
16.30 64' le monde en français
17.35 13h15 le samedi
18.30 Le journal de France 2
19.00 Des racines & des ailes
21.25 Le journal de la RTS
22.00 Un homme de paroles, Etienne Roda Gil 1941 2004
22.50 Rockin' class hero
00.00 TV5Monde le journal



LE MEILLEUR PÂTISSIER

- Les gâteaux américains
 Présenté par Faustine Bollaert, Cyril Lignac, Mercotte
 Dans l'épreuve du classique revisité, imaginée par Cyril Lignac, les pâtissiers amateurs doivent réinterpréter visuellement et avec les mêmes ingrédients le cheese-cake. Pour l'épreuve technique, les candidats, jugés à l'aveugle, vont réaliser la recette d'un dessert américain retrouvé par Mercotte : le bloody cake, à base de concentré de tomates et de chocolat, qui date des années 1920.

CINE + PREMIER 19.45 THE NOVEMBER MAN



Avec Pierce Brosnan, Luke Bracey, Olga Kurylenko, Bill Smitrovich

Devereaux, ex-agent de la CIA, reprend du service pour exfiltrer une ancienne maîtresse qui travaille pour Fedorov, un général russe. Ce dernier veut la faire tuer. Devereaux la sauve de justesse, mais elle est tuée par des hommes de la CIA qui la surveillaient. Parmi eux se trouve Mason, que Devereaux a formé, des années auparavant.

CINE + FRISSTON 19.45 QUAND VIENT LA NUIT



Avec Tom Hardy, Noomi Rapace, James Gandolfini, Matthias Schoenaerts
 A Brooklyn, Bob Saginowski, personnage simple et généreux, est le modeste barman d'un des établissements qui servent, notamment, à faire circuler en toute discrétion l'argent sale du crime organisé. Un soir, il trouve un chiot blessé dans une poubelle, ce qui l'amène à rencontrer Nadia, une habitante du quartier. Peu de temps après, le bar où il travaille, tenu par son cousin Marv, est braqué par deux hommes armés et masqués.



19.55 Coup de foudre à Jaipur



Avec Lucie Lucas, Rayane Bensetti, Cécile Rebboah, Xavier Robic

Anne Delorme, une avocate parisienne de 30 ans à la vie sans surprise, s'envole pour l'Inde où elle doit retrouver François, son futur époux. Ils ont prévu de se marier à Jaipur. Anne part avec sa sœur ainée, Betty. Mais suite à un incident technique, leur avion atterrit en urgence au nord du pays.

21.50 New York Unité Spéciale



22.15 Le meilleur pâtissier, à vos fourneaux !



Présenté par Faustine Bollaert, Mercotte, Cyril Lignac

Le chef Cyril Lignac revisite à son tour le cheese-cake, qu'il agrémenté d'un crémeux citron, tandis que Mercotte prépare un bloody cake alliant pain d'épices et tomates sous un glaçage au chocolat. Puis, la cake designuse Stéphanie Moreno illustre cette émission spéciale Etats-Unis avec un cake red velvet.

00.10 Vegas



19.45 Ligue des champions



- Paris-SG (Fra) / FC Bâle (Sui)

Leader de la poule à la faveur de sa victoire contre les Bulgares de Ludogorets Razgrad (3-1), le PSG d'Adrien Rabiot et Angel Di Maria ne doit pas pour autant se relâcher. Les joueurs d'Unai Emery sont encore loin d'afficher maîtrise et sérénité. Dans leur antre du Parc des Princes, les champions de France entendent donc s'imposer avec la manière face à une formation suisse qui reste sur une défaite (2-0) contre Arsenal, lors de la deuxième journée.

21.50 Hanounight Show

22.45 Je suis à vous tout de suite

00.20 Groland le gros métrage



10.15 Secret Story

12.10 Super Nanny

15.40 Secret Story

19.55 La grande inondation

15.40 Un dîner presque parfait
17.45 Les Marseillais et les Ch'tis VS le reste du monde
19.55 Enquêtes criminelles : le magazine des faits divers



Le Quotidien d'Oran

Mercredi 19 octobre 2016

21

USM Bel-Abbès

L'entraîneur Cherif El Ouezzani envisage de quitter la barre technique

L'entraîneur de l'USM Bel-Abbès, Si Tahar Cherif El Ouezzani, a indiqué, hier, qu'il envisageait toujours de quitter la barre technique du nouveau promu, même s'il a entamé les préparatifs du prochain match contre le CR Belouizdad, vendredi dans le cadre de la 8^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football. « J'ai été convaincu par les nouveaux dirigeants de poursuivre mon travail, mais le prochain match face au CR Belouizdad devrait être mon dernier, à la barre technique de l'USMBA », a déclaré, à l'APS l'ancien international algérien. Arrivé chez les gars de la Mekerra durant l'intersaison, l'ex-coach du Paradou AC n'arrive pas à réaliser les résultats souhaités par l'entourage du club. Les 'Vert et Rouge' sont 13^{èmes} au classement avec 6 points de 7 rencontres. Samedi passé, ils étaient tout proches de réaliser une précieuse victoire, à domicile contre la JS Saoura, mais leurs hôtes sont parvenus à égaliser dans les ultimes instants.

ASB Maghnia

Une victoire et des satisfactions

En allant damer le pion à un adversaire qui ne leur réussit que très rarement sur son terrain, les gars de l'ASB Maghnia ont réussi une bonne opération et affichent, d'ores et déjà, leurs préférences. Cette brillante victoire, réalisée samedi, en terre remchaouie, face à l'USR, a fait beaucoup de bien à l'équipe et lui permet de gravir quelques marches au classement pour se pointer à la quatrième place et à deux points seulement du leader. Après avoir terminé la première mi-temps sur le score de parité, zéro partout, le coach asémiste Aiki Nasreddine a incorporé Taleb et Benslim, deux jokers auteurs des deux réalisations de ce derby qui s'est déroulé dans le pur esprit sportif que ce soit sur le terrain ou dans les tribunes.

Selon les observateurs qui ont suivi les péripéties de cette rencontre, le coaching de l'ex-atta-

quant de l'USM Blida fut payant car en seconde période 'les cavaliers rouges' ont montré un tout autre visage, avec à la clé deux jolis buts. « D'abord je tiens à dire que nous avons réalisé une belle victoire devant un adversaire d'un bon niveau.

Nous avons fait le match qu'il fallait et les joueurs ont prouvé qu'ils avaient des ressources physiques et mentales. Nous avons réalisé une bonne seconde mi-temps où nous avons inscrit deux buts, tout en ratant d'autres, qui auraient pu corser l'addition », dira en substance le coach asémiste. Cette victoire ramenée de Remchi, permettra aux joueurs et le staff technique de préparer, secrètement, le prochain match qui les mettra aux prises avec le MB Hassana, au stade des frères Nouali avec en point de mire la passe de trois.

Chergui Abdelghani

Handball-Division Excellence L'IC Ouargla pour la passe de trois

La salle Harcha retrouve sa place privilégiée dans la compétition handballistique et sera à nouveau sous les feux de la rampe à l'occasion de ce troisième round de la compétition qui verra le GS Pétroliers et le MC Saida en débattre devant les caméras de Dzair tv en match avancé ce jeudi alors que les autres rencontres se dérouleront le lendemain avec pour le reste des rencontres du groupe A le déplacement du HBC El-Biar à El Oued où les Algérois, défait la journée précédente, tenteront de se réhabiliter devant des Sudistes aux abois en ce début de championnat et avec de surcroit un forfait à Skikda lors de la précédente journée.

Pour sa part, le CR Bordj Bou-Arréridj en dauphin et avec un match en moins devrait, sauf grande surprise, passer l'écueil du MC Oran co-lanterne rouge. Enfin à suivre à Tadjen Janet l'opposition entre les autres lanternes rouges, le MBT et le CREA El Harrach, dont le compteur est toujours bloqué à zéro.

A. S.

Groupe A

Jeudi à 17 h 45

Alger : GSP-MCS
Vendredi à 15 h 00

Ouargla : ICO-JSES
El Oued (16 h 00) : OEO-HBCEB
Exempt : CRBM

Groupe B

Vendredi à 15 h 00

BBA : CRBBA - MCO
Tadjen Janet : MBT - CREA
Chelghoum Laid : CCL - CRBB
Exempt : ESAT

Inter-régions Ouest

Formalité pour l'IRBEK, obligation du résultat pour la JSMT

C'est une certitude, le leader du groupe, l'IRBEK, est appelé à conforter sa position avec la réception de la lanterne rouge, l'EBK Tindouf, dans le duel des extrêmes où le représentant du Sud tentera tout au plus de limiter les dégâts alors que la JSMT, en position de dauphin, effectuera un déplacement à haut risque à Méchria.

Les protégés de Naâk sont tenus par l'obligation du résultat faute de quoi l'écart de quatre points sur le chef de file risque de s'agrandir. Pour leur part, les locataires de la troisième place, le HBEB et le MBSC, auront fort à faire lors de cette journée. La formation d'El Bordj, même

si elle bénéficie de l'avantage du terrain, sera sur ses gardes avec la réception du CR Témouchent positionné toujours derrière, alors que les gars de Sidi-Chahmi doivent se surpasser pour ne pas revenir bredouilles d'Emir Abdellah dans un derby où leurs homologues du JSEA tentent de confirmer leur redressement opéré le week-end dernier à Sig. Dans les autres oppositions, à Oran l'USMO tentera de profiter de la mauvaise passe que traverse son adversaire du jour, l'IS Tighenif, pour quitter définitivement la zone des turbulences, alors que les deux représentants de Sig, la JSS en accueillant le CRBS et le CCS hors de

ses bases devant le CRB sont tenus de réagir pour chasser le doute. Enfin, à Témouchent, le débat reste ouvert entre le ZSAT qui sera sur ses terres face à la JR Sidi Brahim, laquelle reste sur une victoire à Tighenif.

M. A.

Vendredi à 15 h 00

Sig : JSS-CRBS
El Bordj : HBEB-CRT
Méchria : SCM-JSMT
Témouchent : ZSAT-JRSB
Emir Abdellah : JSEA-MBSC
Hennaya : CRBH-CCS
Oran : USMO-IST
El-Kerma : IRBEK-EBKT

Inter-régions Est

L'ESB Besbès en arbitre, choc des postulants à El Hadjar

C'est en vedette que l'ESB Besbès abordera cette sixième journée du championnat, dans ce groupe, puisqu'il jouera le rôle d'arbitre. En effet, en accueillant le leader, le NT Souf, la formation de Besbès pourrait changer le décor, en haut du tableau, en cas de victoire. Toutefois, la mission des locaux ne sera pas aisée, face à une équipe qui ne veut rien laisser au hasard et qui vise à conforter sa place sur le fauteuil. Cependant, un éventuel échec pourrait permettre à ses rivaux de revenir au devant de la scène. C'est le cas du MSP Batna, qui s'efforcera de battre le Nasr El Fedjoudj, tout en ayant une oreille tendue du côté de Besbès. D'autres équipes aux aguets peuvent, elles aussi,

terminer cette étape à la première place, à l'image de l'IRB El Hadjar ou de l'IRB Robbah, qui se donneront la réplique, ce week-end, dans le choc des prétendants. C'est dire que la course à la première place s'annonce, cette fois encore, âpre et passionnante. Dans le ventre mou du classement, le NRB Teleghma, aura l'occasion d'améliorer, un peu plus, son classement en accueillant le promu, l'OS Ouenza, alors que l'autre promu, le NRC Boudjelbaba se rendra à Kais pour se mesurer au Chabab local. De son côté, la lanterne rouge, l'ES Bouakeul, bénéficiera d'une belle opportunité pour remporter sa toute première victoire de la saison, en accueillant l'ASC Ouled Zouai, un autre mal-clas-

sé, tandis que le WA Ramdane Djamel, appelé à revoir ses ambitions à la hausse, reçoit le NRB Grarem.

Enfin, à Tébessa, le WMT, lui aussi envahi par le doute, tentera de se refaire une santé aux dépens de l'AB Barika.

M. Benboua

Vendredi à 15 h 00

Tebessa : WMT - ABB
Ramdane Djamel:	WARD - NRBG
Batna (Seffouhi): MSPB - NASREF
Batna (Chaoui):	.. ESB - ASCOZ
Teleghma: NRBT - OSSO
Kais : CRBK - NRCB
Besbes : ESBB - NTS
El Hadjar : IRBEH - IRBR

Inter-régions Centre Ouest

Facile pour l'ORB Oued Fodda, difficile pour le leader et son dauphin

D'entre formations du haut du tableau sont au menu de cette sixième journée dans ce groupe. Ainsi le leader MBC Ouled Sly qui a préservé son fauteuil en revenant de son déplacement avec un point de Laghouat, le week-end dernier, sera sur ses gardes en recevant un outsider aux dents longues, le FCB Frenda qui ne viendra pas en victime expiratoire. Un match à six points pour le leader appelé à sortir le grand jeu pour faire la différence qui lui permettra de garder à distance son dauphin, l'IR Bou Medfaa à ses trousses avec un seul point de retard. Ce dernier aura, certes, l'avantage du terrain et du public, mais force est de reconnaître que son exa-

men du jour ne sera guère une simple formalité, devant un adversaire aux ambitions affichées, en témoigne sa troisième place qu'il partage avec l'ORB Oued Fodda. Ce dernier, à contrario des trois autres équipes du haut du tableau, n'aura qu'une simple formalité à accomplir devant l'IRB Aflou, à la traîne, en bas du tableau. C'est le cas, aussi, de l'autre outsider, l'IRB Laghouat qui en découdra, hors de ses bases, avec la lanterne rouge l'ESB Dahmouni. A Boukadir, le CRBB local aura fort à faire avec la réception de la JSM Chérifa, en bonne posture au classement. Par ailleurs, à Baraki, les trois points vaudront leur pesant d'or car opposant le DRBB et le SC Ain Defla, soit deux équipes, à la pei-

ne, en ce début de parcours. Enfin, l'USBT et le CRB Ain Oussara, logés à la même enseigne se livreront un bras de fer qui vaut le déplacement à Tissimtilt. Il en sera de même à Ghriess entre l'ARBG et son hôte du jour le WAB Tissimtilt.

Fouad B.

Vendredi à 15 h 00

Ouled Fodda : ORBOF - IRBA
Bou Medfaa : IRBBM - CRBF
Dahmouni : ESBD - IRBL
Boukadir : CRBB - JSMC
Baraki : DRBB - SCAD
Chlef (Boumezrag): MCBOS - FCBF
Ghriess : ARBG - WABT
Tissimtilt (OPOW):	USBT - CRBAO

Inter régions Centre Est

Ben Aknoune joue son fauteuil chez son dauphin Bir El Arch

Avec un match avancé à jeudi, la sixième journée dans ce groupe sera, incontestablement, dominée par l'affiche qui voit le leader, l'ESB Ben Aknoune se rendre chez son dauphin le FC Bir El Arch qui n'accuse qu'une seule longueur de retard.

Un sérieux test pour les banlieusards de la capitale lesquels, avec cette maigre avance, joueront leur fauteuil. Un match important pour les deux formations, notamment, pour les locaux qui auront, le moins que l'on puisse dire, l'avantage du terrain et du public pour passer cet écueil mais il n'est pas dit que les visiteurs vont se présenter en victimes expiratoires car ayant des atouts pour ne pas revenir bredouilles de ce déplacement fort périlleux.

Cette chaude explication ne devrait pas, pour autant, faire de l'ombre à l'autre affiche du jour qui voit les sudistes du MBH Messaoud, locataire surprenant de la troisième marche, se rendre à Sétif pour une mission difficile face à un outsider l'USM

Sétif, loin d'avoir dit son dernier mot, dans ce challenge. Les 'Grenats' sérieusement corrigés vendredi dernier, par le WA Rouiba, auront à cœur joie de laver l'affront, rassurer leur public et surtout recoller au bon wagon. Il en sera de même pour l'OM Ruisseau, freiné dans son élan, lors de la dernière journée et qui tentera de se racheter, tout en étant sur ses gardes face au WAR qui lui rendra visite, avec l'intention de confirmer son réveil.

A suivre le bras de fer, à Berrouaghia, entre l'Entente locale et son alter ego, à la quatrième place le CRB

Ouled Djellal, les deux occupent, conjointement, ce rang avec l'OMR.

L'IRB Berhoum qui s'est révolté la semaine écoulée, sera en appel à Bordj Ghédir, face à l'ASBG, en très mauvaise posture. Pour sa part, la JS Azazga sera sur du velours en recevant la lanterne rouge le NRB Achir. De son côté, l'IRB Ain Lahdja ira chez un mal-classé, le CRB Djasser avec la ferme intention de se refaire une santé. Enfin, le CAK, aura pour mission de renouer avec la victoire dans son derby face au HAC.

Fouad B.

Jeudi à 16 h 00

Alger (20 Août 1955) : OMR WAR
Vendredi à 15h00	
Bordj Ghedir : ASBG IRBB
Berrouaghia : ESB CRBOD
Azzaza : JSA NRBA
Setif (08 Mai 1945) : USMS MBHM
Hammam Soukhna : CRBAD IRBAL
Kouba : CAK HAC
Bir El Arch : FCBEA ESBA

L'état d'urgence prolongé de trois mois en Tunisie



Le président tunisien Béji Caïd Essebsi a prolongé mardi de trois mois l'état d'urgence instauré dans le pays il y a presque un an en raison d'une série d'attaques djihadistes sanglantes. Cette mesure d'exception a été prolongée "sur tout le territoire tunisien pour trois mois à partir du 19 octobre", soit jusqu'à janvier 2017, indique un communiqué de la présidence. La Tunisie est confrontée depuis sa révolution en 2011 à l'essor d'une mouvance djihadiste armée. L'état d'urgence est en vigueur sans discontinuer depuis un attentat contre la garde présidentielle le 24 novembre 2015 en plein Tunis.

Douze agents avaient été tués dans cette attaque revendiquée par le groupe extrémiste Etat islamique (EI/Daech). Le pays avait auparavant été le théâtre de deux autres attaques majeures du groupe EI, en mars et juin 2015, respectivement au musée du Bardo à Tunis ainsi que sur une plage et dans un hôtel de Sousse. Soixante personnes, dont 59 touristes étrangers, sont mortes.

L'Unesco adopte formellement une résolution sur El-Qods occupée

Unesco a formellement adopté mardi une résolution sur El-Qods occupée, portée par des pays arabes au nom de la protection du patrimoine culturel palestinien. Présenté par l'Algérie, l'Egypte, le Liban, le Maroc, Oman, le Qatar et le Soudan, le texte a été validé par les 58 Etats membres du Conseil exécutif de l'Unesco réunis en assemblée plénière au siège de l'organisation à Paris. Son adoption jeudi dernier en commission (avec 24 voix pour, six contre et 28 abstentions) avait suscité une levée de boucliers en Israël: le gouvernement israélien avait immédiatement annoncé la suspension de sa coopération avec l'Unesco. Mardi, aucun des Etats membres du Conseil exécutif, réunis en plénière, n'a demandé à rouvrir le débat et le texte a été entériné sans qu'il y ait de nouveau vote, a expliqué une porte-parole de l'Unesco.

Les Palestiniens se sont réjouis de ce résultat dans la foulée. "La résolution rappelle qu'Israël est une puissance occupante à El-Qods et lui demande d'arrêter ses abus", a déclaré à la presse Mounir Anatas, ambassadeur adjoint à l'Unesco.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

L'épouse d'Assad a rejeté des «offres» de quitter la Syrie

L'épouse du président syrien Bachar Al-Assad a affirmé avoir rejeté toutes les "offres" de quitter la Syrie dans une interview avec la chaîne publique russe Russia 24 diffusée mardi, la première qu'elle accorde à un média étranger depuis le début de la guerre dans le pays. "Je n'ai jamais pensé à être ailleurs", a dit Asma Al-Assad en anglais en réponse à la journaliste qui lui demandait si quelqu'un lui avait "conseillé" de partir. "Oui, j'ai eu l'occasion de quitter la Syrie, disons de fuir la Syrie. Ces offres incluaient des garanties de sécurité et de protection pour mes enfants, même une sécurité financière", a poursuivi Mme Assad.

"Il ne faut pas être une lumière pour savoir quel était l'objectif véritable de ces gens. (...) il s'agissait d'une tentative délibérée de saper la confiance du peuple envers son président", a-t-elle précisé en référence à son mari.



Qualifiée de "Rose du désert" par le magazine américain Vogue et de "lumière" par un hebdomadaire français avant la révolte contre son mari en 2011, Asma al-Assad, 41 ans, avait été vivement critiquée pour son silence face à la répression et apparaissait rarement en public.

Des centaines de policiers français manifestent sur les Champs-Elysées



Plusieurs centaines de policiers ont manifesté de manière inédite leur mécontentement sur les Champs-Elysées à Paris, dans la nuit de lundi à mardi, dix jours

après une attaque contre des collègues dans la banlieue parisienne. Leur comportement a été jugé "inacceptable" par le patron de la police française Jean-Marc Falco-

L'ONU annonce un cessez-le-feu au Yémen

L'ONU a annoncé lundi l'instauration d'un cessez-le-feu renouvelable de 72 heures sur l'ensemble du Yémen à partir de jeudi. Cette trêve entrera en vigueur mercredi 19 octobre à 23H59 locales, a indiqué le médiateur de l'ONU Ismaïl Ould Cheikh Ahmed qui dit avoir reçu des assurances en ce sens de la part de "toutes les parties yéménites". Le médiateur présente cette trêve comme une "reprise de la cessation globale des hostilités" qui avait été instaurée le 10 avril 2016 mais qui avait ensuite volé en éclats. Il souligne dans un



communiqué publié à New York que cette nouvelle trêve "épargnera à la population yéménite de nouvelles effusions de sang et permettra d'étendre la livraison de l'aide humanitaire". Le conflit a fait près de 7.000 morts et provoqué une grave crise humanitaire.

Le médiateur demande "à toutes les parties yéménites, aux pays de la région et à la communauté internationale de promouvoir le plein respect de cette cessation des hostilités et de s'assurer qu'elle aboutit à mettre fin de manière permanente et durable au conflit".

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

UNE INERTIE COUPABLE

dysfonctionnements qui ternissent l'image de l'université algérienne, en dehors des détournements cités, le gouvernement, de chef, ne devra pas réagir comme à ses habitudes en face d'un scénario pareil. Et c'est cette inertie qui décourage les bonnes volontés d'aller de l'avant et de vouloir que les choses changent dans le bon sens. Cette absence de réaction politique rogne les actions de la justice plombée par sa proximité avec le pouvoir exécutif. Le CNES évoque également des décisions irréfléchies de la tutelle, prises sans concertation avec les professionnels et les partenaires sociaux. Cette unilateralité dans l'action semble être le plus grand mal de ce gouvernement qui continue de naviguer à vue.

Les exemples sont légion et ces cas de figure se répètent inlassablement comme si aucune leçon n'est tirée des échecs consommés. Les ministres décident et mettent tout le monde devant le fait accompli provoquant des réactions en chaîne qui finissent toujours par un bras de fer dont la première victime est le citoyen. L'abrogation de la retraite anticipée et ses risques de débordement en est la meilleure illustration et cette tendance à l'autisme du gouvernement est loin d'être le parfait modèle de gouvernance. Le gouvernement ne peut ignorer que le temps du parti unique que certains nostalgiques rêvent de voir revenir est révolu. Plus que jamais, l'Algérie a besoin de dialogue entre ses enfants, d'un retour à la paix sociale remise en cause par des décisions insoupçonnées. Loin de toute démagogie inutile, il est aussi temps que les ennemis de l'Algérie, où qu'ils soient, soient confondus et traduits en justice.

Rassemblements interdits à Ankara en raison d'un risque d'attentats



Le gouvernorat d'Ankara, ville visée cette année par plusieurs attaques meurtrières, a annoncé lundi l'interdiction de tous types de rassemblements publics dans la capitale turque en raison d'un risque d'"attentats". Dans un communiqué publié sur son site, le gouvernorat d'Ankara annonce l'interdiction de "tous types de rassemblements et de manifestations dans les lieux publics comme les routes, les places, les rues et les parcs (...) jusqu'au 30 novembre 2016".

Evoquant des "renseignements" faisant état de "préparatifs par des organisations terroristes illégales en vue de commettre des attentats", le gouvernorat indique dans son communiqué que cette interdiction a été prise dans le cadre de l'état d'urgence instauré en juillet après une tentative de putsch. La Turquie, notamment Ankara et Istanbul, a été frappée au cours des 12 derniers mois par plusieurs attentats, liés à la reprise du conflit kurde ou attribués au groupe Etat islamique (Daech), qui ont fait des dizaines de morts. Le 10 octobre 2015, 103 personnes ont été tuées lors d'un attentat à la bombe devant la gare d'Ankara, l'attaque la plus meurtrière dans l'histoire moderne de la Turquie.

Des éleveurs attaqués au Nigeria, 14 morts

Des éleveurs peuls ont été attaqués ce weekend par une foule dans le centre du Nigeria où les violences entre agriculteurs et nomades sont récurrentes, un témoin rapportant lundi que quatorze personnes y avaient été tuées.

Adamu Aliyu, un chauffeur, a déclaré à l'AFP qu'il transportait huit passagers, tous éleveurs peuls, venant de l'Etat du Plateau, lorsque son car est tombé en panne dans l'Etat voisin du Kaduna.

Parti à la recherche d'un mécanicien, M. Aliyu a raconté que, pendant son absence, "une foule a entouré le véhicule et forcé les huit passagers à descendre. Ils les ont découpés, les ont jetés dans le car et ont mis le feu". "Quand la situation s'est calmée, je suis retourné à mon véhicule et l'ai trouvé calciné avec les restes des passagers", a-t-il dit. "Un autre véhicule a également été attaqué pendant qu'il était à l'arrêt pour faire le plein et les six personnes (à bord) ont été brûlées vives avec la voiture", a-t-il ajouté.

Ooredoo Business organise des après-midi récréatives pour les enfants

Souhaitant leur offrir un moment de détente en famille, Ooredoo Business a invité ses clients Entreprises et leurs enfants à des après-midi récréatives autour de diverses activités ludiques. Durant le mois d'Octobre en cours, Ooredoo Business a organisé des activités éducatives et sportives en plein air, destinées aux enfants dans un cadre convivial et reposant à Alger et en régions, à l'Auberge fleurie à Constantine, à l'Institut National de la Formation Supérieure des Cadres de la Jeunesse et du Sport à Oran et au Terrain du Golf à Alger. Des espaces ont été aménagés afin de permettre aux enfants et à leurs parents de profiter pleinement d'un riche programme et des différents ateliers : dessin et coloriage ainsi que des concours et des spectacles ludiques. Ces événements organisés en l'honneur de ses clients confirmé la volonté de Ooredoo à renforcer ses liens avec ses partenaires et leur offrir des moments privilégiés avec leurs familles.